



HAL
open science

**Montferrand, Place Marcel Sembat. Clermont-Ferrand
(Puy-de-Dôme). Château des Comtes d’Auvergne**

Laurent d’Agostino, Mylène Navetat, Sophie Cornardeau, Stéphane Guyot,
David Morel, Nicolas Portet, Julie Rivière, Isabelle Rougier

► **To cite this version:**

Laurent d’Agostino, Mylène Navetat, Sophie Cornardeau, Stéphane Guyot, David Morel, et al.. Montferrand, Place Marcel Sembat. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Château des Comtes d’Auvergne : Rapport de fouille archéologique préventive. [Rapport de recherche] Hades archéologie. 2007. hal-02023405

HAL Id: hal-02023405

<https://hal.science/hal-02023405>

Submitted on 24 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HADES



Bureau d'investigations archéologiques
INNOPOLIS, Voie 2, BP 438
31 314 LABEGE CEDEX
Tél : 05 61 00 49 85
SARL AU CAPITAL DE 15 000 euros

**MONTFERRAND,
PLACE MARCEL SEMBAT
Clermont-Ferrand
(Puy-de-Dôme)
*Château des comtes d'Auvergne***



Laurent D'AGOSTINO, Mylène NAVETAT

Avec la participation de :

Sophie CORNARDEAU, Stéphane GUYOT,
David MOREL, Nicolas PORTET, Julie RIVIERE,
Isabelle ROUGIER

Maître d'Ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Maître d'Oeuvre :

APPIA Auvergne

Titulaire de l'autorisation de fouille :

Laurent D'AGOSTINO



Volume 1 : Le site archéologique

**Rapport d'opération archéologique
Périodes Médiévale et Moderne**

2007

HADES



Bureau d'investigations archéologiques
INNOPOLIS, Voie 2, BP 438
31 314 LABEGE CEDEX
Tél : 05 61 00 49 85
SARL AU CAPITAL DE 15 000 euros

**MONTFERRAND,
PLACE MARCEL SEMBAT
Auvergne
Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand**

Laurent D'AGOSTINO, Mylène NAVETAT

Avec la participation de :

Sophie CORNARDEAU, Stéphane GUYOT,
David MOREL, Nicolas PORTET, Julie RIVIERE,
Isabelle ROUGIER

Maître d'Ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Maître d'Oeuvre :

APPIA Auvergne

Titulaire de l'autorisation de fouille :

Laurent D'AGOSTINO

Code INSEE : 63113

**N° d'opération archéologique :
5656**

numéro de l'Arrêté de prescription :
n° 2005-176

numéro de l'Arrêté d'autorisation :
n° 2005-64

Date de remise du Rapport :
Juin 2007

Date de réalisation de l'opération :
du 5 octobre au 4 novembre 2005

**Rapport d'opérations archéologiques
Périodes Médiévale et Moderne
2007**

En résumé...

La place Marcel Sombat à Montferrand est l'emplacement bien connu de l'ancien château des comtes d'Auvergne, fondé au début du XII^e siècle et à l'origine du développement de la ville face à la cité épiscopale de Clermont. Après un diagnostic positif réalisé par Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier en 2002, une prescription de fouille était émise par le Service Régional d'Archéologie dans le cadre du réaménagement de la place par la Ville de Clermont. Le château de Montferrand est cité pour la première fois en 1126, date à laquelle il est assiégé par le roi Louis VI le Gros, venu soutenir l'évêque de Clermont. Le récit de Suger montre qu'à cette date, le château est déjà entouré d'un quartier de la ville, qui est incendié par les troupes royales sans que celles-ci puissent accéder au château proprement dit. La topographie urbaine montre un développement concentrique autour de la place Sombat, avec un îlot construit au moins dès le XIII^e siècle, avant le développement de la ville selon un plan ortho-normé ; ces éléments semblent corroborer le récit de Suger. Une représentation du château est donnée au milieu du XV^e siècle dans l'Armorial de Guillaume Revel : le dessin montre une tour quadrangulaire cantonnée de tours rondes, entourée d'une enceinte polygonale elle aussi jalonnée de tours semi-circulaires (**fig. a**). Deux plans du XVIII^e siècle montrent le même dispositif, avec un donjon quadrangulaire appuyé d'une tourelle d'escalier occupant le centre de la place, et entouré d'une enceinte polygonale (**fig. b**). Aujourd'hui, seule la forme circulaire de la place semble rappeler le plan du château (**fig. c**). Les structures découvertes en octobre 2004 sont très arasées du fait du fort décaissement réalisé dans le courant du XIX^e siècle sur toute l'emprise de la place. Aucun niveau de sol n'est conservé et seules les fondations des maçonneries, des tranchées de récupération des murs et des silos réutilisés comme fosses-dépotoirs ont pu être documentés.

La fouille a confirmé en grande partie les observations réalisées au diagnostic. Un bâtiment de plan rectangulaire (**fig. f**), mesurant 13,80 m de longueur est-ouest pour 9,00 m de largeur nord-sud, occupe l'emplacement du donjon figuré sur les plans du XVIII^e siècle ; les murs, ponctuellement conservés et souvent observés en négatif, sont épais de 1,70 m en fondation. Deux fosses de latrines maçonnées creusées dans le substrat marneux et comblées à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne ont été fouillées ; elles sont situées à l'intérieur de l'emprise du donjon contre son mur occidental. Hormis le donjon, bien identifié, la fouille a montré qu'un autre bâtiment contigu occupait le centre de la place et prolongeait le donjon en direction du nord ; de plan carré, il mesurait également 13,80 m d'est en ouest, et 14,00 m du nord au sud. Ce bâtiment était déjà détruit au moment de la réalisation des plans du XVIII^e siècle et ses maçonneries n'ont été observées que ponctuellement par la fouille ; les aménagements successifs de la voirie et des réseaux ont fait disparaître toute trace dans l'axe de la rue du Séminaire et de la rue des Baillis et au niveau d'un lavoir. S'il reste difficile d'interpréter ces vestiges au vu de leur état de conservation, il s'agit probablement d'une aula et d'une tour accolées. Les liaisons des murs, les modes de construction, les cotes de fondation et les largeurs de murs identiques tendent par ailleurs à indiquer la contemporanéité des deux bâtiments. Les tourelles d'angle du donjon représentées par Guillaume Revel (**fig. a**), de même que la tour d'escalier accolée au donjon sur le plan Dijon de 1764 n'ont pas été observées (**fig. b**), et il faut sans doute envisager qu'elles étaient fondées moins profondément que le bâtiment principal. Pour les tourelles d'angle, on peut également les interpréter comme de sim-



Fig. a

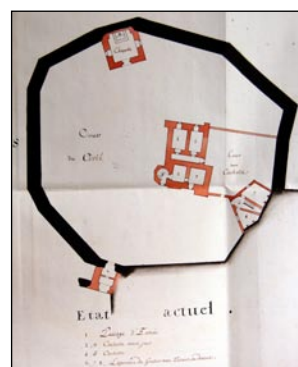


Fig. b



Fig. c

ples échauguettes, hypothèse déjà formulée par Fabrice Gauthier. Plusieurs sondages ont par ailleurs livré des informations concernant l'enceinte polygonale du château. Seule la fondation de la courtine a pu être ponctuellement observée au droit des façades actuelles des maisons qui bordent la place ; malgré les nombreuses perturbations liées à l'enfouissement des réseaux sur le pourtour de la place, les données recueillies confirment le fort arasement de la courtine au début du XIX^e siècle. Cependant, celle-ci a servi pour asseoir les fondations des façades actuelles. On peut restituer une épaisseur moyenne du rempart de 2,00 m. Les tours semi-circulaires qui jalonnaient la courtine sont en majorité détruites et se trouvent sous les maisons actuelles, ce qui avait permis à Christian Le Barrier d'en repérer plusieurs dans les caves. Une seule est conservée en élévation et montre une étroite baie en plein cintre qui tend à indiquer une construction romane (**fig. d**). Une nouvelle tour a pu être identifiée du côté sud de la place, à l'aplomb d'une façade ; elle a livré un fragment en place sur son parement interne d'enduit peint décoré de motifs géométriques rouges sur fond blanc (**fig. e**). Il s'agit du seul vestige en élévation identifié lors de la fouille. Par ailleurs, dix fosses sub-circulaires creusées dans le substrat marneux ont été fouillées ; il s'agit pour la plupart de silos réutilisés comme fosses-dépotaires et comblés au bas Moyen Age (en marron sur le plan **fig. f**).

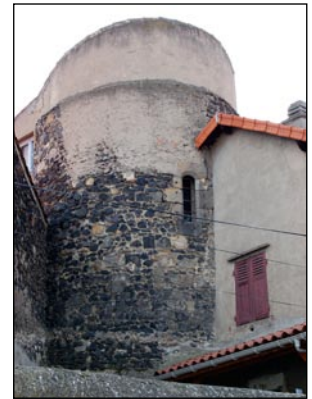


Fig. d

Les deux ensembles architecturaux, la résidence – composée de son aula et de sa tour – et l'enceinte octogonale, sont datés par le radiocarbone et la confrontation des résultats avec l'analyse archéologique dans une fourchette large entre le premier tiers du XI^e siècle et le milieu du XII^e siècle. La fourchette commune aux deux dates obtenues sur le bâtiment résidentiel réduit la datation possible à un intervalle 1020 – 1115 ; quant à l'enceinte, la seule datation radiocarbone obtenue indique une construction entre 1025 et 1168, mais les modes de construction identiques avec ceux du bâtiment central tendent à réduire la datation basse au premier tiers du XII^e siècle. La description du siège de Louis VI le Gros en 1126 livrée par Suger indique clairement l'existence, à cette date, d'une enceinte castrale achevée où se réfugient les troupes comtales, mais aussi d'une première enceinte urbaine, dont on ignore la nature. La concordance entre les textes et les données archéologiques est suffisamment nette pour être convaincante : la résidence comtale et son enceinte maçonnée et fossoyée sont bien achevés en 1126 ; le processus d'urbanisation est en outre engagé.



Fig. e

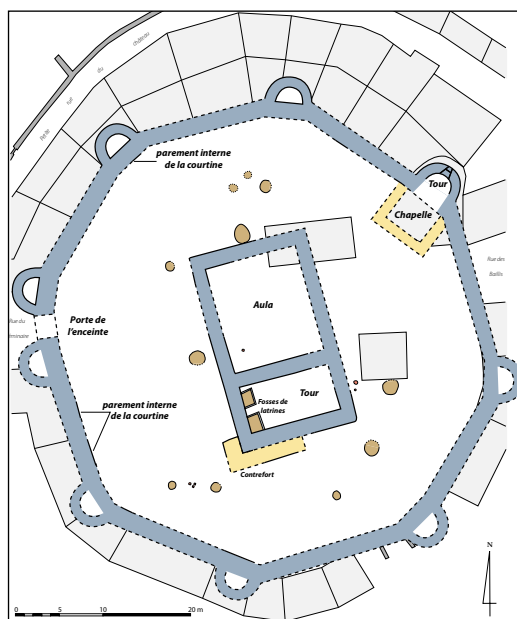


Fig. f

Sommaire

Volume 1

En résumé...	3
Sommaire	5
Données administratives	11
Fiche signalétique	12
Générique des intervenants	13
Fiche d'état du site	15
Pièces administratives justificatives	18
Les résultats scientifiques	34
Introduction	35
1. Le site	36
1.1 Situation géographique	36
1.2 Historique de l'occupation du site	36
1.2.1 <i>Le château et la ville de Montferrand : historiographie des recherches</i>	36
1.2.2 <i>Les comtes d'Auvergne et la genèse de la ville de Montferrand</i>	38
1.2.3 <i>Le château de Montferrand d'après les sources archivistiques, planimétriques et iconographiques</i>	42
1.3 Contexte de l'intervention	44
1.3.1 <i>Cause de l'intervention</i>	44
1.3.2 <i>Durée de l'intervention et équipe de fouille</i>	45
1.3.3 <i>Accessibilité du terrain et contraintes techniques</i>	45
1.4 Problématiques et méthodologie	46
1.4.1 <i>Problématiques de l'étude</i>	46
1.4.2 <i>Méthodologie : stratégie de fouille, système d'enregistrement, documentation graphique et photographique</i>	46
1.4.3 <i>Études et analyses</i>	48
2. Structures et stratigraphie	49
2.1 Plan d'ensemble du site et répartition des structures	49
2.2 Le « donjon »	50
2.2.1 <i>Plan et état de conservation</i>	50
2.2.2 <i>Les fosses de latrines FOS 131 et FOS 133</i>	52
2.2.3 <i>Proposition d'interprétation et de datation des structures</i>	55
2.3 L'enceinte castrale	58
2.3.1 <i>Plan et modes de construction</i>	58
2.3.2 <i>Les tours</i>	59
2.3.3 <i>Le fossé</i>	60
2.3.4 <i>Proposition et de datation</i>	61
2.4 La cour du château	62
2.4.1 <i>Les fosses dépotoirs</i>	62
2.4.2 <i>Les trous de poteaux</i>	66
2.4.3 <i>Une inhumation isolée</i>	66
2.4.4 <i>Observations relatives aux niveaux de sols de la cour</i>	68
3. Synthèse	69
3.1 Évolution et proposition de restitution architecturale du château des comtes d'Auvergne	69
3.1.1 <i>Le château primitif (construction entre 1020 et 1126)</i>	69
3.1.2 <i>Les remaniements</i>	71

3.2 Une œuvre de prestige, jalon de l'évolution de l'architecture castrale	72
Conclusion	77
Annexes	78
Annexe 1 : Bibliographie et sources	79
Annexe 2 : Datations au Radiocarbone (¹⁴ C)	88
Annexe 3 : Système d'enregistrement	91
Annexe 4 : Inventaire des Entités Archéologiques	93
Annexe 5 : Inventaire des Unités Stratigraphiques	115
Annexe 6 : Inventaire de la documentation de terrain	129
Annexe 7 : Inventaire des prélèvements	130
Annexe 8 : Inventaire sommaire des bacs de mobilier déposés	131

Volume 2

Table des figures

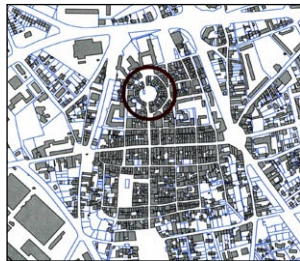
- Fig. 1.** - Localisation du site d'après la carte IGN, 1/100000ème.
- Fig. 2.** - Localisation du site, d'après la carte IGN, 1/25000ème.
- Fig. 3.** - Plan cadastral de Montferrand et localisation du secteur d'intervention, échelle 1/5000ème.
- Fig. 4.** - Plan cadastral et état des lieux de la Place Marcel Sembat avant intervention, échelle 1/400ème.
- Fig. 5.** - Vue aérienne verticale de la vieille ville de Montferrand.
- Fig. 6.** - Vue aérienne verticale de la place Marcel Sembat.
- Fig. 7.** - Plan de la ville de Montferrand, d'après E. et H. du Ranquet.
- Fig. 8.** - La ville de Montferrand vue du nord-ouest vers 1450, d'après l'Armorial de Guillaume Revel.
- Fig. 9.** - Hypothèse d'évolution des enceintes de la ville de Montferrand, par Gabriel Fournier, d'après l'Armorial de Guillaume Revel et le cadastre napoléonien.
- Fig. 10.** - Hypothèse d'évolution de la ville de Montferrand par Josiane Teyssot.
- Fig. 11.** - Topographie historique de Montferrand, d'après le cadastre de 1831, échelle 1/2000ème.
- Fig. 12.** - Plan du château de Montferrand en 1764 par François-Charles Dijon.
- Fig. 13.** - Plan du château de Montferrand en 1775, par Antoine Deval, architecte.
- Fig. 14.** - Vue de la moitié nord de la place Marcel Sembat avant travaux.
- Fig. 15.** - Vue de la moitié sud de la place Marcel Sembat avant travaux.
- Fig. 16.** - Vue depuis l'ouest de la moitié sud de la place Marcel Sembat en cours de fouille.
- Fig. 17.** - Plan d'ensemble du site et localisation des sondages et coupes stratigraphiques, échelle 1/200ème.
- Fig. 18.** - Plan d'ensemble du site, localisation et identification des structures, échelle 1/200ème.
- Fig. 19.** - Vue de la place Sembat à la fin du XIXe siècle.
- Fig. 20.** - Vue des substructions de la tour en cours de fouille.
- Fig. 21.** - Plan d'ensemble du bâtiment central ou « donjon », échelle 1/100ème.
- Fig. 22.** - Coupe stratigraphique nord/sud des structures de la tour, échelle 1/50ème.
- Fig. 23.** - Vue du mur sud du donjon (M 136/139) en cours de fouille.
- Fig. 24.** - Coupe stratigraphique nord/sud du mur nord du donjon (M 160).
- Fig. 25.** - Vue de la tranchée de fondation/récupération du Mur 129.
- Fig. 26.** - Vue de la tranchée de fondation/récupération du Mur 129 et de son comblement.
- Fig. 27.** - Vue de la FOS 131 en cours de fouille
- Fig. 28.** - Vue d'ensemble du Sondage 4.
- Fig. 29.** - Vue de la coupe nord du Sondage 4 au niveau de la fosse FOS 131.
- Fig. 30.** - Vue d'ensemble de la fosse de latrine FOS 131 en fin de fouille.
- Fig. 31.** - Vue de la liaison entre les maçonneries de la FOS 131 et la fondation du MUR 135.
- Fig. 32.** - Vue de l'élévation orientale de la FOS 131.
- Fig. 33.** - Vue de l'élévation sud de la FOS 131.
- Fig. 34.** - Coupe stratigraphique ouest/est du Sondage 4, échelle 1/20ème.
- Fig. 35.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 131.
- Fig. 36.** - Vue d'ensemble de la moitié sud de la fosse de latrines FOS 133.
- Fig. 37.** - Vue de la coupe nord de la fosse de latrines FOS 133.
- Fig. 38.** - Coupe stratigraphique est/ouest de la FOS 133, échelle 1/20ème.
- Fig. 39.** - Coupe stratigraphique ouest/est de la FOS 133, échelle 1/20ème.
- Fig. 40.** - Coupe stratigraphique sud/nord de la FOS 133, échelle 1/20ème.
- Fig. 41.** - Diagrammes stratigraphiques de la FOS 133, échelle 1/20ème.
- Fig. 42.** - Plan du Sondage 10, échelle 1/20ème.
- Fig. 43.** - Coupe stratigraphique ouest/est du Sondage 10, échelle 1/20ème.
- Fig. 44.** - Coupe stratigraphique est/ouest du Sondage 10, échelle 1/20ème.
- Fig. 45.** - Vue d'ensemble du Sondage 10.
- Fig. 46.** - Vue de la coupe sud du Sondage 10.
- Fig. 47.** - Vue d'ensemble du Sondage 11.
- Fig. 48.** - Plan du Sondage 12, échelle 1/20ème.
- Fig. 49.** - Coupe sud-ouest/nord-est du Sondage 12, échelle 1/20ème.
- Fig. 50.** - Vue d'ensemble du Sondage 12.

- Fig. 51.** - Vue de la fondation de la courtine au niveau du Sondage 12.
- Fig. 52.** - Vue de l'enduit peint conservé sur le parement interne de la tour au niveau du Sondage 12.
- Fig. 53.** - Vue de détail de l'enduit peint de la tour.
- Fig. 54.** - Plan du Sondage 13, échelle 1/20ème.
- Fig. 55.** - Coupe stratigraphique ouest/est du Sondage 13, échelle 1/20ème.
- Fig. 56.** - Vue d'ensemble du Sondage 13.
- Fig. 57.** - Plan du Sondage 14, échelle 1/20ème.
- Fig. 58.** - Coupe stratigraphique nord/sud du Sondage 14, échelle 1/20ème.
- Fig. 59.** - Coupe stratigraphique sud/nord du Sondage 14, échelle 1/20ème.
- Fig. 60.** - Vue d'ensemble du Sondage 14.
- Fig. 61.** - Coupe stratigraphique nord/sud du Sondage 15, échelle 1/20ème.
- Fig. 62.** - Vue de la coupe orientale du Sondage 15.
- Fig. 63.** - Coupe stratigraphique nord-ouest/sud-est du Sondage 16, échelle 1/20ème.
- Fig. 64.** - Vue d'ensemble du Sondage 16.
- Fig. 65.** - Vue de la coupe nord-est du Sondage 16.
- Fig. 66.** - Vue de la tour nord-est de l'enceinte castrale.
- Fig. 67.** - Plan des vestiges des tours de l'enceinte castrale observés par Christian Le Barrier en 2002.
- Fig. 68.** - Proposition de restitution du plan d'ensemble de l'enceinte castrale et des fossés complétée des données de la fouille de 2005, échelle 1/500ème.
- Fig. 69.** - Coupe stratigraphique est/ouest de la FOS 123, échelle 1/20ème.
- Fig. 70.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 123.
- Fig. 71.** - Vue de la FOS 123.
- Fig. 72.** - Coupe stratigraphique nord/sud de la FOS 124, échelle 1/10ème.
- Fig. 73.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 124.
- Fig. 74.** - Coupe stratigraphique est/ouest de la FOS 128, échelle 1/20ème.
- Fig. 75.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 128.
- Fig. 76.** - Vue de la FOS 128.
- Fig. 77.** - Coupe stratigraphique sud/nord de la FOS 134, échelle 1/20ème.
- Fig. 78.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 134.
- Fig. 79.** - Vue de la FOS 134.
- Fig. 80.** - Coupe stratigraphique ouest/est de la FOS 144, échelle 1/20ème.
- Fig. 81.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 144.
- Fig. 82.** - Vue de la FOS 144.
- Fig. 83.** - Coupe stratigraphique ouest/est de la FOS 147, échelle 1/20ème.
- Fig. 84.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 147.
- Fig. 85.** - Vue de la FOS 147 en cours de fouille.
- Fig. 86.** - Vue de la FOS 147 en fin de fouille.
- Fig. 87.** - Coupe stratigraphique nord/sud de la FOS 148, échelle 1/20ème.
- Fig. 88.** - Diagramme stratigraphique de la FOS 148.
- Fig. 89.** - Vue de la FOS 148.
- Fig. 90.** - Coupe stratigraphique nord/sud du Sondage 8, échelle 1/20ème.
- Fig. 91.** - Plan et coupes des trous de poteaux TRP 125, 126 et 127, échelle 1/20ème.
- Fig. 92.** - Vue de la tombe TMB 1.
- Fig. 93.** - Plan d'ensemble du site et proposition de restitution du château, échelle 1/400ème.
- Fig. 94.** - Proposition de restitution du château comtal et des enceintes urbaines de Montferrand, d'après le cadastre de 1831, échelle 1/2000ème.
- Fig. 95.** - Plan de la résidence des comtes d'Anjou à Tours au milieu du XIe siècle.
- Fig. 96.** - Plan du château de Gisors, XIIe siècle.
- Fig. 97.** - Plan du château du Louvre de Philippe Auguste au XIIIe siècle.
- Fig. 98.** - Plan du château de Dourdan au XIIIe siècle.
- Fig. 99.** - Plan du donjon double de Niort, XIIe siècle.
- Fig. 100.** - Châteaux à plans centrés aux XIIIe et XIVe siècles.

Volume 3

Sommaire	3
Les matériaux de construction	6
Le lapidaire	7
Les terres cuites architecturales	8
Artefacts. Les objets de la vie quotidienne	11
Étude céramologique	12
1. Exploitation du mobilier	12
1.1. Représentation quantitative du matériel	12
1.2. Répartition du matériel	13
1.3. Nature de la pâte	14
1.4. Nature des cuissons	16
1.5. Revêtements : <i>engobe, glaçure et émail</i>	17
1.6. Décorations : <i>bandes rapportées, incision, poinçon et molette</i>	19
2. Exploitation du catalogue	20
2.1. De la morphologie à la typologie...	21
2.2. Etude morpho-typologique	22
3. Proposition chronologique	46
4. Essai de datation : aires de fabrication de la céramique	48
Orientation bibliographique	49
Annexe : Inventaire du mobilier céramique	53
Le métal	64
1. Préambule méthodologique	64
2. Répartition du mobilier et état sanitaire	65
3. L'analyse du mobilier métallique par catégories typologiques et fonctionnelles	65
4. Conclusion	72
Bibliographie	74
Annexe : Inventaire du mobilier métallique	84
Le verre	114
Bibliographies	117
Annexe : Inventaire du mobilier de verre	118
Autres objets	119
La céramique	119
L'os travaillé	120
Le mobilier lithique	121
Ecofacts. Les restes fauniques	125
Étude archéozoologique	126
1. Méthodes d'étude	126
1.1. La détermination	126
1.2. Quantification	127
1.3. Estimation des âges et du sexe des animaux domestiques	127
1.4. Ostéométrie	127
2. Présentation des données	128
2.1. Composition de l'assemblage osseux	128
2.2. Les espèces domestiques : Profil de représentation des parties squelettiques	129

2.3. Estimation des âges d'abattage des espèces domestiques	132
2.4. Stature des animaux domestiques	134
2.5. Les restes de chat, de chien et de cheval	135
2.6. Les lagomorphes	135
2.7. Les oiseaux de basse cour	135
2.8. Les restes de poisson	136
2.9. La découpe des animaux domestiques	136
2.10. Observations pathologiques	137
3. Interprétation et discussions des données	137
Bibliographie	140
Annexe 1 : Pourcentages de représentation des éléments squelettiques	141
1. Matériel issu des fosses dépotoirs	141
2. Matériel issu de la latrine 2 (FS 133)	143
Annexe 2 : Ages des animaux domestiques	145
1. Les caprinés	145
2. Les bovins	145
3. Le porc	146
Annexe 3 : Données ostéométriques	147
1. Les caprinés	147
2. Les bovins	156
3. Le porc	160



Données administratives

Fiche signalétique

Identité du site

Localisation:

Région: Auvergne

Département: Puy-de-Dôme

Commune et code INSEE: Clermont-Ferrand (63113)

Lieu-dit ou adresse: Place Marcel Sembat

N° du site:

Références cadastrales actualisées

Commune: Clermont-Ferrand

Année: 2005

Section: -

Parcelles: -

Statut du terrain: domaine public

Nom donné au site: Château des comtes d'Auvergne à Montferrand

Coordonnées Lambert II étendu: X : 660,540 Y : 2088,415 Z : 351 m

Propriétaire du terrain: Ville de Clermont-Ferrand

Opération archéologique

N° d'opération archéologique : 56-56

N° de l'arrêté de prescription: 2005-176

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique: 2005-64

Valable du: 29 septembre 2005

Titulaires: Laurent D'AGOSTINO

Opérateur archéologique : s.a.r.l. HADÈS

Adresse: B.P. 438 - 31314 Labège Cedex

Responsable scientifique : Laurent D'AGOSTINO (s.a.r.l. HADÈS)

Nature de l'aménagement : réaménagement de voirie

Maître d'ouvrage des travaux: Ville de Clermont-Ferrand

Type d'intervention: fouille préventive

Emprise du projet: 1500 m²

Surface à évaluer: 1500 m²

Dates d'intervention: 5 octobre - 4 novembre 2005

Nature des découvertes

Mots clefs (thesaurus PATRIARCHE pour la chronologie et les vestiges immobiliers)

- sur la chronologie : Moyen Âge, bas Moyen Âge, Epoque Moderne
- sur la nature des vestiges immobiliers: château et habitat fortifié, édifice religieux (chapelle castrale), sépultures et nécropoles (une inhumation isolée)
- sur la nature des vestiges mobiliers : céramique, verre, métaux, faune

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Dépôt archéologique du S.R.A. d'Auvergne

Générique des intervenants

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne,
Frédéric Letterlé, Conservateur régional
Hélène Dartevelle, Ingénieur d'études

HADÈS,
Bernard Pousthomis, Directeur
Sylvie Campech, Ingénieur d'études

Intervenants phase terrain

Équipe de fouille,
Responsable d'opération, Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Responsable de secteur, Mylène Navetat (Archéologue chargé d'études)
Audrey Baradat (archéologue technicien de fouille)
Sylvie Campech (Ingénieur d'études)
Ludovic Leroy (archéologue technicien de fouille)
David Morel (archéologue technicien de fouille)

Relevés de terrain,
Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Mylène Navetat (Archéologue chargé d'études)
Audrey Baradat (archéologue technicien de fouille)
Sylvie Campech (Ingénieur d'études)
Ludovic Leroy (archéologue technicien de fouille)
David Morel (archéologue technicien de fouille)

Photographies,
Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Mylène Navetat (Archéologue chargé d'études)

Topographie,
Isabelle Rougier (archéologue assistant d'étude)

Intervenants phase rapport

Équipe de rédaction,
Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Mylène Navetat (Archéologue chargé d'études)
David Morel (archéologue technicien de fouille)

Étude céramologique,
Stéphane Guyot (archéologue céramologue)

Étude archéozoologique,
Julie Rivière (archéozoologue)

Étude du mobilier métallique,
Nicolas Portet (archéologue assistant d'étude)

Étude du verre,
Sophie Cornardeau (archéologue assistant d'étude)

Datations au radiocarbone,
Centre de Datation par le RadioCarbone (C.D.R.C.), U.M.R. 5138, Université Claude Bernard Lyon I

Infographie,
Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Mylène Navetat (Archéologue chargé d'études)

Mise en forme du rapport d'opération,
Laurent D'Agostino (Ingénieur d'études)
Hadès

Fiche d'état du site

ÉTAT DES LIEUX AVANT INTERVENTION

La place Marcel Sembat était avant l'intervention aménagée en voirie. Une série d'arbres formait un cordon en périphérie de l'axe de la rue du Séminaire et de la rue des Baillis traversant la place dans le sens est-ouest. L'essentiel de la surface de la place avait vocation de parking à voitures. Les seules constructions à noter sur la place étaient un lavoir et une croix de mission du XIX^e siècle ; le socle de la croix a été démonté dans le cadre de l'aménagement de la place.

ÉTAT DES LIEUX APRÈS INTERVENTION

Après intervention, les vestiges archéologiques découverts ont été laissés à l'air libre ; la société Appia Auvergne a procédé à des compléments de terrassements, au rebouchage des sondages et a ensuite réalisé les travaux de voirie liés à l'aménagement commandé par la Ville de Clermont-Ferrand.

ÉLÉMENTS CONSERVÉS

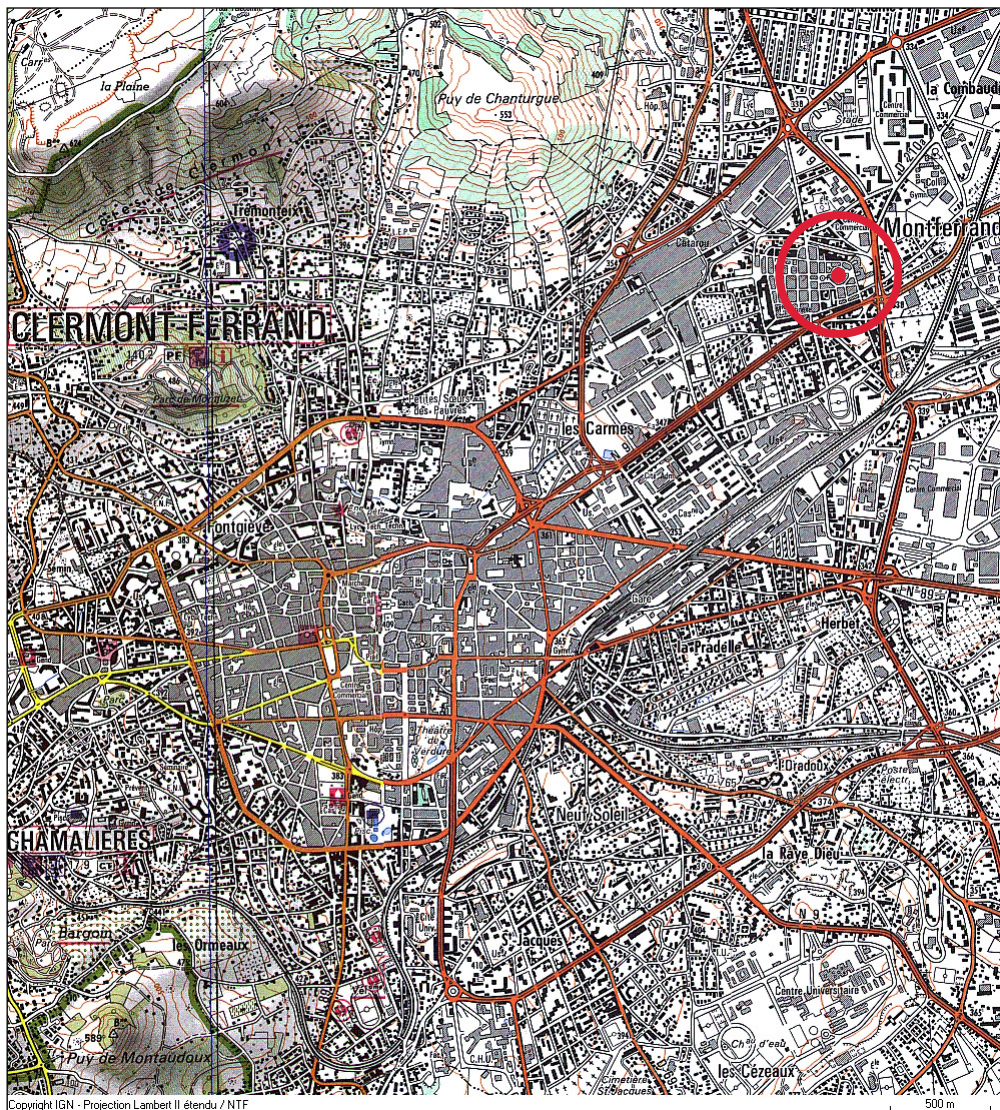
Les éléments appartenant à la cour du château et au donjon ont été détruits par les terrassements liés à l'aménagement d'urbanisme après l'intervention archéologique. Seules les structures appartenant à la courtine du château, en périphérie de la place Marcel Sembat, ont été conservées en place.

EXTENSION DU SITE

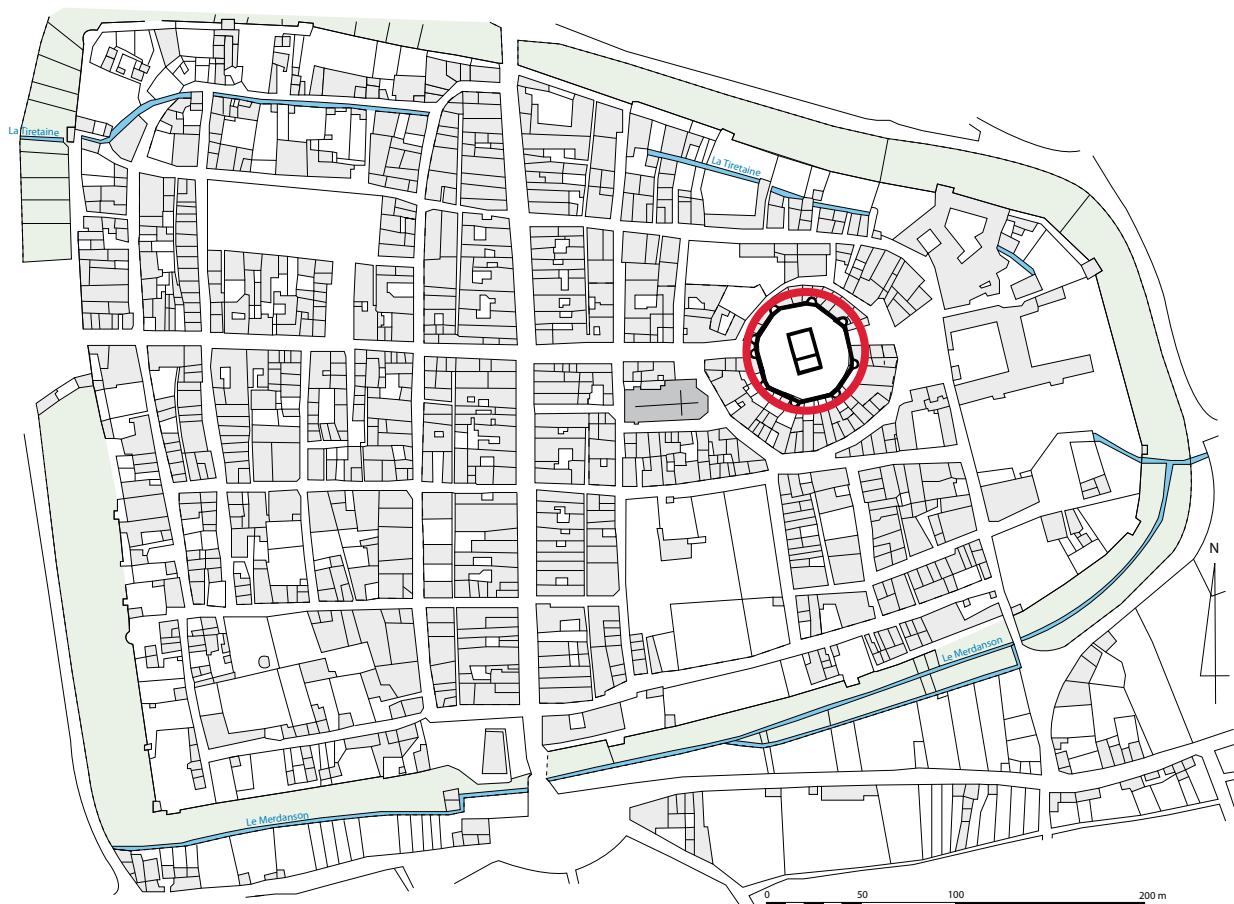
Le site s'étendait pour l'essentiel sur toute la surface de la place Marcel Sembat, dont la forme globale reprend celle de l'ancien château. La courtine polygonale et le fossé du château s'étendent cependant en partie au-delà de la zone fouillée, sous l'emprise des bâtiments qui entourent la place.

ÉLÉMENTS NON TRAITÉS OU À SURVEILLER

La présence de réseaux enfouis et les nécessités d'accès des riverains à leurs demeures ont interdit la fouille d'une partie de la surface de la place. De ce fait, sur le pourtour de la place, seuls quelques tronçons de la courtine du château ont pu être fouillés. Parmi les vestiges appartenant au château et qui n'ont pas été reconnus ou documentés, il faut mentionner pour l'essentiel les structures potentiellement situées sous les maisons et immeubles qui bordent la place Marcel Sembat. Dans l'anneau de constructions qui forme le pourtour de la place, plusieurs vestiges attribuables à la courtine du château ont été repérés, et il en existe probablement d'autres ; en particulier, les façades de ces bâtiments sont elles-mêmes en majorité construites sur la courtine médiévale arasée et des vestiges des tours de l'enceinte sont conservés dans les caves de ces bâtiments. Par ailleurs, ces mêmes bâtiments sont situés à l'emplacement du fossé du château. Sur la place elle-même, le lavoir du XIX^e siècle a été laissé en place, et il est possible que des vestiges de bâtiments du château soient conservés sous celui-ci. Enfin, la porte d'accès au château, située au début de la rue du Séminaire d'après les plans anciens, n'a pas été reconnue durant l'intervention (présence de réseaux enfouis et limites de la zone de prescription).



Localisation du site sur la carte IGN, 1/25000ème.



Localisation du site sur le cadastre de 1831 et restitution des structures
Dessin de L. D'AGOSTINO, Hadès, 2007

Pièces administratives justificatives

- Arrêté de prescription de fouille archéologique préventive (D.R.A.C. Auvergne - S.R.A., 27 juin 2005)
- Cahier des charges de la fouille archéologique préventive (D.R.A.C. Auvergne - S.R.A., 27 juin 2005)
- Projet scientifique et technique d'intervention (Hadès, 25 juillet 2005)
- Arrêté d'autorisation de fouille (D.R.A.C. Auvergne - S.R.A., 29 septembre 2005)



DAEU conception
N° - 8 JUIN 2005

PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

D.A.E.U.	
Direction	
AMC	<input checked="" type="checkbox"/>
AMT	
EU	
MT	
Secrétariats	
Autres	

**Culture
Communication**
Ministère

MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND
30 JUIN 2005
SERVICE DU COURRIER

Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand
Hôtel de ville, B.P.60
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

- 8 JUIN 2005

Clermont-Ferrand, le 27 JUIN 2005

Direction régionale
des affaires culturelles
Auvergne

Affaire suivie par
Poste
Références

Hôtel de Chazerat
4, rue Pascal - BP 378
63010 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Téléphone 04 73 41 27 00
Télécopie 04 73 41 27 69
<http://www.culture.fr/auvergne>

Hélène Darteville
2714
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
HD/IM/2005/
Mel : helene.darteville@culture.gouv.fr

001417

OBJET : Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand - Place Marcel Sambat
Fouille archéologique préventive

P.J. : 1

ARRIVÉE
30 JUIN 2005
D. A. F. U. R. E.

Monsieur le Maire,

Le diagnostic réalisé à l'adresse portée en objet avait mis en évidence la présence des substructions du château médiéval à l'origine de la genèse de la cité de Montferrand.

En application du livre V du code du patrimoine, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté du Préfet de région n° 2005-176 de la fouille prescrite sur le terrain assiette du projet et cité en objet, ainsi que le cahier des charges de cette opération archéologique.

Ce dernier devra être transmis par vos soins à un (ou des) opérateur(s) d'archéologie préventive agréé(s).

Madame Hélène Darteville, ingénieur d'études au service régional de l'archéologie, reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Frédéric Letterlé
Conservateur régional de l'archéologie

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	
REGISTRE	SERVICE
Secrétariat	
D.G.A.	
D.V.I.	
D.S.I.	
D.A.E.U.	<input checked="" type="checkbox"/>
D.E.A.	
D.E.A.	
B.C.	
E.	
E.T.	

Information
 Suite
 à donner
 Éléments de réponse

Date : 30 JUIN 2005
Le D.R.E. M



PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE

Le Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Service régional de l'archéologie
Opération archéologique n° 5656
Arrêté n° 2005-176

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2004/SGAR/174 du 25 mai 2004 accordant délégation de signature de Monsieur Philippe-Georges Richard, Directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 2002-20 du 5 mars 2002 .

VU le rapport de diagnostic réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) remis au service régional de l'archéologie le 28 juillet 2003 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés en raison de leur localisation, de leur nature et de leur importance affectent des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille préventive sera réalisée préalablement aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Auvergne

Département : Puy-de-Dôme

Commune : Clermont-Ferrand

Lieu-dit : Montferrand, place Marcel Sembat

Cadastre : domaine public

Coordonnées Lambert centrales : X = 660,530

Y = 2088,425

Aménageur : Ville de Clermont

L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport final d'opération.

Article 2 : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour leur mise en œuvre, soit à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit à un service archéologique territorial agréé, soit à toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'État.

Article 3 : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixera, notamment, le prix et les délais de réalisation de ces fouilles ainsi que les indemnités dues en cas de dépassement de ces délais.

Article 4 : le responsable scientifique de la fouille sera désigné par un arrêté ultérieur.

Article 5 : Le Préfet de région autorisera les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat mentionné à l'article 3 avec les prescriptions de fouilles édictées.

Article 6 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés à la présente décision) et sous la surveillance des représentants de l'État.

Article 7 : Les travaux ou constructions prévues susvisés, donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

Article 8 : La présente décision de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagnée d'un cahier de prescriptions élaboré par l'État, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques.

Article 9 : La personne qui projette les travaux notifiera au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Il est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre au préfet de région le rapport de fouilles (en 5 ou en 8 exemplaires) élaboré sous la direction du responsable de la fouille.

Article 10 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage prévu par l'article 11 de la loi du 27 septembre 1941 susvisée qu'au terme de son étude scientifique et après remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.

A l'issue de l'étude, l'ensemble de la documentation concernant la fouille sera remis au Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne pour archivage.

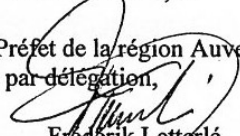
Lors de la remise du rapport de fouille au service régional de l'archéologie d'Auvergne, celui-ci devra être obligatoirement accompagné d'une disquette comportant le texte pour le *bilan scientifique régional*, ainsi qu'une sélection de diapositives représentatives et une proposition d'illustration de la notice.

Article 11 : Le Directeur régional des Affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la ville de Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le

27 JUIN 2005

Pour le Préfet de la région Auvergne
et par délégation,



Frédéric Letterlé

Conservateur régional de l'archéologie

copies à

Préfecture de département
DRAC (SRA)

Ville de Clermont
 Gendarmerie

DDE/Service urbanisme
 OPAC (rue Léon Jouhaux)



PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
Auvergne
Service régional de l'archéologie
Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
63010 CLERMONT-FERRAND
cedex 1
Tél : 04 73 41 27 19

**CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE
OPERATION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE**

(conformément au décret 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières
en matière d'archéologie préventive)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Opération archéologique n° 5656
Arrêté de prescription n° 2005-176

Région : AUVERGNE

Département : Puy-de-Dôme

Commune : CLERMONT-FERRAND

Adresse : Place Marcel Sombat

Cadastre : domaine public

Maître d'ouvrage : ville de Clermont-Ferrand

Nature du projet : Aménagement de la place

Diagnostic archéologique

Prescrit le 5 mars 2002, n° 2002-20, opération archéologique n° 4568

Période : Médiéval

Responsable d'opération : Fabrice Gauthier, Inrap

DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Type d'intervention

étude travaux de terrain travaux de laboratoire

Localisation et données techniques particulières

Emprise de la fouille : 1500 m² (délimitée sur le plan joint en annexe).

Section / parcelles concernées par la fouille : domaine public. Place dans son intégralité

Niveau de décaissement prévu pour l'aménagement : supérieur à 30 cm.

Données scientifiques

Contexte archéologique

Sur la partie sommitale du plateau de Montferrand, la place circulaire M. Sambat occupe l'emplacement de l'ancien château. Celui-ci est mentionné pour la première fois en 1126. Le dessin de l'armorial de Revel (XV^e), présente un château imposant constitué d'une enceinte circulaire flanquée de tours rondes et d'une tour maîtresse elle-même protégée de tours d'angles. des documents du XVI^e et du XVIII^e apportent d'autres renseignements sur la topographie des lieux : l'enceinte forme un polygone irrégulier, avec des pans coupés aux angles à l'emplacement des anciennes tours. Une tour est située à l'intérieur de l'enceinte légèrement décentrée au sud-ouest. A l'ouest, la porte de l'enceinte est constituée d'une tour carrée.

Le diagnostic a révélé un arasement conséquent des vestiges de l'ancien château. Le sol géologique affleure à 30 cm dans la partie sud. Aucun niveau de sol n'a été observé. Cependant des vestiges importants sont conservés : les fondations d'un bâtiment, des petites pièces excavées et un ensemble de structures en creux. Le bâtiment forme un rectangle orienté est-ouest. Il peut être identifié sans équivoque au donjon figurant sur les plans XVIII^e. La construction semble se prolonger vers le nord, ce qui pourrait indiquer un état antérieur à celui des plans modernes. Les fondations ne présentent pas de traces des tours d'angle figurées dans l'Armorial. Ces tours pourraient n'être que de simples échaugettes.

Différentes fosses ont été observées au sud et à l'est de la tour. La moitié d'un silo à parois globulaires et fond légèrement concave a été fouillé. Il a servi de dépotoir entre le XIV^e et la 1^{ère} moitié du XV^e. Le mobilier est riche et varié (céramique, objets métalliques, verre, faune) dont le cerclage d'un seau et un fût de chandelier en bronze. La faune présente également un potentiel intéressant avec la présence d'oiseaux de type canard et pigeons. Deux autres silos ont été identifiés à proximité, dont un a livré de la céramique attribuable aux XII-XIII^e.

Objectifs scientifiques

L'emprise générale de la place devra être décapée afin de mettre en évidence la totalité des vestiges conservés. Ceux-ci étant faiblement enfouis, un décapage de 30-40 cm est suffisant et ne devrait pas toucher les réseaux ceux-ci étant plus profondément enfouis.

Le plan du château devra être dégagé et relevé. Les structures en creux de type fosse dépotoir devront être fouillées exhaustivement.

Les substructions à l'intérieur du donjon devront être étudiées (F7 et F8).

Les fossés apparus dans le cadre du diagnostic devront être appréhendés d'un point de vue géomorphologique comme leur fonction et datation.
Il conviendra en outre de porter une attention aux éventuelles sépultures associées à la chapelle sainte-Catherine.

Principes méthodologiques

Cette opération doit être menée rapidement. Sa durée ne devrait pas excéder un mois sur le terrain. L'équipe doit être réduite (4-5 personnes).

En préalable de l'opération, le responsable prendra contact avec le service régional de l'archéologie. Il rendra compte régulièrement de l'avancement de la fouille, notamment en cas de découverte majeure, afin d'adapter au mieux le déroulement de l'opération.

Le projet d'opération comprendra :

- les modalités de décapage, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés ;
- le mode d'enregistrement des données et le détail de leur mise en œuvre ;
- la méthodologie adoptée pour la fouille ;
- la prise en compte des données paléo-environnementales.

L'opération sera conduite à partir d'une fouille en aire ouverte (cf. plan). Le décapage extensif se fera comme suit :

- avec une pelle mécanique ; les déblais devront être évacués par camion ;
- Le décapage jusqu'aux niveaux archéologiques sera réalisé par passes mécaniques successives avec une pelle à godet lisse ;
- L'emploi d'une minipelle et d'un sambron pendant la durée de la fouille sera éventuellement nécessaire ;

L'opération archéologique devra répondre aux normes d'hygiène et de sécurité requises (infrastructure et clôture du chantier en particulier).

~~Des coupes de référence devront être conservées dans la zone test de fouille ou un paléosol est conservé ; la totalité des structures sera relevée en plans géo-référencés et coupes.~~

Le mobilier devra être lavé et conditionné au fur et à mesure de la fouille. Toutes les mesures de conservations devront être prises en compte dès la mise au jour du mobilier en matériaux périssable.

Qualifications du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Responsable d'opération :

Le Préfet de région désignera comme responsable un archéologue spécialisé qui devra disposer d'une solide expérience en matière de fouille de ce type de vestige pour les périodes concernées.

L'équipe :

Les effectifs prévus dans le projet d'opération seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le préfet de région. Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives ; le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;

- le nombre et la qualification des spécialistes (responsable de secteur, céramologue, géomorphologue, palynologue, archéozoologue, carpologue, anthropologue etc.) et leurs coordonnées ; leur collaboration devra être effective dès la phase terrain ;
- le nombre de techniciens et leurs compétences particulières, le cas échéant.

Une collaboration avec les acteurs de la recherche paléoenvironnementale locale est vivement souhaitée (Laboratoire de géographie physique de Clermont Ferrand), et ce dès la phase terrain.

6 Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français.

Le délai limite pour la remise du rapport final est fixé à 12 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

Le rapport final sera remis en 8 exemplaires. Deux de ces rapports au moins, comporteront des tirages argentiques pour des questions d'archivage pérenne ; les autres pourront être en photocopie couleur.

L'inventaire détaillé du mobilier issu de l'opération sera joint en annexe des rapports destinés à l'Etat et au propriétaire.

Le rapport final sera organisé en trois sections :

La première section comprendra :

- **Fiche technique de l'opération** : référence du site, du projet et de l'opération
- **Générique de l'opération préventive** : liste détaillée des intervenants scientifiques, techniques et administratifs
- **Eléments de rappel de la prescription** : décision de prescription émise par le Préfet de région, DRAC, SRA ;
- **Notice scientifique** : résumé scientifique et technique de l'opération sur disquette, pour l'édition du bilan scientifique régional ainsi qu'une sélection de diapositives représentatives et une proposition d'illustration de la notice.

La deuxième section comprendra le corps du rapport :

- **Introduction** : circonstances de l'opération, cadre environnemental et contexte archéologique, données d'archives.
- **Déroulement de l'opération** : modalités techniques, méthodologie, stratégie et objectifs de l'opération. Le rapport indiquera les aspects de la prescription qui n'ont pas pu être pris en compte et / ou qui n'ont pas fourni de résultats, ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées lors de la mise en œuvre de l'opération.
- **Résultats scientifiques** : analyse de la stratigraphie, des structures et du mobilier ; description des résultats
- **Synthèse scientifique** : diagrammes stratigraphiques de mises en phase et période, conclusions par période chronologique qui renvoient aux plans par phase en regard de l'argumentation archéologique,

apport de l'étude topographique et des recherches d'archives, comparaisons éventuelles avec d'autres sites régionaux connus.

Le rapport devra préciser l'état du site après la fouille et signaler la présence éventuelle de vestiges ou de niveaux archéologiques restés en place.

- **Documentation iconographique** : carte de localisation (département, commune, site), un plan de situation général dans la ville, contexte géologique topographique, localisation cadastrale du projet, plan général des vestiges rapporté dans la parcelle cadastrale et son environnement, des extraits de plans cadastraux anciens et récents avec le report de la parcelle, des plans par phases, le plan de la fouille toutes phases en couleurs sur une planche A3 et en réduction reporté sur le cadastre, des plans par phase en report sur le cadastre et en détails sur des planches A3, planches de mobilier, vues argentiques significatives et tout document susceptible d'éclairer les résultats (archives, restitutions, plans de synthèse...). Les plans devront tous être orientés selon le même axe avec une échelle graphique courante.

- Bibliographie

La troisième section regroupera les inventaires :

- inventaire de la documentation de terrain, inventaire du mobilier archéologique avec mode d'enregistrement, de stockage et lieu de dépôt provisoire, listing des documents photographiques et du mobilier céramique.

Le mobilier archéologique devra être conditionné dans le respect des mesures de conservation préventive adaptées à chaque matériau. Le matériel céramique, toutes périodes confondues, fera l'objet d'un dénombrement et de caractérisations typologiques détaillées.

Les archives de fouille devront être remises à la fin de l'opération selon les normes définies par le S.R.A. Auvergne, que le responsable d'opération aura pris soin de connaître avant la phase de mise en forme des données.

Les informations contenues dans ce document revêtent un caractère confidentiel.

Fait à Clermont-Ferrand, le

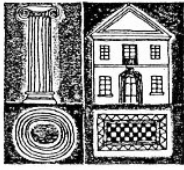
Pour le Préfet de la région Auvergne
et par délégation,


Frédéric Letterlé

Conservateur régional de l'archéologie

27 JUIN 2005

HADES

BUREAU
D'INVESTIGATIONS
ARCHEOLOGIQUES

D 05-43 1/4

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) Place Marcel Sembat

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

OBJET DE L'OFFRE

La place Marcel Sembat occupe l'emplacement de l'ancien château comtal de Montferrand attesté par les sources écrites dès 1126. Elle fait l'objet d'un réaménagement sur l'intégralité de sa surface, soit 2000 m². Ces travaux d'aménagement entraînent le terrassement superficiel (sur 0,30 à 0,40 m d'épaisseur) de l'ensemble de la place, et le creusement plus profond de fosses pour des plantations et des installations techniques.

Le site a fait l'objet, en juin 2002, d'un diagnostic réalisé par Fabrice Gauthier pour l'INRAP. Cette première étude démontre la conservation des vestiges de l'ensemble castral : bâtiments, silos, fossés. L'histoire de la ville de Clermont-Ferrand est directement liée à celle du château comtal qui, au XII^e siècle constitue un second pôle politique face à l'évêché de Clermont. Son intérêt pour le patrimoine communal est donc primordial. Les travaux d'aménagement de la place Marcel Sembat vont entraîner partiellement la destruction des vestiges archéologiques conservés. En effet, le diagnostic de juin 2002 a fait apparaître un fort pendage du terrain naturel vers le nord. Ainsi, le substrat affleure, au sud, à 0,30 m, alors qu'on le rencontre au nord entre 0,70 et 1,50 m de profondeur. Le Service Régional de l'Archéologie a donc prescrit une fouille archéologique préventive devant permettre de recueillir les données sur l'histoire de ce site avant leur destruction.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Suivant le cahier des charges scientifique de l'arrêté n°200-176 établi par le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, le temps d'intervention sur le terrain ne pourra dépasser 1 mois avec une équipe réduite de 5 personnes. Dans ces limites imposées, la priorité sera donnée à la reconnaissance du plan des constructions du château et leur datation : la porte d'accès dans l'enceinte castrale, le donjon et le ou les logis attenants, la chapelle Sainte-Catherine, les bâtiments annexes (granges, écuries...). La chronologie relative des différentes constructions occupant le site castral sera établie à partir de sondages visant à comprendre la stratigraphie de l'occupation liée à ces bâtiments. Ces sondages manuels seront menés jusqu'au substrat. Pour aider à affiner les datations, il est nécessaire de compléter les recherches en archives pour les périodes récentes, sur l'état des bâtiments (compoix, inventaires après décès...) et sur leur destruction (prix faits, délibérations communales, etc.).

La présence de plusieurs silos reconnus par le diagnostic ayant servis de dépotoir au XIV^e-XV^e siècle, demande une attention particulière sur ces structures en creux qui seront, autant qu'il se pourra, fouillées dans leur intégralité, afin de recueillir le maximum de mobilier archéologique pouvant nous informer sur la vie quotidienne des habitants du lieux pour la fin du Moyen Âge. La richesse et la diversité des objets extraits lors des sondages préalables demandent de prévoir un budget pour la stabilisation et la conservation du mobilier qui sera recueilli dans ces fosses.

La présence de sépultures aux environs proches de la chapelle Sainte-Catherine n'est pas à exclure. Seules les tombes menacées de destruction seront fouillées. L'étude des individus sera limitée à une observation taphonomique et physique sur site (estimation d'une tranche d'âge et du sexe). Aucune étude bio-anthropologique n'est envisagée. Cette dernière n'apportant aucune donnée scientifique pertinente sur un nombre restreint d'individus.

Afin de rester dans les délais imposés par le cahier des charges scientifiques et par le calendrier des travaux, notre intervention se bornera à explorer l'intégralité de la place dans la limite des travaux d'aménagement engagés par la ville.

- Au démarrage de l'intervention archéologique, le terrassement des terrains morts jusqu'aux premiers niveaux archéologiques devra se faire sous surveillance archéologique, à l'aide d'un engin mécanique muni d'un godet lisse, par passes successives. Ce terrassement superficiel (entre 0,20 et 0,40 m d'épaisseur) est à la charge de l'aménageur.

- Les creusements des fosses techniques, des fondations d'emmarchements et des plantations sont à réaliser par l'entreprise de terrassement retenue pour l'aménagement de la place durant l'intervention archéologique, sous surveillance d'un archéologue, à l'aide d'un engin mécanique muni d'un godet lisse par passes successives. Ces creusements seront traités en sondages archéologiques afin de comprendre la stratigraphie du site.

- Un cordon de terre de 3 à 4 m de large sera laissé le long des façades des maisons afin de faciliter l'accès à ces dernières, en toute sécurité. Le terrassement de ce cordon sera réalisé par l'entreprise de terrassement retenue pour l'aménagement de la place durant la phase de fouilles du site (il n'est pas prévu d'intervention complémentaire après le mois de fouille).

- Les sondages archéologiques complémentaires nécessaires pour la compréhension du site seront réalisés à l'initiative et sous la conduite de l'archéologue responsable d'opération en accord avec le Service Régional de l'Archéologie. L'emploi d'une mini-pelle pendant la durée de la fouille sera éventuellement nécessaire. Une provision est donc à prévoir dans le budget. L'évacuation des déblais de fouille consécutifs aux creusements des sondages est à la charge de l'aménageur.

D 05-43 3/4

Cette opération d'archéologie préventive sera menée en concertation avec les chercheurs régionaux travaillant dans les divers domaines de recherche rencontrés lors de l'intervention.

Des analyses spécialisées pourront être menées suivant la pertinence des questionnements qui se poseront en cours d'étude. Le choix de ces analyses (C 14, sédimentologie, anthracologie, carpologie, etc.) sera conjointement défini par le responsable d'opération et le Service Régional d'Archéologie.

CONTENU DE LA MISSION

Travaux de terrain (1 mois)

- Surveillance archéologique du décapage mécanique de la place et des fosses à fouiller par passes successives.
- Fouilles manuelles comprenant le dégagement des structures archéologiques, un nettoyage des coupes, le relevé des vestiges et de la stratigraphie, la collecte du mobilier archéologique.

Recherches documentaires historiques (4 jours)

- Recherches documentaires dans les bibliothèques départementales et en archives permettant de replacer le site dans son contexte historique, notamment : lecture des compoix existants, sondages dans les registres de notaires aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.
- Consultation des plans et cadastres anciens.

Étude post-fouille

- Analyse des données du terrain, mise au net des relevés de terrains, infographie.
- Nettoyage, classement et étude du mobilier archéologique.
- Synthèse historique.
- Rédaction d'un document final de synthèse regroupant l'ensemble des données et leur interprétation.

PRESTATIONS NON PRÉVUES, À LA CHARGE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Prestations particulières :

- la fourniture d'un jeu de plan topographique du site et d'un jeu de plan du projet avec cotes altimétrique des terrassements sur support informatique ;
- les terrassements mécaniques sous surveillance archéologique de la place, des fosses techniques, des plantations et du cordon périphérique, à l'exception de ceux mentionnés dans le DPGF. Ces décapages et terrassements devront être réalisés par passes successives sous le contrôle d'un archéologue ;
- l'évacuation des déblais de fouilles, à l'exception de ceux mentionnés dans le DPGF.

Hygiène et sécurité durant la phase chantier (1 mois) :

- la consultation des plans de recollement des réseaux existants afin de s'assurer de l'absence de câbles ou de réseaux enterrés dans les zones devant faire l'objet des investigations archéologiques ;
- la fourniture et la mise en œuvre des mesures de sécurité collectives de chantier pour la protection du public (clôtures, signalisations, etc.).

INSTALLATION DE CHANTIER

Notre proposition comprend une installation de chantier composée d'un bungalow de chantier de 15 m² équipé (table, chaises, bureau) et raccordé à l'électricité, un sanitaire chimique, un raccordement au réseau d'eau potable et les dépenses de fluides de ces installations.

Ces équipements sont prévus pour la durée de l'opération de terrain. Ils seront fournis, mis en œuvre et repliés à notre charge.

La mise en place d'une clôture à la périphérie du site des fouilles et d'une signalisation adaptée est à la charge du maître d'ouvrage.

D 05-43 4/4

DÉLAIS DE L'INTERVENTION

L'opération de fouilles archéologiques pourra débuter dans un délai de 10 jours à compter de la date de l'ordre de service, sous réserve d'accord du Service Régional de l'Archéologie sur la méthodologie de travail et l'équipe d'archéologues envisagées.

En tout état de cause, l'intervention de terrain ne démarrera qu'après la mise en place des dispositifs de sécurité du public (clôture de chantier, panneaux, etc.) par le maître d'ouvrage.

Le délai d'exécution de l'ensemble des fouilles archéologiques a été fixé à 1 mois après leur commencement.

Labège, le 25 juillet 2005

La s.a.r.l. HADÈS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by 'P' and a long horizontal stroke ending in a small '7'.

Bernard Pousthomis, Gérant.



PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE

Le Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Service régional de l'archéologie
Opération archéologique n° 5656
Arrêté n° 2005-264

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2004/SGAR/174 du 25 mai 2004 accordant délégation de signature de Monsieur Philippe-Georges Richard, Directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 2005-176 du 27 juin 2005 ;

VU le marché conclu le 20 septembre 2005 :

l'aménageur : Ville de Clermont-Ferrand
et l'opérateur : HADES (Innopolis, rue de la Découverte, voie 2, BP438, 31314 Labège cedex)
qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 20 septembre 2005 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique. Le diagnostic réalisé a en effet confirmé la présence d'un gisement daté de la période néolithique.

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Auvergne
Département : Puy-de-Dôme
Commune : Clermont-Ferrand
Lieu-dit : Place Marcel Sombat
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : domaine public

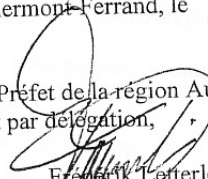
Article 2 : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Clermont-Ferrand.

Article 3 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de ses représentants.

Article 4 : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est Laurent D'AGOSTINO.

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 SEP. 2005

Pour le Préfet de la région Auvergne
et par délégation,

Frédéric Letterlé
Conservateur régional de l'archéologie

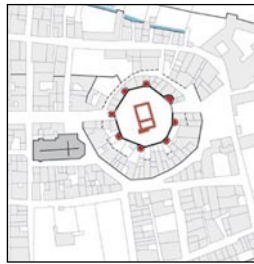
Copies à

Préfecture de département HADES

Mairie

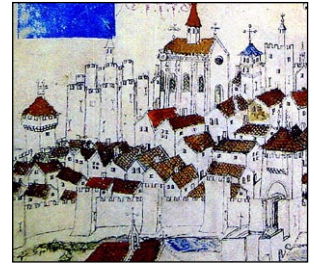
DRAC (SRA)

Gendarmerie



Les résultats scientifiques

Introduction



Sous le vocable de Clermont-Ferrand, deux entités urbaines sont réunies depuis l'édit de 1731, deux identités aussi, encore bien palpables aujourd'hui malgré deux siècles d'histoire commune et d'une politique volontariste d'unification. Clermont, d'une part, fruit d'une histoire deux fois millénaire, ville romaine et cité épiscopale au Moyen Âge. Montferrand, d'autre part, ville neuve créée au début du XII^e siècle sous l'impulsion des comtes d'Auvergne dans le but d'affirmer leur pouvoir face à l'évêque, à trois kilomètres à peine de sa rivale. Aux points culminants des deux villes, chacune juchée sur une éminence du rebord occidental de la plaine de Limagne, leurs emblèmes monumentaux : la cathédrale d'une part, le château d'autre part. Le vide urbanistique longtemps préservé entre les deux villes n'aura été comblé qu'au cours du XX^e siècle, avec la croissance de la population et le développement industriel.

La place Marcel Sembat à Montferrand est l'emplacement bien connu de l'ancien château des comtes d'Auvergne, mentionné pour la première fois en 1126 et à l'origine du développement de la ville face à la cité épiscopale de Clermont. Disparu depuis la fin du XVIII^e siècle, encore parfaitement lisible dans le parcellaire urbain, le château de Montferrand, du fait de son rôle majeur dans l'histoire auvergnate au Moyen Âge et dans la morphogenèse de la ville, fut l'objet de nombreux travaux érudits et scientifiques depuis le début du XX^e siècle. Les projets d'aménagement de la place, partie intégrante d'un vaste programme de réhabilitation du centre ancien de Montferrand, menaçaient d'une disparition totale les derniers vestiges du château comtal. Après un diagnostic archéologique positif réalisé par Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier (I.N.R.A.P.) en 2002, une prescription de fouille préventive était émise en 2005 par le Service Régional d'Archéologie d'Auvergne dans le cadre du réaménagement de la place par la Ville de Clermont et sa mise en œuvre confiée au bureau d'études Hadès.

Cette étude archéologique, aux enjeux scientifiques importants malgré l'état de conservation du site, a permis d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire de la ville de Montferrand à travers celle de son château et, nous l'espérons, d'apporter quelques réponses aux questions maintes fois posées quant à ses origines.

1. Le site



1.1 Situation géographique

Laurent D'Agostino

La ville de Clermont-Ferrand est située sur la bordure occidentale de la plaine d'effondrement de la Limagne, qui accueille le cours de l'Allier coulant du sud vers le nord à l'est de Clermont-Ferrand [Fig. 1]. La plaine de Limagne est bordée à l'ouest par les hauts plateaux du massif central, marqués par les massifs volcaniques successifs du Sancy au sud-ouest et des Monts Dôme à l'ouest. La ville de Clermont-Ferrand occupe une partie de la plaine appelée la Limagne des Buttes, ponctuellement jalonnée par des éminences rocheuses constituant les premiers contreforts des hauts plateaux¹. La ville antique d'*Augustonemetum*² et la cité épiscopale médiévale de Clermont qui lui a succédé occupent l'une de ces buttes rocheuses dominant la plaine, au pied de la chaîne des Puys.

La ville médiévale de Montferrand s'est développée à partir du XII^e siècle à 3 km au nord-est de la cité de Clermont sur une autre de ces buttes. Elle constitue aujourd'hui un quartier de la ville de Clermont-Ferrand [Fig. 2]. Elle est située sur le tracé de l'axe de communication majeur qui traversait l'Auvergne médiévale du nord au sud, le *chemin français*. On ignore le tracé exact de cette route au moment où la ville est créée, mais à la fin du XII^e siècle un des itinéraires fréquentés passait par le plateau de Montferrand³.

La place Marcel Sembat occupe la partie orientale de la vieille ville de Montferrand, dont le plan montre encore en grande partie la structure de son enceinte médiévale ; celle-ci affecte la forme d'un trapèze irrégulier épousant la topographie naturelle de la butte marneuse qui la porte [Fig. 3]. La place Marcel Sembat, emplacement bien connu du château des comtes d'Auvergne, à l'origine du développement de la ville, évoque encore par son plan polygonal la forme du site castral [Fig. 4].

1.2 Historique de l'occupation du site

Laurent D'Agostino

1.2.1 Le château et la ville de Montferrand : historiographie des recherches

La ville de Montferrand, du fait de son importance dans l'histoire de l'Auvergne et de son lien particulier avec les comtes d'Auvergne, a très tôt fait l'objet d'études historiques. Dès le XVIII^e siècle, Baluze s'y intéresse au

1 BALLUT Christèle, « Exemple d'évolution paysagère sur le long terme : l'homme et le milieu en Grande Limagne de Clermont-Ferrand depuis le Néolithique », MARTIN Daniel (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay), mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, 2002, p. 33-41 ; pour le cadre géomorphologique de Montferrand, voir l'étude de Christèle Ballut dans GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe et alii, *D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.), p. 76-82.

2 Pour le contexte antique du bassin de Clermont-Ferrand, voir PROVOST Michel, MENNESSIER-JOUANNET Christine, *Carte archéologique de la Gaule. 63/1 Clermont-Ferrand*, Paris, 1994.

3 Le texte de la charte de franchise de Montferrand précise les dimensions des parcelles à lotir de part et d'autre du chemin, correspondant à l'axe de la rue des Cordeliers / rue Jules Guesde ; TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférences du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996.

cours de ses travaux sur les comtes puis les dauphins d'Auvergne⁴. Au XIX^e siècle, Ambroise Tardieu livre une première monographie de la ville de Montferrand, mais ses travaux érudits ne mentionnent que rarement les sources exploitées⁵. Puis dès le début du XX^e siècle, la charte de franchise accordée aux habitants de Montferrand, mise en lien avec la genèse de la ville, fera l'objet de travaux successifs et suscite encore aujourd'hui des approches critiques⁶. L'histoire de la ville est toujours explorée par Josiane Teyssot dans le cadre de ses recherches sur le fait urbain en Auvergne au Moyen Âge⁷.

Emmanuel et Henri du Ranquet seront les premiers à accorder une place importante au bâti médiéval de la ville, et en particulier à son château, même si celui-ci était d'ores et déjà détruit lors de leurs travaux en 1936⁸. Le Pr. Gabriel Fournier, analysant l'Armorial de Guillaume Revel, renouvellera en 1973 l'approche de l'histoire de la ville et du château à travers une analyse confrontant les sources archivistiques, iconographiques et archéologiques⁹. Avec le développement de l'archéologie préventive, les études archéologiques successives menées dans l'emprise du secteur sauvegardé de Montferrand depuis les années 1990¹⁰ ont contribué à préciser la chronologie et la structure de bon nombre de bâtiments, éclairant d'un jour nouveau le développement de la ville neuve médiévale. Le corpus exceptionnel de bâtiments civils conservés, s'échelonnant entre le XII^e et le XVI^e siècle, ne cesse d'être encore exploré aujourd'hui et attend une étude de synthèse¹¹. La connaissance de la fortification urbaine et castrale en particulier a été renouvelée par les études de Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier en 2002 et 2003¹². La présente étude fait suite à leurs travaux, dont elle bénéficie largement.

4 BALUZE, *Histoire générale de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708, 2 vol.

5 TARDIEU Ambroise, *Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne*, Moulins, 1875.

6 BOUDET Marcellin, « Collection inédite de chartes de franchises de Basse Auvergne, XIIIe-XVe siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, 2^{ème} série, fasc. 24, 1907 ; RANQUET (du) Henri, « La charte de coutume de Montferrand », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXXV, avril-septembre 1972, p. 279-305 ; CHARBONNIER Pierre, « La charte de Montferrand », dans TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférences du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996, p. 12-23.

7 TEYSSOT Josiane, « Une crise urbaine au milieu du XVe siècle : Montferrand, 1442-1447 », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XCV, n° 708, janvier-mars 1991, p. 195-203 ; TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférences du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996 ; TEYSSOT Josiane, « Les villes d'Auvergne pendant la guerre de Cent ans », *La guerre, la violence et les gens au Moyen Age*, t. II, *La violence et les gens*, 119^e Congrès national des Sociétés savantes, Amiens, 1994, Paris, 1996, p. 49-57 ; TEYSSOT Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIVe-XVe siècles », *Château Gaillard. Études de castellologie médiévale, XVIII. Actes du colloque international tenu à Gilleleje (Danemark), 24-30 août 1996*, Caen, 1998, p. 231-239 ; TEYSSOT Josiane, « Montferrand, l'église Notre-Dame de Prospérité », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 235-239.

8 RANQUET (du) Henri et Emmanuel, *Les vieilles pierres de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1936.

9 FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973 ; et plus particulièrement p. 78-84.

10 TOURTIER (de) B., *Montferrand secteur sauvegardé, plan de sauvegarde et de mise en valeur*, Ministère de l'équipement, du logement et du transport, Département du Puy-de-Dôme, ville de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1990.

11 Une première approche synthétique de la question a été donnée dans : GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture domestique du XIIe au XIVe siècle dans les agglomérations du Puy-de-Dôme. État des questions », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 241-278 ; GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Trois demeures des XIIe et XIIIe siècles à Montferrand : les maisons « de l'Éléphant », « de la Chantrerie » et « d'Adam et Ève » », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 279-311. Plusieurs études archéologiques préventives ont par ailleurs été réalisées ces dernières années par Christian Le Barrier sur le bâti civil montferrandais.

12 GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, *D.F.S. d'Étude documentaire « Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2002 (dactyl.) ; GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe et alii, *D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.).

1.2.2 Les comtes d'Auvergne et la genèse de la ville de Montferrand

La fondation de la ville de Montferrand intervient avant 1120, dans le contexte de la lutte qui oppose le comte d'Auvergne et l'évêque de Clermont. Si le comte possède des biens et des droits dans la cité épiscopale de Clermont, l'évêque reste le tout puissant seigneur de la cité et le comte Guillaume VI ne parvient pas à affirmer son autorité politique. En 1120, la ville de Montferrand est mentionnée pour la première fois à l'occasion de la donation par le comte des églises de Montferrand au pape Calixte II¹³ ; celui-ci les remet à l'abbaye de La Chaise-Dieu qui fonde dans la ville un prieuré et une église au titre de Saint-Robert.

Un embryon d'agglomération semble exister dès les années 1120¹⁴. Pourtant, le château ne semble pas encore construit ou du moins achevé lors d'une première intervention de Louis VI le Gros en 1122, qui vient au secours de l'évêque ; le roi assiège alors Pont-du-Château, mais Montferrand n'est pas l'un des objectifs de cette campagne. On ne peut toutefois exclure l'hypothèse que le roi ait jugé inutile ou plus prudent de ne pas s'attaquer au château de Montferrand. En revanche, en 1126, Louis VI le Gros met le siège devant le château et la ville de Montferrand¹⁵. Les troupes royales mettent le feu à des maisons de Montferrand ; l'incendie empêche alors les troupes royales d'attaquer directement le château, et ce fait démontre que l'agglomération s'était développée autour du château comtal, dans lequel les troupes du comte se réfugient. Deux éléments caractérisent par ailleurs la fortification : l'enceinte castrale proprement dite et sa tour en premier lieu ; une enceinte protégeant l'agglomération en second lieu.

La nouvelle ville et son château, tout comme le comte, durent bénéficier de l'échec du siège de Louis VI le Gros. En 1193, le comte Dauphin donne en douaire la ville de Montferrand à son épouse et à ses héritiers ; dès 1196, la comtesse G. et son fils Guillaume accordent aux habitants de Montferrand l'une des premières chartes de franchise d'Auvergne¹⁶, et la ville se dote d'un consulat. Peu à peu, Dauphin délaisse le château de Montferrand, et transfère dans le premier tiers du XIII^e siècle sa résidence principale à Champeix. En 1225, Montferrand passe dans la mouvance royale, alors que Guillaume, fils de Dauphin, fait hommage au roi de la terre de Montferrand. En 1231, Guichard, seigneur de Beaujeu, achète la seigneurie de Montferrand. En 1292, Louis II de Beaujeu, qui avait contracté une dette envers les habitants de Montferrand, vendit le château, la ville et la châtellenie de Montferrand à Philippe le Bel. En 1327, à la suite de la constitution du duché de Bourbon, la ville fut cédée par le roi Charles le Bel à Louis de Bourbon, mais elle fut replacée dès l'année suivante dans le domaine royal. En 1360, le château connaît une nouvelle vie de cour avec l'apanage de Jean, duc de Berry, puis revient en 1416 à la couronne. En 1425, le duché d'Auvergne est cédé aux Bourbon, et cette cession donna lieu à la création du bailliage royal de Montferrand ; il fut supprimé en 1551, et une cour des Aides lui succéda. Plusieurs projets sont envisagés pour installer la cour des Aides à la fin du XVI^e siècle dans l'ancien château, mais la vétusté des bâtiments empêche l'aboutissement de ces démarches.

La ville prend un essor non négligeable à partir de la fin du XII^e siècle à en juger par le nombre d'établissements religieux qui s'y installent à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle. Dans les années 1190, les ordres du Temple et de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem s'installent en périphérie de l'enceinte urbaine et

13 BALUZE, *Histoire générale de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708, vol. 2, p. 62-63.

14 FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973 ; et plus particulièrement p. 78-84.

15 SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. Waquet, Paris, 1929, p. 236-239 ; nouvelle édition, SUGER, *La geste de Louis VI le Gros*, édité par Michel BUR, Paris, 1994, p. 146-150.

16 Villefranche-d'Allier en 1138 a reçu une charte du seigneur de Bourbon, puis Nonette en 1188 de la part du roi ; CHARBONNIER Pierre, « La charte de Montferrand », dans TEYSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférence du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996, p. 14.

fondent deux importantes commanderies au nord et au sud-est de la ville¹⁷. Vers la même date, ce sont les hospitaliers de Saint-Antoine de Viennois qui s'installent au sud du château comtal ; selon Gabriel Fournier, ils se verront confier avant 1199 la léproserie d'Herbet, fondée par la comtesse G. En 1229, les franciscains fondent à leur tour un couvent au nord de la ville. Ces fondations monastiques traduisent clairement la politique d'expansion menée par les comtes d'Auvergne¹⁸.

À la fin du XII^e siècle, la charte de franchise accordée aux habitants de Montferrand organise le lotissement régulier de la ville neuve¹⁹, et elle s'étend progressivement à partir du noyau primitif constitué autour du château le long de deux axes principaux correspondant aux actuelles rue des Cordeliers / rue Jules Guesde et rue de la Rodade / rue du Séminaire²⁰. Les photographies aériennes livrent avec une relative clarté le schéma de l'évolution du parcellaire, et en particulier du rôle majeur du château dans la genèse de la ville [Fig. 5 et 6]. L'évolution du plan urbain et de son enceinte est cependant encore mal connue aujourd'hui et plusieurs théories ont été évoquées par les historiens et les archéologues. Les premiers, Henri et Emmanuel du Ranquet proposent une hypothèse d'évolution de la ville comtale : à partir du noyau primitif d'habitations constitué selon un plan concentrique autour du château, l'agglomération se serait développée selon un axe est-ouest autour de l'église collégiale Notre-Dame ; ils proposent de voir dans l'extension maximum de l'enceinte urbaine un plan atteint dès le XIII^e siècle et loti progressivement²¹ [Fig. 7].

Au regard de la topographie urbaine et de sa confrontation avec la représentation de la ville donnée par Guillaume Revel dans son *Armorial*²² [Fig. 8], Gabriel Fournier a cependant pu mettre en évidence les traces fossilisées dans le parcellaire de plusieurs enceintes successives²³ [Fig. 9] et remis en cause les interprétations des du Ranquet. La morphogenèse de la ville aurait eu pour point central le château comtal (place Marcel Sembat), hypothèse sur laquelle tous les auteurs s'accordent, avec un premier lotissement annulaire autour du château, délimité au sud par la rue du château. Une deuxième étape du développement de l'habitat aurait suivi l'axe est-ouest du plateau marneux de part et d'autre de l'église Notre-Dame, entre les rues du Temple au nord et Sainte-Marie au sud. Le lotissement régulier défini par la charte de peuplement de la fin du XII^e siècle aurait entraîné la création d'une enceinte trapézoïdale limitée à l'ouest par le tracé de la rue du Docteur Balme / rue Marmilhat. Le développement de la ville aurait ensuite repris le long de l'axe est-ouest avec la création d'un faubourg délimité par les rues du Puits Martel / du Moulin / du Cardinal

17 Au nord de la rue du Temple pour les templiers, et non rue Parmentier comme il est communément admis sans aucun fondement archivistique ou archéologique ; au sud-est de l'enceinte de la ville pour les hospitaliers de Saint-Jean ; sur ces questions, voir D'AGOSTINO Laurent, D.F.S. de prospection thématique annuelle : *Les commanderies du Temple et de l'Hôpital dans l'ancien diocèse de Clermont*, dactyl., Université Lumière Lyon II / DRAC Auvergne – SRA, 2002, p. 194-207.

18 FRAY Jean-Luc, « Réseau urbain et «localités centrales» en Auvergne, Bourbonnais et Velay au bas Moyen Âge », MARTIN Daniel (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay), mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, 2002, p. 253-262.

19 Le texte de la charte de Montferrand fixe ainsi les dimensions des parcelles à lotir : les parcelles situées le long du chemin, la route nord-sud correspondant à l'emplacement de la rue Jules Guesde / rue des Cordeliers, mesureront 16 brasses de long et 8 de large (26,84 m par 13,42 m), tandis que celles situées en dehors du chemin mesureront 12 brasses de long et 6 de large (20,13 m par 10,06 m) ; TEYSSOT Josiane, « Montferrand et Riom, XIIe – XVe siècle », GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth, GALINIÉ Henri, *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2003, p. 100, n. 8. Voir la traduction des articles de la charte dans CHARBONNIER Pierre, « La charte de Montferrand », TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférence du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996, p. 5-12. Notons que la valeur de la brasse employée pour ce calcul (1,6778 m) est tardive et que notre connaissance de son évolution au cours des siècles est très approximative.

20 Pour la topographie générale de la ville et la localisation des principaux toponymes, voir la Fig. 11.

21 RANQUET (du) Henri et Emmanuel, *Les vieilles pierres de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1936, p. 34.

22 Bibliothèque Nationale de France, Fr 22297, fol. 31. Publié dans BOOS (DE) Emmanuel, *L'Armorial d'Auvergne Bourbonnais et Forestz de Guillaume Revel*, 2 vol., Nonette, 1998.

23 FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973, p. 78-84.

Giraud ; la place Poly, aujourd'hui au cœur du centre médiéval, aurait pu ainsi constituer une ancienne place de marché au XIII^e siècle avant son déplacement en dehors des murs de la ville (place de la Rodade). L'extension maximum de l'enceinte semble atteinte, selon l'auteur, à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle au regard de l'architecture du rempart reposant en de nombreux points sur des arcs brisés aveugles ; ce dispositif semble répandu en Auvergne dès le début du XV^e siècle, au Breuil-sur-Couze par exemple²⁴. La vue de Montferrand donnée dans l'Armorial de Guillaume Revel correspond par ailleurs largement au dispositif encore conservé partiellement aujourd'hui, malgré des réparations multiples jusqu'au XVI^e siècle, et des réaménagements jusqu'à nos jours.

Josiane Teyssot, plus récemment, a proposé une nouvelle lecture de l'évolution du plan de la ville et de ses enceintes successives [Fig. 10], en insistant en particulier sur le lotissement progressif de la ville et l'impact de la charte de peuplement²⁵. L'auteur reprend en grande partie les hypothèses de Gabriel Fournier, malgré quelques opinions divergentes. Elle propose de voir, à la suite de la construction du château et d'un premier lotissement concentrique (1), puis d'un deuxième lotissement orienté est-ouest autour de l'église Notre-Dame (3a), un troisième lotissement directement lié à la charte de peuplement, d'orientation nord-sud, de part et d'autre de la rue Jules Guesde / rue des Cordeliers (2) ; celui-ci serait marqué par dix îlots rectangulaires au centre desquels on trouve systématiquement une venelle orientée nord-sud, dans le sens des pentes de l'éperon²⁶. Le lotissement des parties situées au nord et au sud du château (3b) auraient ensuite été englobées dans une enceinte de forme trapézoïdale que l'auteur propose de dater du milieu du XIV^e siècle, différant ainsi de l'hypothèse de Gabriel Fournier. Il nous semble néanmoins devoir signaler que les îlots situés dans ce petit trapèze possèdent des caractéristiques proches de ceux situés de part et d'autre de la rue Jules Guesde / rue des Cordeliers (présence de venelles latrinales en milieu d'îlot notamment mais aussi dimensions et orientations des parcelles), même si les dimensions des îlots ont dû être en partie conditionnées par le parcellaire circulaire lié au château ; la différenciation entre ces deux zones de la ville en particulier d'un point de vue chronologique nous semble discutable, d'autant qu'on retrouve dans les deux secteurs des constructions attribuables aux XIII^e et XIV^e siècles²⁷ [Fig. 11]. Ils sont donc déjà lotis. Un autre lotissement se serait développé à l'ouest de la rue de Marmilhat / rue du docteur Balme (4), avec peut-être une place de marché (place Poly). Enfin, la dernière enceinte urbaine, englobant de nouveaux quartiers (5 et 6), serait une construction liée aux guerres de Religion, et l'auteur propose de la dater entre 1574 et 1577 ; elle serait une adaptation de l'enceinte au développement des canons, et la muraille aurait été repoussée de 30 à 40 m afin d'aménager un boulevard entre les parcelles bâties et l'enceinte.

Fabrice Gauthier avait déjà souligné avec justesse le caractère contradictoire des hypothèses évoquées par les différents auteurs quant à l'évolution du plan de la ville, ainsi que les problèmes de caractérisation et de datation des enceintes urbaines.

24 GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, *D.F.S. d'Étude documentaire « Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2002 (dactyl.). Les auteurs signalent le même dispositif à Champdieu dans la Loire.

25 TEYSSOT Josiane, « Montferrand et Riom, XII^e – XV^e siècle », GAUTHIER Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth, GALINIÉ Henri, *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2003, p. 97-102.

26 Ces venelles jouent vraisemblablement le rôle de collecteurs d'eaux usées entre les maisons de chaque îlot, la pente naturelle du terrain favorisant leur écoulement ; on voit encore par endroits les aménagements de latrines et d'éviers donnant sur les cours intérieures des maisons. Ces venelles sont assez répandues au Moyen Âge et témoignent de la volonté d'assainir les rues ; voir LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984 ; ESQUIEU Yves, *La ville au Moyen Âge. L'exemple français*, Joué-les-Tours, 2001.

27 GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Trois demeures des XII^e et XIII^e siècles à Montferrand : les maisons «de l'Éléphant», «de la Chanterrie» et «d'Adam et Ève» », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 279-311. L'auteur propose un recensement des constructions civiles médiévales de la ville, même s'il faut noter qu'il n'est que partiel.

Les éléments les plus novateurs dans la lecture de l'évolution du parcellaire urbain et des fortifications ont été apportés par les études documentaires et interventions archéologiques récentes de Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier²⁸, qui ont totalement bouleversé ces dernières années la lecture chronologique jusqu'alors admise à propos de la fortification urbaine. Le premier élément déterminant est la datation de l'enceinte extérieure, précisée par les interventions récentes. Cette enceinte est constituée d'un rempart caractérisé par des arcs brisés destinés à renforcer la stabilité des maçonneries, d'un talus et d'un fossé ; elle est jalonnée de tours rectangulaires. Les sondages réalisés au pied de la plus grande enceinte, à l'emplacement des fossés de la ville du côté nord et à l'ouest, ont livré du mobilier céramique datable du XIII^e siècle au fond du fossé, et des datations ¹⁴C de charbons recueillis au même endroit semblent confirmer cette première observation. De multiples traces de curage ou de recreusement du fossé et de reconstructions de portions de courtine ont été repérées et peuvent être attribuées aux mentions de travaux relevées dans les archives entre les XIV^e et XVI^e siècles. Par ailleurs, d'autres sondages réalisés à l'emplacement d'un bras de la Tiretaine, dont le cours est bien localisé au nord de la ville à une trentaine de mètres de l'enceinte, ont montré que la terrasse aménagée contre le rempart extérieur était constituée de remblais peu compacts qui n'étaient pas destinés à être bâtis²⁹ ; le cours de la Tiretaine aurait ainsi été aménagé en retrait de l'enceinte pour recueillir non seulement les eaux usées provenant des différentes venelles latrinales, mais aussi les eaux de ruissellement et éviter que les remblais de terrasse gorgés d'eau ne provoquent de trop fortes poussées sur la muraille. L'aménagement du rempart extérieur et du cours canalisé de la Tiretaine seraient donc contemporains l'un de l'autre, et aucune trace d'un premier rempart à l'emplacement de la Tiretaine n'a été identifiée, ce qui contredit l'hypothèse de deux remparts successifs, l'un correspondant à l'emplacement de la Tiretaine, l'autre à la dernière enceinte.

Ainsi, ces éléments tendent à démontrer que l'enceinte urbaine atteint son développement maximum dès la fin du XIII^e siècle au moins, ce qui nous conduit à repenser globalement la chronologie de son développement. Si la question du lotissement primitif autour du château ne semble pas aujourd'hui à remettre en cause, de même que l'existence d'une deuxième enceinte de forme trapézoïdale limitée à l'ouest par la rue du docteur Balme / rue de Marmilhat, il semble falloir envisager de dater cette enceinte au moins du début du XIII^e siècle, donc rapidement après la mise en œuvre de la charte de franchise de la ville, ou peut-être dès avant la concession de la charte³⁰ ; la moitié orientale de la ville aurait donc atteint son plus grand développement dès cette date. Il faut cependant signaler qu'elle n'est probablement construite qu'en plusieurs dizaines d'années. En outre, là où Gabriel Fournier envisageait l'existence d'un faubourg ajouté à la première enceinte trapézoïdale et délimité au nord par le rue du Puits Martel et à l'ouest par la rue du Moulin / rue du Cardinal Giraud, on doit remarquer que ces rues suivent en grande partie la forme

28 GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, *D.F.S. d'Étude documentaire « Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2002 (dactyl.) ; GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe et alii, *D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.) ; GAUTHIER Fabrice, « Clermont-Ferrand, Montferrand », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2002*, DRAC Auvergne – SRA, 2004, p. 95-96 ; PRAT Béatrice, « Clermont-Ferrand, Montferrand, Fortifications castrales et urbaines, Analyses », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 77 ; LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, Square Grolières », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2003*, DRAC Auvergne – SRA, 2005, p. 84 ; LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 25 rue du Temple », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 89 ; LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 37 rue de Marmilhat », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 89. Je remercie ici vivement Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier des informations orales complémentaires qu'ils ont bien voulu me communiquer.

29 LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 25 rue du Temple », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 89.

30 Fabrice Gauthier envisage l'existence de cette enceinte dès le milieu du XII^e siècle ; GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, *D.F.S. d'Étude documentaire « Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2002 (dactyl.), p. 29. La charte de 1196 aurait donc conduit à l'abandon de la première enceinte trapézoïdale mais le lotissement de la ville aurait conservé en partie la forme de cette enceinte.

de l'enceinte du XIII^e siècle ; ne peut-on envisager alors que ces rues aient été implantées en fonction de cette enceinte, avec un rôle de desserte de l'habitat en retrait du rempart, et non que l'implantation du rempart corresponde à une extension par rapport à un faubourg préexistant ?

Dans la partie ouest de la ville, les constructions civiles ne sont guère antérieures à la fin du XV^e siècle, mais le rempart semble bien en place autour de 1450 à en juger par le dessin livré par l'Armorial de Guillaume Revel³¹. On ne peut exclure l'hypothèse d'une construction rapide de l'enceinte, avec des dimensions trop vastes par rapport à l'habitat des XII^e et XIII^e siècles, et néanmoins susceptible d'être rapidement lotie au regard du dynamisme de Montferrand à cette période. D'autres cas sont connus de constructions d'enceintes très larges, dont l'emprise ne fut en grande partie lotie que progressivement au cours du Moyen Âge et même tardivement dans l'époque moderne. Ainsi, la ville basse de Provins est dotée d'une enceinte construite en quelques dizaines d'années au XIII^e siècle et son emprise ne fut jamais complètement bâtie au Moyen Âge, une superficie assez importante de la ville étant réservée aux foires ; les plans du XVIII^e siècle témoignent encore d'une faible densité de l'habitat dans l'enceinte urbaine où sont enfermés de nombreuses parcelles cultivées et des jardins³².

Il faut ainsi se garder de voir l'urbanisme médiéval comme une simple adaptation à des contraintes de développement et les enceintes urbaines comme de simples constructions destinées à englober et protéger un bâti préexistant ; la volonté d'un seigneur, dans ce cas les comtes et Dauphins d'Auvergne, et les revenus substantiels qu'il pouvait en tirer ont pu être à l'origine d'un projet ambitieux de développement urbain dont l'enceinte fixe les limites maximales³³, qui ne seront pas toujours atteintes. La partie ouest de la ville, la plus éloignée du noyau initial représenté par le château comtal et encore peu densément construite sur le cadastre de 1831, pourrait témoigner de ce phénomène³⁴. Il n'est d'ailleurs pas en contradiction avec les mentions fréquentes de travaux ou réparations sur l'enceinte du XIV^e au XVI^e siècle dont font état aussi bien Josiane Teyssot que Fabrice Gauthier.

1.2.3 Le château de Montferrand d'après les sources archivistiques, planimétriques et iconographiques

Un bilan des sources mentionnant le château de Montferrand a été dressé en 2002 par Fabrice Gauthier, et seuls seront repris ici les éléments intéressant directement les bâtiments³⁵.

L'intervention de Louis VI le Gros en 1126 marque la première mention de l'existence du château comtal de Montferrand, qui est alors constitué d'une « tour et de sa chemise », autour desquelles s'est développée

31 Nous renverrons ici aux observations de Gabriel Fournier qui nous semblent très convaincantes sur ce point.

32 MESQUI Jean, *Provins. La fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris, 1979.

33 Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la construction des remparts et de la ville d'Aigues-Mortes selon un plan orthogonal prédéfini à l'initiative de saint Louis témoigne largement du volontarisme parfois pratiqué en ce domaine.

34 Les observations réalisées par Christian Le Barrier dans le quartier de la Vacherie tendent à corroborer cette hypothèse ; LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, îlot des quatre granges, quartier Vacherie », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 78.

35 Une brève synthèse est également donnée dans TEYSSOT Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIV^e-XV^e siècles, *Château Gaillard. Études de castellologie médiévale, XVIII. Actes du colloque international tenu à Gilleleje (Danemark), 24-30 août 1996*, Caen, 1998, p. 231-239.

une seconde enceinte enfermant des maisons³⁶. Le parcellaire de la ville, dont le cadastre de 1831 montre l'organisation avant les modifications contemporaines apportées au tissu urbain, a fossilisé la trace d'une enceinte polygonale correspondant à l'emplacement du château (place Marcel Sembat) et entourée d'un anneau de maisons concentrique délimité au sud par la rue du château et passant au nord probablement au-delà de la petite rue du château [Fig. 11]. Ce parcellaire peut correspondre à la description du siège de 1126 qui mentionne une première enceinte urbaine entourant le château. Si les archives concernant Montferrand sont nombreuses, peu concernent directement le château. Les détails de son architecture ne nous apparaissent que tardivement dans le Moyen Age et surtout à l'époque moderne.

L'Armorial de Guillaume Revel, réalisé au milieu du XV^e siècle nous fournit la seule représentation du château de Montferrand en élévation et le plus ancien document permettant d'approcher son architecture³⁷. Le dessin de Revel est réalisé depuis le puy de Chanturgue au nord de Montferrand. C'est donc la face nord de l'enceinte urbaine et du château qui est représentée. Le château, émergeant parmi les constructions civiles, est bien visible dans la partie orientale de la ville. Il apparaît constitué d'une tour quadrangulaire cantonnée de tours circulaires et d'une enceinte polygonale elle aussi cantonnée de tours circulaires [Fig. 8]. Cinq tours sont visibles pour l'enceinte et trois pour la tour quadrangulaire, qui est également surmontée d'une petite guette. L'ensemble reçoit un couronnement de merlons et créneaux. Malgré certains détails très stéréotypés des représentations de l'Armorial, comme les meurtrières à ébrasement triangulaire que l'on retrouve sur bon nombre de dessins, la représentation du château semble réaliste en ce qui concerne le volume de l'ensemble ; il faut noter toutefois que les proportions sont peu respectées, à en juger par la place prédominante accordée à l'église Notre-Dame sur le dessin. Analysant le dessin de Guillaume Revel, Gabriel Fournier a avancé l'hypothèse selon laquelle le château primitif pouvait être constitué d'un « château à motte, dont le château maçonné aurait repris le plan »³⁸. Le château représenté par Revel évoque en effet selon lui les constructions de Philippe Auguste, ce qui le conduit à le dater de l'époque où les Dauphins résidaient à Montferrand à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle.

Une chapelle dédiée à sainte Catherine est mentionnée dans l'enceinte castrale à partir de 1450³⁹ ; au XVIII^e siècle, descriptions et plans la localisent contre l'une des tours de l'enceinte, dans la partie nord-est de la cour.

Un procès-verbal de visite succinct est établi en 1596 dans le but d'évaluer les possibilités d'installation de la cour des Aides au château. Les visiteurs décrivent l'enceinte, cantonnée de cinq ou six grosses tours,

36 « [...] Franchissant l'entrée difficile de l'Auvergne et la ligne de châteaux qui la jalonnait, le roi parvint à Clermont. Comme il faisait approcher son ost du **château de Montferrand**, construit illégalement devant la cité, les chevaliers, chargés de la défense de ce château, considérant avec étonnement l'ost redoutable des Français, si différent du leur, et saisis d'admiration à l'éclat des hauberts et des heaumes sur lesquels se répercutait le soleil, restèrent courts à cette seule vue, abandonnèrent **l'enceinte extérieure** et se transportèrent, juste à temps pour eux, **dans la tour et dans l'enceinte de la tour**. Cependant, mis aux maisons de la zone abandonnée, le feu qui vomissait des flammes réduisit en cendres tout ce qui était là, **à l'exception de la tour et de sa chemise**. Le premier jour, la grande chaleur, résultant de **l'incendie du bourg**, nous obligea à fixer nos tentes au-dehors ; mais le lendemain, quand les flammes furent retombées, nous les reportâmes à l'intérieur. [...] » ; SUGER, *La geste de Louis VI le Gros*, édité par Michel BUR, Paris, 1994, p. 148.

37 Bibliothèque Nationale de France, Fr 22297, fol. 31. Publié par Emmanuel DE BOOS, *L'Armorial d'Auvergne Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel*, 2 vol., Nonette, 1998.

38 FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973, p. 78-84.

39 Archives communales de Clermont-Ferrand, Fonds de Montferrand, FF 2, fol. 110 v°.

et un donjon au milieu avec une vieille et ancienne tour⁴⁰ ; il faut probablement comprendre ici le terme de donjon, non pas comme l'équivalent de « tour », mais bien comme un terme désignant la résidence seigneuriale dans son ensemble⁴¹. Le 4 juin 1631, dans la nuit, les voûtes du château s'effondrent⁴², et seul un bâtiment appelé le « donjon », qui semble cette fois désigner uniquement la tour rectangulaire occupant le centre de la cour, est encore mentionné jusqu'à la Révolution. Un premier plan nous est donné en 1764 par François-Charles Dijon dans le but de transformer les prisons en dépôt de mendicité [Fig. 12] : il montre l'enceinte castrale polygonale avec une tour carrée à l'ouest, qui sert d'entrée, et une tour ronde au nord-est, contre laquelle est installée la chapelle ; au centre, un bâtiment rectangulaire appuyé d'une tour d'escalier en vis dans son angle nord-ouest, est désigné comme le donjon⁴³.

En 1774 et 1775, Antoine Deval, architecte et avocat du Roi, dresse un état des lieux et un projet de restauration du château, qui est en si mauvais état qu'il menace de s'effondrer et ne peut plus servir pour loger les prisonniers ; il signale en particulier que « *les bâtiments étaient plus étendues ainsi qu'il paroît par des vestiges qu'on aperçoit encore mais que le défaut d'entretien et le laps du temps a entièrement détruit* ». Le plan livré par Deval pour la construction de nouvelles prisons montre, avec une certaine précision, l'enceinte polygonale du château ainsi que la chapelle castrale, appuyée contre l'enceinte au nord-est, un bâtiment rectangulaire au centre de l'enceinte qui semble correspondre au donjon et qui contient quatre cachots au rez-de-chaussée, et enfin un petit bâtiment contre l'enceinte au sud, dont l'épaisseur des murs est bien moindre que pour les autres bâtiments et qui sert d'habitation au geôlier⁴⁴ [Fig. 13].

Les vestiges du château comtal seront finalement démantelés à la fin du XVIII^e siècle, après la Révolution.

1.3 Contexte de l'intervention

Laurent D'Agostino

1.3.1 Cause de l'intervention

La fouille préventive de la place Marcel Sembat à Montferrand est intervenue dans le cadre du réaménagement de la place par la Ville de Clermont-Ferrand ; ce réaménagement faisait partie intégrante d'un vaste projet de rénovation urbaine accompagnant l'installation d'une ligne de tramway. Le projet de réhabilitation entraînait le décaissement de la totalité de la surface de la place, qui correspond à l'emplacement du château de Montferrand. Intervenant dans l'emprise du secteur sauvegardé de la vieille ville de Montferrand, ce projet était élaboré en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne afin de prendre en compte la nécessaire étude des derniers vestiges du château comtal avant leur destruction lors des décaissements liés à l'aménagement urbain. À cette démarche s'ajoutait la volonté

40 Archives communales de Clermont-Ferrand, Fonds de Montferrand, DD 6 ; voir TEILHARD DE CHARDIN Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Clermont-Ferrand, fonds de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1902, vol. 2, p. 314 : « [...] Nous avons suivy ledit chasteau, icellui veu et visité en toute son estendu, que nous avons trouvé se composer en circuit d'une muraille espèce et soustenuë par cinq ou six grosses tours, un doneon au milieu, vieux caduc, sans couverture, soustenu de deux vouttes et d'une vieille et antienne tour, assez grand et spacieux, composé de quatre chambres ou salles et de cinq ou six cachotz au dessoubz pour les prisonniers, le tout situé au lieu le plus eminent de toute la ville. [...] ».

41 Sur cette question, voir MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. 1, Cahors, 1991, p. 89-91.

42 Archives communales de Clermont-Ferrand, Fonds de Montferrand, BB 57.

43 A.D. Puy-de-Dôme, 1C1135.

44 B.M.I.U. Clermont-Ferrand, Ms 640.

de restituer la position des structures castrales au sol afin de conserver la trace des bâtiments et de la rendre lisible pour le public dans le cadre de l'aménagement touristique de la ville.

À la suite de l'opération de diagnostic archéologique réalisée en 2002 sur la place par Fabrice Gauthier et Christian Le Barrier⁴⁵, les résultats positifs de l'intervention ont conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire la fouille du site afin de recueillir tous les éléments d'interprétation encore conservés avant leur destruction. En septembre 2005, la Ville de Clermont-Ferrand chargeait le bureau d'études Hadès de mettre en œuvre la fouille préventive.

1.3.2 Durée de l'intervention et équipe de fouille

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 5 octobre au 4 novembre 2005, soit une durée de quatre semaines. L'équipe de fouille était composée de cinq archéologues pour toute la durée de la fouille, auxquels il faut ajouter une archéologue topographe ponctuellement présente sur le site pour assurer le levé planimétrique au gré de l'avancement de la fouille.

1.3.3 Accessibilité du terrain et contraintes techniques

La fouille en milieu urbain nécessite une adaptation des méthodes et de la stratégie de fouille au contexte particulier que constitue une place appartenant au domaine public dans un centre ancien. Les impératifs d'accès des riverains à leurs propriétés et de circulation des engins de chantier et des personnes, ajoutés à la présence de multiples réseaux enfouis (gaz, électricité, téléphone, assainissement), qu'ils soient récents ou anciens, constituent autant de facteurs imposant des choix drastiques en termes d'organisation de la fouille et condamnent une partie de la surface concernée à ne pas être étudiée.

En effet, en premier lieu, les réseaux occupent une surface importante de la zone concernée par la prescription, et cette surface était donc totalement inaccessible à la fouille, d'autant que les repérages effectués ont montré que ces réseaux avaient détruit toutes traces des structures archéologiques dans les zones concernées. Les réseaux principaux traversent la place d'est en ouest, entre la rue des Baillis et la rue du Séminaire, à l'emplacement de la voirie. Sur cet axe, tout vestige de l'occupation médiévale du site avait disparu sur une largeur d'environ 4,00 à 5,00 m avant même l'intervention. Par ailleurs, du fait de la forme plus ou moins circulaire de la place, les réseaux de desserte des habitations forment une couronne d'environ 1,50 à 2,00 m de large sur tout le pourtour de la place, et ce à environ 2,50 m des façades. Depuis cette couronne rayonnent les conduites et gaines propres à l'alimentation de chacune des habitations.

En deuxième lieu, la présence de bâtiments sur tout le pourtour de la place imposait de réserver des accès permanents aux portes des habitations [Fig. 14 et 15]. Les cheminements ainsi réservés ont été totalement inaccessibles à l'étude ; après les terrassements préliminaires, des cordons d'1,50 m de large ont été immédiatement engravés afin de ne pas condamner l'accès des riverains à leurs propriétés. Les maisons sont nombreuses (22), et dans bien des cas seuls quelques mètres carrés restaient libres entre deux cordons d'accès ; la plupart de ces surfaces ne permettaient pas d'implanter des sondages dans des conditions de sécurité satisfaisantes pour les riverains comme pour les archéologues.

En troisième lieu, il faut noter l'existence d'un lavoir du XIX^e siècle qui a été conservé en place, ainsi que d'une croix de mission, également du XIX^e siècle, dont le démontage devait être réalisé dès le début du chantier mais n'a effectivement été terminé que la dernière semaine de l'opération. Ces deux constructions avaient dans tous les cas détruit toute trace des vestiges archéologiques sous-jacents.

45 GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe *et alii*, *D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.).

Ces différentes contraintes ont imposé de conserver l'axe est-ouest allant de la rue du Séminaire à la rue des Baillis pour la circulation des engins de chantier ; cet axe a donc été engravé immédiatement après le terrassement réalisé sous surveillance archéologique. Par ailleurs, l'emplacement des réseaux périphériques a été mis à profit pour ménager un cheminement lui aussi engravé sur tout le pourtour de la place afin de permettre la circulation des riverains et des passants ; des cordons d'accès aux portes des maisons sont venus compléter ce dispositif. Enfin, de manière à assurer la sécurité du site, des barrières ont été installées sur tout le pourtour des zones de fouille. Tous ces éléments ont fait l'objet d'une étroite collaboration avec la société Appia Auvergne chargée des terrassements et de l'aménagement de la place.

La surface ainsi accessible à la fouille en aire ouverte se trouvait réduite à deux zones semi-circulaires au centre de la place séparées par l'axe de voirie formé par la rue du Séminaire / rue des Baillis [Fig. 16]. Quelques zones étroites à l'aplomb des façades des bâtiments situés en périphérie de la place ont par ailleurs pu faire l'objet de sondages plus restreints.

1.4 Problématiques et méthodologie

Laurent D'Agostino

1.4.1 Problématiques de l'étude

Les travaux d'aménagement de la place Marcel Sembat par la ville de Clermont-Ferrand menaçaient directement les derniers vestiges conservés du château comtal, et leur disparition programmée a conduit le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne à prescrire la fouille aussi exhaustive que possible des structures archéologiques subsistantes. Cette intervention constituait en effet la dernière possibilité de documenter le site avant sa destruction. L'importance du site dans le développement de la ville de Montferrand et plus généralement dans l'histoire de l'Auvergne au Moyen Age imposait de le considérer avec attention.

De multiples questions subsistaient notamment à propos du plan du site et de la datation des bâtiments. Si le diagnostic préalable à l'intervention avait démontré la conservation partielle du donjon figuré sur les plans du XVIII^e siècle, la datation de ce donjon était indéterminée. Par ailleurs la démolition partielle du château au XVII^e siècle laissait présager de l'existence d'autres bâtiments que le donjon dans l'enceinte castrale. L'établissement d'un plan des structures conservées et leur datation constituait l'un des enjeux majeurs de cette fouille.

Par ailleurs, la découverte de fosses-dépotoirs lors du diagnostic et leur richesse en mobilier céramique et en restes fauniques et végétaux permettaient d'envisager approfondir notre connaissance de la vie matérielle et de l'alimentation dans les châteaux auvergnats à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne.

1.4.2 Méthodologie : stratégie de fouille, système d'enregistrement, documentation graphique et photographique

Les terrassements préliminaires ont été réalisés en collaboration avec l'entreprise Appia Auvergne, au moyen d'une pelle mécanique de type Mecalac munie d'un godet lisse d'1,20 m de largeur. Les sondages ponctuels ont été menés avec une mini-pelle équipée d'un godet lisse.

L'opération a été menée selon le principe d'une fouille en aire ouverte, avec plusieurs sondages ponctuels destinés à documenter certains secteurs plus difficiles d'accès, en particulier sur le pourtour de la place

[Fig. 17]. L'ensemble de la place Marcel Sombat a été terrassé progressivement au cours de la fouille sous la surveillance d'un archéologue. Les niveaux supérieurs d'enrobés et de remblais contemporains ont été intégralement décapés à la pelle mécanique afin d'atteindre les niveaux archéologiques lorsqu'ils étaient conservés ; les terrassements ont par ailleurs été arrêtés au niveau d'apparition des comblements des tranchées de canalisations ou autres réseaux afin de ne pas endommager ces aménagements. Là où les niveaux archéologiques n'étaient pas conservés, le décapage a été mené jusqu'au substrat géologique marneux. Les contraintes techniques liées aux nécessités d'accès des riverains n'ont pas permis d'explorer tout le pourtour de la place ; 9 sondages ponctuels ont donc été réalisés à l'aplomb des façades périphériques afin de repérer si possible des vestiges de l'enceinte castrale et de préciser son tracé. Les sondages pratiqués lors du diagnostic de 2002 ont été vidés, nettoyés et leur analyse reprise lorsque cela paraissait nécessaire à la compréhension ou même simplement pour permettre la fouille des structures voisines ou partiellement fouillées.

Les structures en creux identifiées, qu'il s'agisse des silos/fosses dépotoirs, des fosses de latrines identifiées dans les bâtiments ou des quelques trous de poteaux repérés, ont fait l'objet d'une fouille totale ou partielle. Toutes les structures ont été fouillées par moitié afin d'analyser la stratigraphie de leur comblement et de réaliser leur relevé en coupe. Lorsqu'elles ont montré une richesse particulière en mobilier, à commencer par les fosses-dépotoirs et les fosses de latrines, ces structures ont été fouillées exhaustivement. Certaines couches des dépotoirs, particulièrement riches en mobilier de petite taille (épingles ou perles en os, ichtyofaune...), ont fait l'objet d'un tamisage partiel pour échantillonnage.

Les cotes altimétriques, données en valeur absolue par rapport au niveau de la mer, ont été calculées à partir d'un clou topographique NGF de l'IGN⁴⁶ installé sur la façade de l'église Notre-Dame-de-Prospérité, à proximité du site. Un cheminement réalisé au niveau de chantier à partir de ce point a permis d'implanter trois repères altimétriques sur le site afin de procéder au calcul ultérieur de toutes les cotes des structures. L'enregistrement des données de terrain a été informatisé sur la base de données ArchéoDATA⁴⁷. L'ensemble de la documentation graphique a été relevée en plans et en coupes à l'échelle 1/20^{ème}. Pour l'édition, les minutes de terrain⁴⁸ ont été numérisées, puis redessinées et normalisées au moyen du logiciel Adobe Illustrator ; ils sont présentés à l'échelle 1/20^{ème} ou 1/50^{ème} pour les coupes et plans de détail, et à l'échelle 1/100^{ème} ou 1/200^{ème} pour les plans d'ensemble. Le levé topographique a été réalisé par Isabelle Rougier au moyen d'un tachéomètre et recalé sur le plan cadastral. La documentation photographique a été réalisée sur support numérique à partir d'un capteur de 3,3 Mpixels.

Le mobilier archéologique recueilli sur le terrain, qui a fait l'objet d'un tri préliminaire au moment de la fouille et d'un conditionnement classique par unité stratigraphique et type de matériau, a été lavé, trié et conditionné en laboratoire à Toulouse avant d'être inventorié et étudié par les différents spécialistes concernés. Il a ensuite fait l'objet d'un dernier conditionnement après étude pour conservation et stockage par le Service Régional de l'Archéologie⁴⁹. Certaines pièces, bien conservées ou archéologiquement complètes, pourraient à notre sens faire l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur dans une

46 Les coordonnées des clous du Nivellement Général de la France, installés par l'IGN, sont consultables sur internet sur la base de données de l'IGN (www.ign.fr) qui référence les repères topographiques et les bornes géodésiques par commune. Seules les informations disponibles sur cette base de données sont fiables, les cotes données sur les clous n'étant pas toujours vérifiées et actualisées régulièrement.

47 Système d'enregistrement des données archéologiques développé sous FileMaker Pro par Daniel Arroyo-Bishop pour le GDR 880 du CNRS et l'Université Paris I, et modifié par Marie-Thérèse Marty et Marie-Laure Maraval pour l'UTAH, UMR 5608 CNRS/ Université Toulouse – Le Mirail. Pour le mode de numérotation des structures, voir **ANNEXE 3**. Les inventaires techniques d'US et de Faits sont donnés en **ANNEXES 4 et 5**.

48 L'inventaire descriptif des minutes de terrain est donné en **ANNEXE 6**.

49 L'inventaire sommaire des bacs de mobilier est donné en **ANNEXE 8**. Pour le détail de l'inventaire par type de mobilier, voir le « **Volume 3 : Études du mobilier** » du présent rapport.

perspective muséographique. L'importance du château comtal dans l'histoire de la ville de Montferrand et l'apport de la fouille en terme de connaissance du mobilier de la vie quotidienne à Montferrand au Moyen Âge et à l'époque moderne mériteraient une réflexion sur le sujet.

1.4.3 Études et analyses

Plusieurs types d'études spécialisées et d'analyses en laboratoire ont été effectuées durant la phase d'étude post-fouille.

Le mobilier archéologique (céramique, métal et verre) a été inventorié et analysé ; les pièces significatives ont fait l'objet d'un relevé et cataloguées. Si le mobilier a été conditionné pour assurer sa conservation, aucun type de restauration n'a été mis en œuvre. Les ossements de faune ont fait l'objet d'une étude archéozoologique regroupant l'inventaire, la caractérisation des espèces et des gabarits et l'analyse des traces liées à la consommation humaine (représentation des parties squelettiques et traces de débitage)⁵⁰. Des prélèvements systématiques de 10 l de sédiments par couche ont été réalisés sur les comblements des fosses-dépotoirs afin d'assurer une éventuelle analyse carpologique et pollinique. Après analyse et caractérisation du mobilier céramique, il a pu être démontré que les couches concernées étaient constituées de matériaux hétérogènes et surtout de périodes chronologiques très différentes qui n'étaient pas en position primaire dans les dépotoirs ; ces couches avaient donc été largement mélangées et nous ne pouvions affirmer qu'elles provenaient bien du site. Il a donc été décidé en accord avec les spécialistes concernés⁵¹ de ne pas réaliser d'étude des macro restes végétaux, celle-ci n'étant pas d'un apport majeur pour la connaissance de l'alimentation des populations et de l'environnement puisqu'elle ne pouvait être datée. Les prélèvements ont ensuite été détruits.

Enfin, des prélèvements de mortier⁵² avaient été effectués sur les différentes maçonneries conservées afin de procéder à leur caractérisation morphologique et à leur comparaison. La présence de charbons dans ces mortiers avait en outre été observée ; trois échantillons provenant de maçonneries différentes ont pu être isolés et ont été confiés au Centre de Datation par le RadioCarbone (C.N.R.S. / Université Claude-Bernard – Lyon I) à fin de datation⁵³. Les volumes de charbons recueillis étant très faibles (quelques milligrammes), seule une mesure par accélérateur de particules pouvait être envisagée ; le délai de onze mois nécessaire à ces datations et leur importance pour établir la chronologie de l'occupation du site nous ont conduit, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie et la Ville de Clermont-Ferrand, à repousser la date de rendu du présent rapport afin de posséder ces données fondamentales pour l'interprétation des vestiges.

La reprise des données ponctuelles de chaque sondage ou de chaque structure paraissant plus fastidieuse qu'utile, nous présenterons dans le corps du texte les résultats de l'étude sous forme synthétique et renverrons le lecteur aux inventaires techniques, plans, coupes, diagrammes stratigraphiques et études spécialisées pour les détails de l'analyse.

50 Les détails de la méthodologie et les résultats complets de chacune de ces études sont présentés dans le volume 3 du présent rapport.

51 L'étude devait être confiée à Marie-Pierre Ruas (C.N.R.S.).

52 Voir **ANNEXE 7**.

53 Voir **ANNEXE 2**.

2. Structures et stratigraphie



2.1 Plan d'ensemble du site et répartition des structures

Laurent D'Agostino

La place Marcel Sembat affecte aujourd'hui la forme d'un polygone plus ou moins régulier à huit grands côtés – si on fait exception de quelques menus changements d'alignement des façades – dont les dimensions atteignent 53 m du nord au sud et 48 m d'est en ouest ; les longueurs des grands côtés du polygone varient de 18 à 20 m environ [Fig. 18]. Cette morphologie particulière correspond aux plans connus pour l'enceinte du château au XVIII^e siècle⁵⁴ [Fig. 12 et 13]. Presque tout le pourtour de la place est aujourd'hui construit, exceptées quelques parcelles au sud qui sont occupées par des cours. Le tissu bâti est dense mais aucune construction n'est en première analyse antérieure au XIX^e siècle. On peut en outre constater sur les photographies anciennes qu'une partie des parcelles bordant la place était encore libre de constructions au début du XX^e siècle [Fig. 19]. Le seul vestige encore visible de l'ancien château est aujourd'hui une tour semi-circulaire de l'enceinte, au nord-est de la place.

Du fait de la démolition systématique du château comtal à la fin du XVIII^e siècle et des multiples remaniements de la voirie et des réseaux d'adduction d'eau, de gaz, d'électricité et de téléphone, les structures médiévales se sont révélées être dans un état de conservation dans l'ensemble médiocre. Le démontage systématique des bâtiments, accompagné d'une récupération des matériaux de construction, a fait disparaître une partie des maçonneries anciennes jusqu'au niveau des fondations, et peu de vestiges d'élévations ont été mis au jour ; de la même manière, le rabaissement général des niveaux de circulation sur l'emprise de la place et le percement de la rue du Séminaire / rue des Baillis, qui coupe la place Sembat dans le sens est-ouest, ont entraîné la disparition de la presque totalité des niveaux de sols anciens et, parfois, la disparition totale des vestiges archéologiques⁵⁵. Le substrat géologique marneux affleure en effet presque partout sous les remblais des XIX^e et XX^e siècle, liés aux aménagements successifs de la place. Dans l'axe de la rue du Séminaire / rue des Baillis, la marne affleure partout sous les niveaux d'enrobé contemporains et sous une chaussée pavée de la première moitié du XX^e siècle ; seule la partie nord de la place montre quelques niveaux de remblais antérieurs en place, nous reviendrons sur ce point. Les perturbations récentes sont nombreuses, à commencer par un lavoir et une croix de mission installés sur la place au XIX^e siècle.

Deux séries successives de fosses de plantation d'arbres ont été identifiées, sur tout le pourtour de la place. En premier lieu, une série de 9 fosses de plantation peut-être liées aux aménagements visibles sur le plan

54 Fabrice Gauthier a déjà analysé l'apport de ces plans dans les rapports des opérations précédentes.

55 Ce phénomène de rabaissement des niveaux de la voirie est bien connu à Montferrand pour le secteur du carrefour des Taules, à l'angle des rues des Cordeliers / Jules Guesde et des rues de la Rodade / du Séminaire, où les pentes trop raides ont été décaissées d'environ 3 m au sommet en 1733-1734 ; PIÉRA Pascal, *L'embellissement des villes de Clermont-Ferrand et Riom et les châteaux et maisons de plaisance en Basse Auvergne entre 1688 et 1823*, thèse de doctorat, Université Paris IV, 2001. La topographie de la place M. Sembat, située à l'extrémité orientale de l'éperon marneux qui porte la ville, aura conduit à des solutions comparables pour permettre le passage de la voirie vers la rue des Baillis où la dénivellation était la plus importante.

Loriette de 1795 ou décrites dans l'état des lieux de l'architecte Deval en 1774⁵⁶. En second lieu, une série de 16 fosses de plantation correspondent aux arbres qui étaient présents sur la place Sembat avant le début de l'intervention et ont été coupés et dessouchés ; ils se répartissaient en couronne tout autour de la place et le long de l'axe de la rue du Séminaire / rue des Baillis et leur emplacement semble correspondre aux jeunes arbres que l'on peut observer sur les cartes postales du début du XX^e siècle.

En outre, la partie sud de la place montre plusieurs perturbations des XIX^e et XX^e siècles qui ont recouvert ou recoupé les structures plus anciennes. En premier lieu, un creusement de 1,20 à 1,30 m de profondeur a été pratiqué sur une longueur de près de 30 m, selon une forme de croissant dans la partie sud-ouest de la place (US 1115) ; il est comblé de remblais de marnes concassées quasiment stériles, mais contenant un peu de mobilier des XIX^e et XX^e siècles (US 1076/1077)⁵⁷. Deux autres perturbations ont été identifiées : l'une, formée d'un épandage de scories métalliques, vient recouvrir le mur M 129 ; l'autre (FOS 143), de même nature, a perturbé l'angle sud-est du mur M 136).

Concernant les vestiges médiévaux, la fouille a néanmoins permis de préciser le plan général du château et de recueillir un abondant mobilier, conservé pour l'essentiel dans des fosses utilisées comme dépotoirs.

Les bâtiments identifiés sont peu nombreux : seul a pu être documenté un vaste bâtiment rectangulaire situé au centre de la place, dont la partie sud avait déjà été identifiée comme le « donjon » lors du diagnostic ; nous reviendrons sur l'utilisation de ce terme problématique. Les sondages menés au droit des façades des maisons sur le pourtour de la place ont en outre mis au jour plusieurs tronçons de l'enceinte castrale. Les murs ont pu être identifiés pour l'essentiel en fondation et, en négatif, sous la forme de tranchées de récupération des maçonneries.

Par ailleurs, dans la cour, 12 fosses creusées dans le substrat marneux ont été identifiées et fouillées ; elles correspondent pour partie à des structures de stockage de type silos remployées comme dépotoirs au moment de leur abandon ; deux de ces fosses, maçonnées et liées au bâtiment central du château peuvent toutefois être interprétées comme des fosses de latrines, même si elles ont également servi de dépotoirs. Ces fosses sont les seules structures à avoir livré un mobilier archéologique abondant, dont la richesse et la variété constituent un témoignage rare de la vie quotidienne à Montferrand au Moyen Âge et à l'époque moderne. Enfin, quelques fonds de trous de poteaux et une inhumation isolée au beau milieu de la cour ont été fouillés, mais restent difficilement interprétables.

2.2 Le « donjon »

2.2.1 Plan et état de conservation

Laurent D'Agostino

Le centre de la place Sembat est occupé par un vaste bâtiment rectangulaire d'orientation nord-ouest/sud-est dont le plan défini par cinq murs ponctuellement conservés [Fig. 20]. Son emprise mesure 23 m de longueur dans le sens nord-ouest/sud-est et 13,80 m de largeur sud-ouest/nord-est hors œuvre. Un mur de

56 B.M.I.U. Clermont-Ferrand, Ms 640, fol. 634 : « [...] Les prisons de la partie de Montferrand sont situées près de l'église collégiale à l'extrémité de la rue des Taules. On entre dans ce bâtiment par un petit vestibule qui conduit dans une assés grande cour dans laquelle il y a plusieurs arbres plantés, ce qui lui donne plutôt l'air d'un champ que d'une cour [...] ».

57 Les sondages 1 et 2 du diagnostic de 2002 ont documenté cette structure et nous n'avons pas jugé utile après examen des coupes et de la stratigraphie de reprendre les données acquises ; GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe et alii, D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) », INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.).

refend orienté sud-ouest/nord-est vient délimiter deux espaces distincts dans le bâtiment et deux fosses maçonnées attribuées à des latrines prennent place dans la partie sud du bâtiment [Fig. 21 et 22].

Le mur sud (M 136/139), qui avait été reconnu lors du diagnostic, est le mieux conservé [Fig. 23] : d'une longueur de 13,80 m et d'une largeur de 1,75 m, sa fondation est en place sur une à deux assises et constituée de blocs de basalte bruts ou éclatés noyés dans un mortier jaune très compact où sont visibles de nombreux nodules de chaux, des charbons de bois⁵⁸ et un sable de calibre millimétrique abondant. La tranchée de fondation du mur (US 1119/1130), rectiligne et régulière, est creusée dans le substrat géologique marneux, en moyenne à la cote 350,13 m ; elle présente des bords verticaux et un fond plat, la maçonnerie ayant été montée en tranchée pleine. Le mur a été recoupé dans sa partie ouest par une profonde tranchée dont la fonction nous échappe (US 1115) ; elle est néanmoins liée à des aménagements postérieurs à la démolition du bâtiment et comblée à la fin du XIX^e ou au XX^e siècle, comme en témoigne le mobilier contenu dans le remblai de comblement⁵⁹.

À chaque extrémité du mur M 136/139, des retours de murs à angle droit sont conservés sous forme de négatifs. À l'est, seule la tranchée de fondation (US 1119), comblée de matériaux de démolition issus de la récupération de la maçonnerie (US 1120), est observable sur une longueur d'environ 3,30 m ; sa morphologie est tout à fait identique à celle de M 139, même si sa largeur de 1,62 m est un peu plus faible. Plus au nord, le négatif du mur disparaît du fait de l'abaissement des niveaux de voirie ; on doit envisager qu'il se poursuivait néanmoins jusque sous le lavoir du XIX^e siècle construit dans la partie nord de la place.

À l'extrémité ouest de M 136/139, les perturbations modernes⁶⁰ ont en partie détruit l'angle sud-ouest du bâtiment. La liaison entre le mur M 136 et le retour M 135 en direction du nord est en mauvais état de conservation. La fondation de M 130/135, partiellement conservée, montre toutefois un mode de construction en blocs de basalte bruts ou éclatés et un mortier très semblables à ceux du mur sud ; la largeur de la maçonnerie, de 1,66 m, ainsi que sa cote de fondation à 350,20 m tendent à indiquer la contemporanéité des deux murs. Le mur M 130/135 présentait au moment de la fouille une solution de continuité au niveau d'une tranchée de diagnostic (Sondage 4), mais il ne fait pas de doute que ces deux maçonneries constituaient le même mur. Plus au nord, le mur a été entièrement récupéré et seule sa tranchée de fondation creusée dans la marne, large d'environ 1,60 m, subsiste sur une longueur de 8,06 m à partir du Sondage 4. Le mur a entièrement disparu au centre de la place, dans l'axe de la rue du Séminaire / rue des Baillis, mais on retrouve son négatif plus au nord (M 159), avec les mêmes caractéristiques. On peut donc restituer pour le mur ouest du bâtiment une longueur primitive de 23 m.

Au nord, la présence du lavoir et de plusieurs fosses de plantation d'arbres nuisent à la lecture des vestiges, mais on peut observer la présence d'un mur (M 160) parallèle au mur sud du bâtiment (M 136/139) et constituant son extrémité nord [Fig. 24]. Large de 1,73 m, il a pu être observé sur une longueur de 7,60 m, et disparaît sous le lavoir. Son mode de construction est identique à ceux des maçonneries précédemment décrites, et le mortier similaire.

Enfin, à 5,30 m au nord du mur sud du bâtiment (M 136/139), on observe la tranchée de fondation d'un cinquième mur (M 129), entièrement démonté et conservé en négatif [Fig. 25 et 26]. Il est perpendiculaire aux murs est et ouest du bâtiment, et présente une largeur de 1,73 m, similaire à celle de M 136/139. Sa cote de fondation atteint 350,22 m.

58 L'adjonction de charbon de bois au mortier, procédé fréquent et bien connu, est destiné à accélérer la prise de la chaux grâce à la présence de carbone.

59 On note en particulier la présence de boîtes de conserves en fer blanc jusqu'au fond de la tranchée.

60 Creusement de tranchée (US 1115) et son comblement (US 1076 et 1077)

L'angle sud-ouest du bâtiment a connu des modifications postérieures à sa construction, même si l'état de conservation des structures ne permet guère que des hypothèses. Un creusement rectangulaire à parois verticales et fond plat (US 1155) pratiqué dans le substrat marneux jusqu'à la cote 350,44 m vient en effet englober l'angle sud-ouest du bâtiment ; il était comblé, comme le reste des tranchées de fondation des murs, d'un remblai composé de matériaux de démolition (US 1156). Le creusement est moins profond que les cotes de fondation des murs adjacents d'une vingtaine de centimètres, mais il s'adapte parfaitement à la forme de l'angle du bâtiment. On ne peut que supposer qu'il s'agisse d'un aménagement postérieur au bâtiment lui-même, peut-être destiné à renforcer l'angle. En effet, les archives mentionnent en 1774 la présence d'un gros contrefort venant soutenir la tour⁶¹. Ce contrefort figure également sur les plans du XVIII^e siècle sous la forme d'une excroissance englobant l'angle sud-ouest de la tour.

Aucun niveau de sol associé à la construction ou à l'occupation du bâtiment n'est conservé, et nous sommes donc contraints aux conjectures quant aux aménagements internes du bâtiment ; foyers ou cheminées, circulations et ouvertures restent inconnus.

Seules deux fosses maçonnées découvertes dans la partie sud-ouest du bâtiment et interprétées comme des fosses de latrines nous éclairent quelque peu sur les éléments de confort présents dans le bâtiment, même si leur datation reste problématique.

2.2.2 Les fosses de latrines FOS 131 et FOS 133

Mylène Navetat

Les fosses 131 et 133 sont maçonnées, de formes rectangulaires et toutes deux situées à l'intérieur de la partie sud du bâtiment principal. Elles s'appuient contre deux des murs du donjon, principalement le mur ouest (M 130/135).

La fosse 131 [Fig. 18, 27 à 35]

La fosse 131 vient s'appuyer contre le mur M 130/135 formant la partie ouest du donjon, elle est située au nord de la fosse 133. Son creusement, de forme rectangulaire (170 x 140 cm), est effectué dans le substrat géologique marneux. Cette fosse est fermée dans ses parties nord, est et sud par trois murs maçonnés (M 141, 132 et 142) chaînés entre eux. Ces ensembles sont composés d'un *opus incertum* de blocs de basalte, de couleur majoritairement grise. Les blocs de parement varient entre une dimension de 10x5 cm pour les plus petits et 25x30 cm pour les plus grands. Ils sont soit ébauchés et portent des traces de marteau têtù, soit bruts. Les trois maçonneries sont liées avec du mortier de chaux de couleur beige-jaune. Les trois murs présentent des niveaux de conservation différents. Le Mur 141, situé au nord, est conservé sur une hauteur de trois assises maximum, environ 40 cm. Le Mur 132, situé à l'est, est conservé au nord sur une hauteur de quatre assises, environ 40 cm, et au sud sur une hauteur de 8 assises, environ 70 cm. Le Mur 142 est conservé quant à lui sur une hauteur de 9 assises, environ 90 cm. Le niveau d'arase le mieux conservé, celui du Mur 142 correspond au niveau des fondations du Mur 135⁶².

Le côté ouest de la fosse 131 est clôturé par le mur du donjon (M 130/135)⁶³. La structure se prolonge sous la fondation de ce dernier, sur une profondeur d'environ 65 cm. Un léger surcreusement a été observé sous la maçonnerie.

61 B.M.I.U Clermont-Ferrand, Ms 640, procès-verbal de visite de 1774 : le texte signale que les murs de la tour sont en très mauvais état ; « [...] ils seraient déjà écroulés sans un éperon qui soutient un des angles [...] ».

62 L'arase du mur 141 se trouve à une altitude de 350,06 m, celle du mur 132 à 350,49 m et celle du mur 142 à 350,56 m..

63 Ces deux entités archéologiques, le mur 130 et le mur 135 correspondent à la même maçonnerie : le mur ouest du donjon. L'entité étant coupée en deux sur le terrain par le sondage 4, l'enregistrement a été effectué séparément.

Le creusement (*US 1050*) présente sur son ensemble un fond régulier. Il est à peu près plan, mis à part sur le côté ouest où l'on observe un surcreusement du socle géologique de 80 x 50 cm, irrégulier, sur une profondeur de 10 cm environ.

Le comblement de la fosse, d'après l'analyse du mobilier céramique, semble assez homogène. La couche qui vient recouvrir la fosse est composée de mortier décomposé ainsi que de blocs ; elle semble correspondre à la démolition du Mur 130 (*US 1046*). Elle comporte différentes inclusions anthropiques : céramiques, ossements et terres cuites architecturales. La céramique propose des datations du XVIII^e voir XIX^e siècle. Cette couche présente une céramique commune avec la couche inférieure, probablement témoin de l'interface. Cette seconde unité stratigraphique (*1047*), d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, est composée de terre brune. Elle comporte des blocs de pierre et d'argile essentiellement regroupés sur les bords de la fosse. Céramique, verre, objets métalliques tels que des clous ou des monnaies datées de la moitié du XVI^e siècle, ossements et terres cuites architecturales y ont été observés. La céramique, abondante, propose un *terminus post quem* pour le comblement au XVII^e siècle ; le mobilier étalé sur une période chronologique allant du XIV^e au XVII^e siècle démontre un comblement fait de terres mélangées. La couche inférieure, d'une épaisseur moindre, environ 10 cm, comporte les mêmes caractéristiques de composition avec des inclusions plus nombreuses d'argile délitée, probablement le résultat d'une décomposition du terrain géologique (*US 1078*). Les artefacts sont identiques à ceux de la couche supérieure, les céramiques n'ont pu être datées. La couche inférieure du comblement qui recouvre le substrat marneux, est un lit de mortier de 2 à 6 cm d'épaisseur (*US 1091*). Elle ne comprend aucun artefact et pourrait correspondre à une couche d'épuration, comme nous le développeront par la suite.

La fosse 133 [Fig. 18, 36 à 41]

La fosse 133 est placée à l'angle du mur 135, formant la partie ouest du logis, et du mur sud du logis. Elle est située au sud de la fosse 131. Le creusement, de forme rectangulaire (230x160cm), est effectué dans le substrat géologique marneux. Cette fosse est fermée au sud et à l'ouest par les murs du logis. Les parois est et nord sont habillées de murs maçonnés (murs 138 et 137), chaînés entre eux et formés d'un parement de blocs de basalte, grossièrement assisés et liés au mortier de chaux. Les moellons, de couleur majoritairement grise et blanche, varient d'un module de 5x10 cm à 20x30 cm. Ils sont bruts ou ébauchés et conservent parfois des marques de marteau têtue. Les deux ensembles présentent un état de conservation similaire. Observés en élévation sur une dizaine d'assises, ils sont conservés chacun sur une hauteur d'environ 100 cm⁶⁴. Les côtés ouest et sud sont fermés par les murs du donjon. On observe un surcreusement sous ces deux maçonneries, probablement lié au curage régulier de la fosse.

Le creusement (*US 1051*) présente sur son ensemble un fond régulier, à peu près plan, mis à part sur le côté sud où l'on observe deux surcreusements du terrain géologique de 40 et 20 cm de largeur, sur une profondeur de 12 cm environ.

Le comblement de la fosse semble assez homogène, malgré une période chronologique s'étalant du XV^e au XVII^e siècle, représentée par le mobilier céramique. La couche (*US 1059*) qui vient recouvrir l'ensemble, est composée de sables, d'argile, de mortier et de moellons. Ce dernier comblement dont les artefacts conservés présentent de la terre cuite architecturale, du métal et de la céramique datable du XVIII^e voire XIX^e siècle, semble correspondre à la démolition du mur 135. Les couches suivantes, une douzaine (*US 1052/1061*,

64 L'arase du mur 137 se trouve à une altitude de 350,66 m, celle du mur 138 à 350,67 m.

1055, 1053, 1054/1128/1094, 1085, 1086, 1068/1109, 1087/1118, 1088, 1089, 1122, 1090/1123)⁶⁵, apparaissent comme des comblements successifs de la fosse mais très peu espacés dans le temps. Ce sont des couches composées de terres limoneuses, parfois mélangées à des éclats de substrat ou du sable. Elles recèlent un mobilier abondant composé de moellons de construction, de terre cuite architecturale, de verre, métal, os et céramique. L'analyse du mobilier céramique a révélé des datations s'étalant du XIII^e au XVII^e siècle. L'étude du matériel métallique, et notamment des deux monnaies retrouvées dans les comblements successifs, a daté ces objets pour l'un du début du XV^e siècle et pour l'autre du milieu du XVI^e siècle⁶⁶. La couche inférieure est constituée, identiquement à la fosse 131, d'un lit de mortier (US 1051). Elle ne contient aucun artefact mis à part quelques fragments d'enduit et un fragment de bois. Elle pourrait, de la même manière que l'US 1091, correspondre à une couche d'épuration.

Interprétation de la fonction des deux fosses

Ces deux ensembles ont dans un premier temps été localisés au cours du diagnostic effectué par l'I.N.R.A.P., préalablement à la fouille⁶⁷. Ces structures n'avaient pas fait l'objet de fouille, seule l'une d'entre elles, la fosse 131, avait été en partie décaissée lors de la réalisation du sondage 4. Elles ont été interprétées comme des pièces de stockage ou encore des cellules carcérales de type « mitard ».

À la suite de la fouille complète des deux fosses, il semblerait que les interprétations de la fonction de ces éléments diffèrent de la première analyse. Elles sont, comme nous l'avons vu, situées à l'intérieur du bâtiment, dans le donjon. Elles sont toutes les deux alignées, contre les murs ouest et sud du bâtiment résidentiel. Leur comblement est constitué d'éléments divers, allant des matériaux de construction aux éléments de nature détritique, à l'image de fragments de céramiques ou encore d'éléments de faune, qui pousse à les reconnaître comme des fosses dépotoir.

L'analyse du mobilier, notamment architectural et céramique, autorise une autre interprétation de ce comblement. La stratification observée semble due à des apports d'éléments extérieurs (terres mélangées d'inclusions anthropiques) réalisés rapidement. En effet, les éléments céramiques répartis dans l'ensemble du comblement offrent une fourchette chronologique assez vaste, mais la présence dans les différentes couches remplissant les fosses, inférieures médianes ou supérieures, d'individus céramiques communs laisse présager un remplissage des structures en un temps très court. Il se pourrait que ce bouchage provienne de dépotoirs proches, à l'exemple des fossés du château, comblés siècles après siècles par les déchets alimentaires et les objets mis au rebut, versés par passes dans les FOS 131 et 133. Les éléments ont ainsi pu se mélanger lors des différents déplacements. Ce comblement marquerait alors une volonté d'abandonner les fosses en les bouchant.

La forte densité de matériaux de construction, tels que des moellons, des éléments de pierre de taille ou encore des terres cuites architecturales permet d'envisager un bouchage lié à un abandon de l'utilisation des fosses, lors de la destruction ou de la rénovation de bâtiments voisins.

Si l'abandon de ces constructions est reconnu, certains éléments nous aident cependant à interpréter leur

65 Les couches séparées par /, à l'exemple de 1068/1109, sont des unités stratigraphiques qui ne présentent pas de lien physique, dû à la fouille non exhaustive de la fosse 133, mais qui par recoupement de la description de leur composition ainsi que des artefacts contenus, présentent les mêmes caractéristiques et ne semblent former qu'une seule entité.

66 Ces deux monnaies ont été retrouvées dans l'US 1086, la première est un billon rogné, imitation d'une monnaie moderne, dont le *terminus post quem* est fixé au début du XV^e siècle. La seconde est aussi un billon rogné, imitant un tournoi du Dauphiné à la croquette de François I^{er}, dont la frappe est postérieure à 1543.

67 GAUTHIER F., LE BARRIER C., ARNAUD P., *Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (commune de Clermont-Ferrand)*, Diagnostic autorisation n° 2002-20, I.N.R.A.P./S.R.A. Auvergne/ D.R.A.C. Auvergne, Clermont-Ferrand, 2003.

fonction primitive. Leur emplacement à l'intérieur du donjon ainsi que leur facture laissent penser à des fosses de latrines. Jean Mesqui distingue en effet trois sortes différentes de latrines dans les châteaux de la France médiévale : les latrines à fosse, à conduit de biais et en encorbellement.

« *les latrines à fosse : ménagées dans l'épaisseur du mur, dont le conduit donne sur une fosse elle-même réservée dans le mur* »⁶⁸.

Les deux structures maçonnées semblent présenter plusieurs des caractéristiques des fosses de latrines. Elles se trouvent contre le mur 135, dont l'état de conservation très lacunaire ne permet pas d'observer la présence de conduits d'évacuation. Certains exemples médiévaux, comme la tour maîtresse du château d'Amblény dévoilent une même organisation de l'espace : la fosse de latrines est située à l'intérieur du bâtiment, au rez-de-chaussée, séparée par une simple cloison des lieux de vie. Des services extérieurs étaient mis en œuvre pour le curage des structures, effectué à intervalles réguliers. Les surcreusements observés, notamment dans la fosse 131 sous la fondation du mur 135, peuvent correspondre à une activité de curage de la fosse, qui entame les parois à force de répétition de l'action.

Une dernière observation pousse à l'interprétation de ces deux structures comme des fosses de latrines : la couche inférieure du comblement de ces ensembles est composée d'une épaisseur de mortier pouvant aller jusqu'à 8 centimètres dans le cas de la fosse 133. Les fosses d'aisance mises au jour dans les fouilles de la Cour Napoléon⁶⁹ datant du XVI^e siècle présentent souvent la particularité d'être recouvertes d'une couche de sable. Ces dispositions permettent d'éviter de contaminer les puits se trouvant à proximité, le sable permettant une filtration naturelle. Le mortier, sable mélangé à la chaux, peut assumer les mêmes fonctions. Il convient alors de penser que les couches de mortier présentes dans les fosses 131 et 133 du donjon de Montferrand possèdent les mêmes caractéristiques que les couches de sable des ensembles de la Cour Napoléon, avec un rôle de couche d'épuration.

Les fouilles de grands ensembles tels que celles des maisons du grand Louvre⁷⁰ ont démontré que les fonctions essentielles des fosses de latrines lors de leur utilisation étaient en fait celles de dépotoirs, les volumes de déchets organiques étant nettement inférieurs à ceux de rejets de vaisselle ou de résidus de nettoyage.

Dans l'état actuel de conservation, l'arasement des structures ne nous permet pas d'émettre d'hypothèse sur la fermeture ou non de ces ensembles par un couvercle empêchant la diffusion des odeurs. Nous sommes en effet au niveau des fondations, et aucun niveau de sol n'a été conservé ; nous ne possédons pas d'information sur l'ouverture des latrines, probablement située dans les étages.

Les datations basées sur l'architecture de ces structures ne permettent pas une précision chronologique : on les rencontre dès le milieu du XI^e siècle, à l'exemple de la tour royale d'Etampes⁷¹, jusqu'au XVII^e siècle pour les structures de la Cour Napoléon. L'analyse du mobilier céramique pour les deux fosses de Montferrand semble poser un *terminus ante quem* au XVII^e siècle lié à leur abandon.

68 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes dans la France médiévale : de la défense à la résidence. La résidence et les éléments d'architecture*, Picard, Paris, T. 2, 1993, p. 170.

69 MONNET Catherine (dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au Bas Moyen-Age, l'exemple de la cour Napoléon du Louvre*, Université catholique de Louvain, Centre de recherches d'archéologie nationale, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 12.

70 MONNET Catherine (dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au Bas Moyen-Age, l'exemple de la cour Napoléon du Louvre*, Université catholique de Louvain, Centre de recherches d'archéologie nationale, Louvain-la-Neuve, 1992.

71 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes dans la France médiévale : de la défense à la résidence. La résidence et les éléments d'architecture*, Picard, Paris, T. 2, 1993.

2.2.3 Proposition d'interprétation et de datation des structures

Laurent D'Agostino

Les vestiges observés, bien que partiellement conservés, permettent de restituer pour la première phase de construction un vaste bâtiment rectangulaire maçonné dont les dimensions, nous l'avons évoqué, atteignent 23 m de longueur et 13,80 m de largeur. Les modes de construction similaires de toutes les maçonneries, ainsi que les liaisons observées, tendent à démontrer la contemporanéité de leur construction. Avec des fondations de l'ordre de 1,70 m d'épaisseur, on peut envisager des élévations avoisinant les 1,50 m d'épaisseur. Si l'angle nord-est du bâtiment n'a pas pu être observé, les alignements de murs ne laissent que peu de doutes sur le plan primitif. L'espace intérieur est divisé en deux parties distinctes, séparées par le mur M 129.

Au sud, on identifie un espace de 10,40 m de longueur est-ouest et de 5,36 m de largeur nord-sud dans l'œuvre, soit une surface utile d'environ 56 m². Son emplacement et ses dimensions correspondent parfaitement aux données des plans du XVIII^e siècle, et on peut identifier sans aucun doute le « donjon » figuré sur ces plans. Les cloisonnements internes dessinés sur le plan Deval de 1775, correspondant aux cachots de la prison, n'ont cependant pas été identifiés et ont probablement disparu du fait d'une fondation moins profonde. Aucun vestige ne peut être attribué à la tour d'escalier qui figure à l'angle nord-ouest du « donjon » sur les plans anciens ; celle-ci devait probablement être fondée elle aussi moins profondément que les maçonneries du bâtiment primitif.

Au nord, la deuxième partie du bâtiment apparaît plus vaste avec des dimensions dans l'œuvre de 12,40 m de longueur nord-sud et de 10,40 m de largeur est-ouest, soit une surface utile d'environ 130 m². Si on ne peut que formuler quelques hypothèses sur l'identification de cette partie du bâtiment, il faut réexaminer les dénominations livrées par les archives pour interpréter les vestiges. En effet, nous l'avons dit, les plans du XVIII^e siècle identifient un « donjon » dont la position correspond à la partie sud du bâtiment. Toutefois, le procès-verbal de visite de 1596, antérieur à l'effondrement partiel des bâtiments du château en 1631, décrit également un « donjon » mais aussi « une vieille et ancienne tour » ; le « donjon » de 1596 ne recouvre donc probablement pas la même réalité architecturale que celui de 1764 et 1775. Il est ainsi fort probable que le terme de « donjon » utilisé en 1596 désigne bien l'ensemble du bâtiment identifié au centre de la place Sombat, dont la partie sud est la tour rectangulaire seule conservée au XVIII^e siècle. Le « donjon » de 1596 identifie l'ensemble de la résidence seigneuriale, selon la définition médiévale du terme, et se trouve réduit à un synonyme de « tour » au XVIII^e siècle après la disparition du bâtiment nord. En 1774, l'architecte Antoine Deval confirme cette hypothèse en signalant la présence de vestiges de bâtiments plus étendus au centre de la place, à proximité de la tour. Cette partie du bâtiment correspond probablement à une *aula*, salle résidentielle et d'apparat du château comtal.

Deux datations ¹⁴C ont été réalisées sur des charbons contenus dans les mortiers des murs M 135 et M 136⁷². Celles-ci ont livré deux dates homogènes⁷³ : pour le mur M 135, l'intervalle de probabilité se situe entre 990 et 1115 après J.-C., avec un pic de probabilité en 1021 ; pour le mur M 136, l'intervalle de probabilité se situe entre 1022 et 1161 après J.-C., avec un pic de probabilité en 1117. Les deux murs étant contemporains au regard des indices archéologiques, on peut resserrer l'hypothèse de datation à une fourchette se situant entre 1022 et 1115. Cette datation, qui corrobore largement les données textuelles, apparaît cohérente avec le plan du bâtiment conservé et sa typologie ; il s'agit bien ici d'une partie des vestiges du château assiégé en 1126 par Louis VI le Gros.

72 Datations par AMS effectuées par le Centre de Datation par le RadioCarbone, U.M.R. 5138, CNRS – Université Claude Bernard Lyon 1 ; pour M 135, code laboratoire Lyon-3483(OxA) ; pour M 136, code laboratoire : Lyon3484(OxA). Voir ANNEXE 2.

73 Intervalle de probabilité de 95% de confiance.

L'interprétation reste difficile du fait de l'état de conservation des vestiges, mais ce schéma correspond aux plans connus pour plusieurs résidences seigneuriales de rang comtal des XI^e et XII^e siècles. La résidence comtale de Montferrand apparaît structurée à l'image de plusieurs salles à tour connues pour ces périodes. Le plan apparaît encore proche des grandes *aulae* des X^e et XI^e siècles de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)⁷⁴ ou Albon (Drôme)⁷⁵, où le bâtiment résidentiel rectangulaire, parfois subdivisé en deux parties (*aula*, destinée à la vie commune et à la réception, et *camera* formant la partie privative réservée au seigneur), est dénué de tour. La puissance du mur de refend de Montferrand tend en effet à indiquer l'importance architectonique de ce mur, qui devait dès l'origine définir une séparation nette de l'espace et semble démontrer une césure entre l'*aula* et la tour, qui devait être prévue dans la construction primitive. Ce n'est qu'au XI^e siècle qu'apparaît ce type de construction, associant une *aula* et une tour, par exemple au château des comtes d'Anjou à Tours au milieu du XI^e siècle⁷⁶ ou à Domfront (Orne) ; ce schéma fera florès au XII^e siècle dans l'architecture castrale. Il est fréquemment le cas cependant que la *camera* prenne alors place dans la tour, qui possède des attributs résidentiels (cheminées et latrines) ; les deux fosses de latrines identifiées dans l'emprise de la tour témoignent peut-être de ce fait, même si on ne peut affirmer leur contemporanéité avec le bâtiment primitif. Notons que le plan et les dimensions du donjon (au sens de résidence) de Montferrand ne sont pas sans rappeler ceux des donjons résidentiels de Loches (Indre-et-Loire)⁷⁷, daté du début du XI^e siècle⁷⁸ et doté de contreforts semi-circulaires, Montbazou (Indre-et-Loire) ou Langeais (Indre-et-Loire), même si ces constructions ne montrent pas de partition interne équivalente à celle de Montferrand. Dans ces différents cas, la résidence seigneuriale prend la forme d'une tour rectangulaire de vastes dimensions qui sert en même temps d'habitat et de fortification ; ce type de constructions n'a pas d'équivalent dans nos régions, où les tours seigneuriales ne dépassent que rarement les 10 m de côté⁷⁹. Concernant les éléments visibles sur le dessin de Guillaume Revel, en particulier les tourelles d'angles semi-circulaires qui cantonnent la tour, on peut envisager à la suite de Fabrice Gauthier qu'elles appartiennent à une phase de construction postérieure. En effet, si on connaît des tours maîtresses des XI^e et XII^e siècles possédant des tourelles d'angles, qui sont en réalité fréquemment de gros contreforts comme à Loches, à Houdan⁸⁰ ou à Niort (Deux-Sèvres)⁸¹, l'épaisseur relativement faible des fondations de la tour de Montferrand (environ 1,70 m) ne permet pas d'envisager une telle solution technique. Les systèmes de défense active,

74 BOUËRD (DE) M., « De l'*aula* au donjon : les fouilles de la motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe s.) », *Archéologie médiévale*, 1973-1974, t. 3-4, p. 5-110.

75 À Albon, la tour n'apparaîtra que lors de la construction de la motte qui a ennoyé une partie des bâtiments antérieurs ; DE MEULEMEESTER Johnny, POISSON Jean-Michel, *Le château des comtes d'Albon, berceau du Dauphiné*, Carnets du patrimoine n° 37, Namur, 2004.

76 La résidence comtale du XI^e siècle, datée entre 1044 et 1068 par les fouilles d'Henri Galinié, est composée d'une *aula* et d'une tour carrée construites simultanément contre l'enceinte gallo-romaine. La tour ne semble toutefois avoir eu qu'un rôle ostentatoire, sa position dans la topographie du site ne permettant pas une véritable efficacité défensive ; GALINIÉ Henri, « La résidence des comtes d'Anjou à Tours », *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 95-107.

77 Le donjon de Loches possède des dimensions internes de l'ordre de 8,90 m de large pour une longueur de 19,60 m.

78 DORMOY Christian, « L'expertise de dendrochronologie du donjon de Loches : des données fondamentales pour sa datation », *Archéologie médiévale*, t. XXVII, 1997, p. 73-87.

79 PHALIP Bruno, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle*, Clermont-Ferrand, 1993.

80 CHATELAIN André, *Donjons romans des pays de l'Ouest*, Paris, 1973 ; pour bon nombre des édifices étudiés par André Chatelain, le qualificatif « roman » et la datation des XI^e et XII^e siècles ont été remis en cause ces dernières années.

81 BAUDRY Marie-Pierre, « Le château des Plantagenêt à Niort », BAUDRY Marie-Pierre (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIII-XIVe siècles. Actes du colloque de Poitiers (11-13 novembre 1994)*, Poitiers, 2000 p. 23-40.

comme les hourds, échauguettes ou autres mâchicoulis n'apparaissant qu'à l'extrême fin du XII^e siècle⁸² et surtout au XIII^e siècle, il faut donc envisager une reprise des parties hautes de la tour, peut-être au XIV^e ou XV^e siècle, ayant conduit à la construction de tourelles d'angle ou d'échauguettes en couronnement des élévations. On connaît de telles modifications architecturales sur nombre de tours maîtresses « romanes », telles que Nemours (Seine-et-Marne), Beaugency (Loiret), le château des évêques et le donjon de Gouzou à Chauvigny (Vienne)⁸³.

2.3 L'enceinte castrale

Laurent D'Agostino

Plusieurs tronçons de l'enceinte du château ont été mis au jour par des sondages ponctuels au droit des façades des maisons bordant la place Sembat et viennent compléter, même de façon partielle, les éléments déjà connus [Fig. 17]. Son plan et sa chronologie ont par ailleurs été plus précisément cernés. Neuf sondages ont été ouverts sur le pourtour de la place ; deux se sont révélés négatifs (Sondages 17 et 18), n'ayant livré que des aménagements des XIX^e et XX^e siècles. Leur exiguïté, due à la nécessité de préserver les accès des riverains à leurs demeures, n'a pas permis de suivre les murs sur d'importantes longueurs, mais les vestiges découverts témoignent d'une construction homogène.

Le plan actuel de la place reprend en grande partie le tracé de l'enceinte maçonnée, même si on observe un certain nombre de décalages entre les alignements des façades et la courtine du château [Fig. 18]. Les maçonneries sont conservées en fondation uniquement sur les secteurs explorés, excepté dans l'emprise du Sondage 14 où deux assises appartenant à l'élévation du mur sont visibles, ainsi que dans l'emprise du Sondage 12 où le parement interne d'une tour a été partiellement observé. En outre, seule la face interne de la courtine a pu être documentée, la face externe se trouvant sous l'emprise des maisons entourant la place.

2.3.1 Plan et modes de construction

Tous les sondages ont montré des maçonneries très similaires du point de vue de leur construction [Fig. 42 à 65]. Les tranchées de fondation sont creusées dans le substrat marneux et présentent un profil oblique en partie haute, puis presque vertical. En fondation, la courtine est bâtie en blocs de basalte bruts ou grossièrement éclatés liés d'un mortier beige-jaune de chaux et sable grossier, où de gros nodules de chaux sont visibles ; on note également la présence de fragments de charbons de bois destinés à favoriser la prise du mortier. La semelle de fondation n'a pas pu être observée, car elle aurait nécessité des sondages larges en gradins afin d'atteindre une profondeur suffisante ; la présence de multiples canalisations sur le pourtour de la place n'a pas autorisé un tel sondage. Les fondations sont assez irrégulières et présentent dans l'emprise des Sondages 10, 12 et 13 des ressauts successifs témoignant des multiples adaptations de la construction aux irrégularités du creusement des tranchées de fondation.

Les maçonneries de la courtine ont été très largement arasées à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, comme en témoignent les fragments de céramiques et de faïences présentes dans les tranchées de

82 À Château-Gaillard par exemple ; CORVISIER Christian, « Château-Gaillard et son donjon. Une œuvre expérimentale de Richard Coeur de Lion », BAUDRY Marie-Pierre (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XI^e-XIV^e siècles. Actes du colloque de Poitiers (11-13 novembre 1994)*, Poitiers, 2000, p. 41-54.

83 CHATELAIN André, *Donjons romans des pays de l'Ouest*, Paris, 1973.

récupération des murs, comblées de matériaux de démolition. Tous les sondages ont montré que les façades des maisons actuelles ont été construites sur l'arase de la courtine, le parement interne des murs de façade des maisons étant aligné généralement sur le parement externe de la courtine. Cette dernière forme alors une semelle débordant très largement au devant des façades. Dans le Sondage 15, la courtine n'a pu être retrouvée en place malgré un sondage de 1,30 m de profondeur, et seule la tranchée de récupération du mur a été mise en évidence. L'épaisseur moyenne de la courtine avoisine les 2 m lorsqu'elle a pu être reconnue (Sondage 16).

Le Sondage 14 a montré très partiellement la nature du parement interne de la courtine en élévation : celui-ci était constitué d'un moyen appareil de moellons d'arkose soigneusement équarris assemblés à joints épais et débordants. Ce type de construction n'est pas sans rappeler les constructions « romanes » de la région, même si le qualificatif ne convient guère aux constructions civiles et si la surface observée n'est que très réduite.

Aucune trace de bâtiment accolé à la courtine sur son parement interne n'a pu être identifiée, à l'exception d'un départ de mur perpendiculaire dans la partie nord-est de la place Sembat, à l'emplacement du Sondage 14. Si la jonction entre les deux murs (M 150 – courtine – et M 152) est largement perturbée du fait de l'installation d'une canalisation d'évacuation d'eaux usées, le mode de construction apparaît différent et semble témoigner d'une construction postérieure à la courtine elle-même. Son emplacement, au droit de la seule tour d'enceinte conservée en élévation, correspond toutefois largement à la position de la chapelle castrale sur les plans du XVIII^e siècle. La maison actuelle, qui n'est pas antérieure aux années 1950, ne semble toutefois conserver aucun autre élément ancien, pour autant qu'il nous a été possible de l'observer⁸⁴.

Les multiples remaniements tardifs du site ont fait disparaître toute trace de niveaux de circulation associés à la courtine, et le mobilier recueilli, céramiques et faiences des XVIII^e et XIX^e siècles, n'appartient qu'à la phase de démolition des murs.

2.3.2 Les tours

Si le dessin de Guillaume Revel montre au milieu du XV^e siècle une enceinte castrale jalonnée de tours semi-circulaires, les plans du XVIII^e siècle ne montrent plus ce dispositif, mise à part une tour au nord-est dans laquelle a été aménagé le chœur de la chapelle Sainte-Catherine. Cette tour est la seule encore conservée partiellement en élévation de nos jours [Fig. 66] : d'un diamètre de 5,30 m pour une épaisseur du mur de 1,00 m, elle présente un parement externe en *opus incertum* de blocs de basalte éclatés ou bruts relativement homogène, même si la partie haute est entièrement rebâtie en parpaings de ciment. La base de la tour est talutée, mais ce talus semble avoir été rapporté en placage contre le parement primitif⁸⁵. Au premier niveau, on observe une petite baie en arkose de 0,35 m de large et 0,85 m de hauteur couverte d'un linteau monolithe évidé d'un arc en plein cintre, procédé très répandu en Auvergne à la période romane ; la baie semble contemporaine de la maçonnerie adjacente à en juger par les correspondances d'assises entre la baie et le parement.

Christian Le Barrier avait par ailleurs pu repérer dans les caves de certaines maisons formant le pourtour de la place plusieurs éléments appartenant aux tours de l'enceinte castrale [Fig. 67]. Les indices sont toutefois ténus et les enduits qui masquent les maçonneries rendent l'identification des vestiges de la courtine difficile. Sur le côté nord de la place Sembat, les caves des maisons n° 25, 31 et 39 ont montré la présence

84 L'ensemble est enduit et, bien qu'il nous ait été permis par les propriétaires de visiter l'intérieur, aucun élément ancien n'est apparent, mise à part la tour semi-circulaire où est aujourd'hui aménagé un escalier en vis.

85 L'hypothèse avait été formulée par Christian Le Barrier au regard de l'emploi de petits blocs pour la partie haute du talus.

de vestiges, sous la forme d'arrachements ou de portions de parements courbes, attribuables à des tours de l'enceinte ; toutes se situent sur l'emplacement de changements d'alignement des façades, et semblent contemporaines de la construction de la courtine elle-même à en juger par les chaînes d'angles verticales qui marquent la jonction entre le parement de la courtine et les tours. Les dimensions de ces tours ont pu être restituées : pour un diamètre extérieur d'environ 5,20 m, elles montrent un diamètre intérieur de 2,90 m et une épaisseur de murs d'environ 1,15 m. Du côté sud de la place, aucun élément appartenant à des tours n'avait pu être mis en évidence en 2002.

Nos propres travaux n'ont que très partiellement permis de compléter ces observations. Néanmoins, une nouvelle tour de l'enceinte a pu être identifiée au sud, au devant de la maison n° 38. Selon les riverains, cette maison ne possède pas de cave, et tout le sous-sol semble remblayé. Le Sondage 12 [Fig. 48 à 53] a toutefois mis au jour une partie de l'intérieur d'une tour dont la construction est contemporaine de la courtine. En effet, aucune reprise (perçement, rajout) n'a été observé dans la continuité du mur d'enceinte. La largeur interne de la tour est de 2,20 m. Si, du côté de la place, seule la fondation de la courtine a été observée, l'intérieur de la tour est parementé, ce qui témoigne de l'existence de niveaux de circulation très différents entre la cour du château et l'intérieur des tours. Le sol intérieur, mal conservé, peut-être restitué à la cote 349,75 m, tandis qu'un niveau de préparation de sol en mortier (US 1173) est observable à la cote 349,69 m. Dans la partie est, le parement interne de la tour est couvert d'un enduit de mortier (US 1172) épais de 2 à 3 cm où étaient conservés des fragments de peintures figurant un décor géométrique de losanges de couleur rouge sur fond blanc ; le centre de certains losanges était ponctué d'une touche de peinture rouge. La partie basse du parement, ainsi que l'angle du mur étaient en revanche couverts d'une large bande de couleur rouge. Au milieu de la largeur de la tour, un mur de refend (M 157) perpendiculaire au parement nord de la tour a été construit en appui contre ce dernier et recouvre l'enduit peint ; il vient délimiter une dénivellation entre la partie est de la tour et la partie ouest, où un niveau de sol en hérisson (US 1174) a été observé à la cote 350,53 m. L'ensemble était entièrement comblé de remblais de démolition datables de la fin du XVIII^e ou début du XIX^e siècle (US 1135). Il reste difficile au regard de la faible emprise fouillée de préciser la fonction et la chronologie de ces différents éléments.

2.3.3 Le fossé

Outre le repérage et l'analyse de plusieurs éléments attribuables aux tours semi-circulaires de l'enceinte castrale, Christian Le Barrier a également émis l'hypothèse de l'existence d'un fossé entourant l'enceinte et fossilisé dans le parcellaire jusqu'au XIX^e siècle [Fig. 11 et 67]. Nous ne reprendrons que brièvement ici ses conclusions, qui nous paraissent les plus pertinentes sur le sujet.

Le cadastre de 1831 montre en effet une faible densité de constructions sur l'emplacement de la courtine de l'enceinte castrale : les cours sont encore nombreuses, et les bâtiments qui occupent aujourd'hui le pourtour de la place Sembat sont tous attribuables aux XIX^e et XX^e siècles, aucun n'ayant révélé de vestiges de constructions plus anciennes, mise à part l'enceinte castrale elle-même sur laquelle les façades sont fondées.

Seules les maisons qui forment le parcellaire circulaire le long de la rue du château livrent des indices de constructions médiévales : une maison au moins au n° 9 rue Montorcier appartient probablement au XIII^e siècle, et la construction d'une maison du XV^e ou XVI^e siècle au chevet de l'église collégiale (11 rue Montorcier) montre que les parcelles arrières de ces édifices, confrontant la place Sembat, étaient encore probablement libres de constructions à la fin du Moyen Âge : en effet, à l'arrière de cette maison a été construite une tour d'escalier circulaire destinée à desservir les étages de l'habitation, ce qui démontre que cet espace n'était alors pas construit. On observe le même type de parcellaire sur le pourtour de la place Sembat côté sud.

Côté nord en revanche, on peut observer que le bâti est plus dense, mais date lui aussi du XIX^e siècle pour l'essentiel. La petite rue du château délimite un arc de cercle situé dans le prolongement de celui qui

marque la limite entre le premier anneau de maisons médiévales entourant le château et les parcelles non construites qui séparent ces maisons de l'enceinte castrale.

La petite rue du château au nord et l'anneau de parcelles non construites et de maisons des XIX^e et XX^e siècles qui sépare l'îlot circulaire délimité par la rue du château au sud semblent bien marquer la présence d'un fossé taillé dans le substrat marneux et entourant l'enceinte castrale. Ce fossé ne semble avoir été colonisé par les constructions civiles que très tardivement, après la destruction du château. Aucune archive ne mentionne cependant ce fossé, même si son tracé paraît bien fossilisé dans le parcellaire. On ignore tout du système de franchissement, pont dormant ou pont-levis, qui a pu exister pour ce fossé afin de permettre l'accès à l'enceinte castrale depuis la rue du Séminaire.

2.3.4 Proposition d'interprétation et de datation

Les deux opérations successives de diagnostic en 2002 et de fouille préventive en 2005 ont donc permis de mettre en évidence cinq tours de l'enceinte castrale [Fig. 18, 68]. L'essentiel des indices ont été reconnus du côté nord de la place avec quatre tours identifiées, contre une seule au sud. Toutes les tours observées se trouvent à des points de changement d'alignement des façades qui, nous l'avons vu, reprennent le plan de la courtine. Il faut noter que les vestiges semblent mieux conservés dans la partie nord. Les sondages pratiqués à l'aplomb des façades des maisons ont en outre précisé très largement le tracé du parement interne de la courtine, qui n'avait jusqu'alors jamais été documenté.

Les observations réalisées permettent de restituer une enceinte castrale suivant le plan d'un polygone presque régulier à huit côtés, dont chaque côté mesurait environ 15 m de longueur pour une épaisseur voisine de 2,00 m [Fig. 68]. Les angles du polygone étaient marqués par des tours semi-circulaires d'un diamètre extérieur d'environ 5,20 m, contemporaines de la construction de la courtine.

L'accès à l'enceinte du château pose néanmoins problème. Vers l'ouest, à l'angle avec la rue du Séminaire, la maison n° 25 montre en effet dans les caves l'arrachement d'une tour semi-circulaire ; cette observation semble en contradiction avec les plans du XVIII^e siècle qui témoignent à ce moment de l'existence d'une tour-porte rectangulaire permettant l'accès à l'enceinte castrale. Il faut donc envisager ici deux phases de constructions successives et probablement restituer l'accès primitif sous la forme d'une porte encadrée de tours semi-circulaires, portant le nombre total des tours de l'enceinte à neuf ; dans une seconde phase, des remaniements que l'on ne peut dater ont réduit le nombre des tours semi-circulaires à sept, avec une tour rectangulaire à l'ouest où se trouvait la porte.. Aucune observation n'a pu être réalisée dans l'axe de la rue du Séminaire du fait de la présence des réseaux enterrés et de la nécessité de conserver l'axe de circulation pendant la durée de la fouille⁸⁶.

Les éléments de datation architecturaux manquent très largement, à l'exception de la baie de la tour nord-est conservée en élévation qui tend à indiquer une construction romane. Une datation ¹⁴C de charbons contenus dans le mortier de la courtine à l'emplacement du Sondage 16 (M 154) permet toutefois de préciser la chronologie de la construction⁸⁷. L'analyse livre un intervalle de probabilité de 95% de confiance entre 1025 après J.-C. et 1168 après J.-C., avec des pics de probabilité en 1048, 1150, 1138, et 1122⁸⁸. Cette datation est tout à fait concordante avec les mesures obtenues pour les murs du bâtiment central, notamment avec

86 L'emplacement de la tour-porte suggéré par les plans anciens se trouvait en outre en dehors de l'emprise de la fouille préventive.

87 Datation par AMS effectuée par le Centre de Datation par le RadioCarbone, U.M.R. 5138, CNRS – Université Claude Bernard Lyon 1 ; pour M 154, code laboratoire Lyon-3485(OxA). Voir ANNEXE 2.

88 Les pics de probabilité sont donnés dans l'ordre décroissant.

celle du mur ouest (M 136).

Si la fourchette de datation reste large (un peu moins d'un siècle et demi), la comparaison des modes de construction et de ces datations tend à indiquer une contemporanéité de l'ensemble résidentiel (*aula* et tour) situé au centre de la cour et de l'enceinte castrale. Dans tous les cas, cet ensemble est identifié formellement comme l'aménagement le plus ancien du site en chronologie relative. Il faut à l'évidence le considérer comme le château comtal primitif construit entre le second tiers du XI^e siècle et le premier tiers du XII^e siècle, objet du siège mené par le roi Louis VI le Gros en 1126. Le château et sa chemise, auxquels il faut probablement ajouter un fossé, apparaissent bien achevés à cette date et la première agglomération autour du château constituée.

2.4 La cour du château

La cour du château a livré quelques informations sur l'occupation du site, en particulier à travers des fosses dépotoirs, probablement d'anciens silos comblés aux XIV^e et XV^e siècles ; quelques trous de poteaux disséminés sur le site, ainsi qu'une inhumation isolée, constituent en revanche des vestiges difficilement datables et interprétables.

2.4.1 Les fosses dépotoirs

Mylène Navetat

Un ensemble de dix fosses a été identifié lors du décapage dans l'espace correspondant à la cour du château. Huit ont fait l'objet de fouilles stratigraphiques, elles présentent toutes un état de conservation très lacunaire, l'ensemble des structures étant fortement arasé.

La fosse 123 [Fig. 18, 69 à 71]

La fosse 123 est située au sud-ouest du mur sud du donjon, au nord-ouest de la fosse 128. Elle est de forme circulaire à l'ouverture et présente un diamètre conservé de 112 cm sur un axe est-ouest. La structure est perturbée au nord par une fosse de plantation d'arbre (FOS 104). La coupe est piriforme, elle présente un diamètre maximal de 140 cm. La profondeur maximale de la structure conservée est de 178 cm⁸⁹. Le fond est légèrement concave. L'ensemble est creusé (*US 1024*) dans la marne.

Le comblement est réparti en 5 unités stratigraphiques (*US 1025, 1026, 1039, 1040, 1041*). La couche la plus ancienne, essentiellement argileuse, ne comporte que de rares fragments de terre cuite architecturale, faune et céramique. Les trois autres couches arborent un faciès plus sableux et comportent de nombreux artefacts, terre cuite architecturale, éclats de mortier, présence de charbons en quantité variable, verre, métal et céramique ; les restes fauniques sont également nombreux. Les individus reconstitués lors de l'analyse du mobilier céramique n'ont pas donné d'éléments datable pour la structure. La couche la plus récente livre néanmoins une monnaie faite d'un alliage cuivreux datée du XVII^e – début du XVIII^e siècle.

89 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 350,96 m. La largeur maximale de la fosse a été observée à la cote 348,8 m.

La fosse 124 [Fig. 18, 72 et 73]

La fosse 124 est située au sud-ouest du mur sud du donjon, à l'ouest de la fosse 123. Elle est de forme circulaire à l'ouverture, le diamètre conservé est de 96 cm sur un axe nord-sud. La fosse présente un fond légèrement concave, elle est conservée sur une profondeur maximale de 16 cm⁹⁰. L'ensemble est creusé (US 1027) dans le socle géologique marneux.

Le comblement de cette fosse est composé de deux unités stratigraphiques (US 1028, 1029). La couche la plus ancienne est constituée d'une terre argileuse qui présente quelques inclusions de mortier et de gravier. La couche la plus récente est une terre limoneuse brune contenant des inclusions de mortier, de charbon et de graviers. Cette structure, très arasée, ne comporte aucun artefact permettant de dater sa dernière utilisation.

La fosse 128 [Fig. 18, 74 à 76]

La fosse 128 est située au sud du mur sud du donjon, au sud-ouest de la fosse 147. Elle est de forme circulaire à l'ouverture, et conserve un diamètre de 88 cm sur un axe est-ouest, 98 cm sur un axe nord-sud. Son profil est de forme légèrement globulaire à fond plat. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 82 cm⁹¹. L'ensemble est creusé (US 1036) dans le substrat géologique marneux.

Le comblement est constitué de deux unités stratigraphiques (US 1037, 1038). Les dépôts sont inclinés vers l'est, ce qui laisse supposer un comblement que l'on laisse glisser sur la paroi ouest. Les deux unités gardent la même orientation. Les couches sont constituées d'une terre brune limoneuse, la couche inférieure contenant des éclats marneux. Le comblement de cette fosse était composé de différents artefacts comme du verre et de la céramique, ainsi que de restes de faune. Sur l'ensemble des tessons prélevés lors de la fouille, aucun des individus reconstitués ne s'est révélé être datable.

La fosse 134 [Fig. 18, 77 à 79]

La fosse 134 est située à l'ouest du mur 130/135 du bâtiment central, au nord de la fosse 124. Elle est de forme circulaire à l'ouverture et présente un diamètre conservé de 144 cm sur un axe sud-nord, de 180 cm sur un axe est-ouest. Elle est recoupée au sud par une tranchée du XIX^e ou début du XX^e siècle (US 1076), qui recoupe également les maçonneries du bâtiment résidentiel. Son profil est de forme rectangulaire et possède un fond plat. Elle est conservée sur une profondeur de 22 cm⁹². L'ensemble est creusé dans le substrat marneux.

Le comblement de cette fosse est composé de 6 couches différentes malgré le faible état de conservation (US 1070, 1069, 1071, 1073, 1057, 1072). La couche la plus ancienne est argileuse, elle comporte quelques blocs de pouzzolane et fragments de terre cuite architecturale, ainsi que quelques rares tessons de céramique. L'ensemble des autres couches est essentiellement composé de terre limoneuse brune et lentilles d'argile verte. Elles comportent pour certaines des restes fauniques, des charbons et de nombreux artefacts, parmi lesquels la céramique est majoritaire. L'analyse céramologique a déterminé une chronologie remontant au XIV^e siècle au plus tôt.

90 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 351,07 m.

91 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 350,61 m..

92 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 350,79 m.

La fosse 144 [Fig. 18, 80 à 82]

La fosse 144 est située à l'est du donjon, elle est recoupée au nord par l'installation de la Croix de mission. Elle est de forme circulaire à l'ouverture et conservée sur un diamètre maximal (est-ouest) de 174 cm. Le creusement (US 1092) est de section à peu près rectangulaire, présentant un fond plat. Il est effectué dans le substrat géologique marneux. La structure présente 32 cm de profondeur maximale conservée⁹³.

Le comblement est composé de 3 couches différentes (US 1093, 1095, 1108) contenant des terres cuites architecturales, des fragments d'enduit, de mortier, de l'os, du verre et de la céramique. La composition de ces unités stratigraphiques est essentiellement argileuse. D'après l'analyse du mobilier céramique, le comblement de la fosse semble se passer dans un délai assez court, puisque la fourchette minimale de datation est limitée au XIV^e siècle.

La fosse 147 [Fig. 18, 83 à 86]

La fosse 147 est située à quelques mètres de l'angle sud-est du donjon, au sud de la fosse 144. Cette fosse avait déjà été repérée au cours du diagnostic effectué par l'I.N.R.A.P. et fouillée pour moitié⁹⁴. Elle est de forme circulaire à l'ouverture⁹⁵ et le diamètre conservé est d'environ 166 cm sur un axe est-ouest. La fosse est perturbée au nord par une tranchée moderne (US 1076). La coupe est piriforme, elle possède un diamètre maximal de 175 cm⁹⁶. Le creusement (US 1110) est effectué dans la marne. La profondeur maximum conservée est de 160 cm, le fond est légèrement concave.

Les trois comblements vus lors du diagnostic ont été repérés de la même manière au cours de la fouille (US 1111/1001', 1112/1002', 1113/1003')⁹⁷. Le niveau le plus ancien, argileux, ne présente que de rares tessons de céramique, ainsi que d'ossements de faune et du mortier. Le second niveau, plus limoneux, recèle de nombreux éléments de terre cuite architecturale, de mortier, de pierres de taille, de faune, verre, métal et céramique. Le niveau le plus récent, limoneux, recèle des lentilles de cendre et de terre rubéfiée correspondant à des rejets de foyer. Les artefacts conservés sont en quantité, terre cuite architecturale, métal, verre et céramique, de même que la faune. Les analyses du mobilier céramique ont apporté une datation autour du XIV^e et XV^e siècle. Les autres éléments retrouvés semblent attester ces hypothèses chronologiques, comme le jeton en os ou encore la monnaie⁹⁸.

Le comblement de cet ensemble semble se passer dans un intervalle de temps assez restreint.

La fosse 148 [Fig. 18, 87 à 89]

La fosse 148 est située au nord du mur nord du logis, à l'est de la fosse 149. Elle possède une ouverture de forme ovoïde et présente un diamètre conservé de 220 cm sur un axe nord-sud et 174 cm sur un axe est-ouest. Bien que très arasée, son profil présente une forme globulaire à fond légèrement concave. Elle

93 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 349,97 m..

94 GAUTHIER F., *op. cit.*, p. 15-18. Cette fosse correspond à la fosse-silo F1.

95 Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 350,40 m.

96 Cette largeur maximale est observée à la cote 349,35 m.

97 Les numéros d'unité stratigraphique marqué d'un ', à l'exemple de 1001', correspondent aux numéros attribués au comblement lors du diagnostic par l'I.N.R.A.P.

98 Cette monnaie est un billon dont les champs sont illisibles, mais la forme d'un S laisse supposer un *terminus ante quem* du premier quart du XV^e siècle.

est conservée sur une profondeur maximale de 40 cm⁹⁹. L'ensemble est creusé (US 1117) dans le substrat marneux.

Le comblement est unique (US 1116), la couche est composée d'une terre brune argilo-limoneuse. Elle comporte de nombreux éléments de mobilier, dont de la terre cuite architecturale (tuiles, tomettes, tuiles à rebord), des éclats de mortier, de la faune, du métal, du silex et de la céramique. L'analyse céramologique a permis de mettre en évidence une fourchette de datations minimales représentant le XIV^e et le XV^e siècle.

La fosse 149 [Fig. 18]

La fosse 149 est située au nord-ouest du mur ouest du logis, au nord de la fosse 134. Cette fosse est de forme circulaire à l'ouverture, elle n'a fait l'objet que d'un décapage au cours de la fouille faute de temps. Elle est creusée (US 1147) dans le substrat marneux et s'ouvre à la cote 350,64 m.

La couche supérieure a tout de même fait l'objet d'un premier décapage. Elle est composée d'une terre limoneuse brune, où de nombreux restes fauniques et artefacts ont été prélevés : terre cuite architecturale et céramique. L'analyse de la céramique a permis de dater le comblement du XIII^e et XIV^e siècle.

Interprétation

Les huit fosses ayant fait l'objet d'une fouille stratigraphique sur le site du château de Montferrand présentent un état de conservation très lacunaire pour l'ensemble. En effet, le niveau d'arase très bas pour nombre de structures (six sur huit) n'autorise pas une vision globale de la forme des creusements et limite les interprétations possibles.

D'un point de vue morphologique, seules les fosses 147 et 123 sont archéologiquement assez complètes pour en permettre l'interprétation. Elles sont de forme circulaire à l'ouverture et leur coupe présente un aspect piriforme. Ces formes sont généralement caractéristiques des silos.

Ils de présentent le plus souvent suivant des formes assez variées et conditionnées par le type de substrat dans lequel ils sont creusées, la fonction à laquelle on les destine. Ils prennent des formes ovoïdes ou piriforme à l'ouverture rétrécie. Ces structures servaient en général à contenir des grains. Une fois fermée hermétiquement, les silos les isolait de l'humidité, de l'air extérieur et des insectes. Ces découvertes sont assez nombreuses sur les sites d'époque médiévale¹⁰⁰.

Dans le cas des structures découvertes sur le site du château de Montferrand, les parties supérieures rétrécies des silos ne sont pas conservées. L'effondrement des ouvertures survient généralement après l'abandon des structures, lorsque celle-ci sont vides et donc fragilisées. Dans le comblement de quelques-unes des fosses, nous pouvons observer dans la couche la plus ancienne beaucoup d'inclusions argileuses et très peu d'artefacts (à l'exemple de la fosse 147, 123 ou encore la fosse 128). Cette couche semble correspondre à la phase d'abandon des structures, lorsque l'ouverture s'effondre. Les comblements qui interviennent par la suite, qu'ils soient uniques comme dans la fosse 148 ou multiples comme pour les fosses 134, 128 ou encore 147 semblent démontrer une dernière utilisation des structures en tant que fosse dépotoir. La présence de restes de faune en abondance et de nombreux artefacts (métal, terre cuite architecturale et tessons de céramique) attestent de la dernière fonction de ces ensembles en tant que dépotoirs.

Les datations basées sur la forme des structures ne nous apportent pas d'éléments chronologiques pour deux raisons. La conservation médiocre ne permet pas d'analyse formelle complète et l'utilisation de ces

⁹⁹ Le niveau d'ouverture de la fosse se situe à une altitude de 350,94 m.

¹⁰⁰ CONTE Patrice, « L'archéologie des silos médiévaux, apports, limites et perspectives », *L'Histoire rurale en France*, p. 190-201.

réserves est répandue depuis au moins le néolithique et jusqu'à la fin de l'époque médiévale pour nos régions.

L'analyse du mobilier contenu dans les couches de comblement nous apporte quelques précisions sur la date d'abandon des fosses. Dans l'ensemble des structures où la céramique a pu être datée (fosse 147, 144 et 148), elle nous indique un *terminus post quem* situé au XIV^e-XV^e siècle. Cette datation se retrouve de manière similaire sur les trois ensembles, ce qui permet de situer le comblement des structures au courant de cette période chronologique et l'abandon de leur utilisation en tant que silo dans une période antérieure proche. Le mobilier métallique ne nous apporte qu'une seule précision, pour la fosse 123 où le mobilier céramique ne nous avait autorisé aucune datation. Une monnaie a en effet été retrouvée dans le comblement supérieur de la fosse, elle est datée du XVII^e – début XVIII^e siècle¹⁰¹.

Nous ne pouvons donner aucune information sur la fermeture des fosses ni sur leur contenance originelle, l'état de conservation des structures étant trop lacunaire, les niveaux de sol n'étant pas conservés.

Ces fosses, qui semblent formellement s'apparenter à des silos pour les deux ensembles les mieux conservés (fosse 147 et 123), ont perdu leur fonction originelle et par la suite servi de dépotoir dans les deux derniers siècles du Moyen Âge.

2.4.2 Les trous de poteaux

Laurent D'Agostino

Six trous de poteaux mal conservés ont été repérés sur le site. Ils sont creusés dans le substrat marneux (*US 1003*) et sont répartis sur le pourtour du bâtiment résidentiel en milieu de cour ; un seul (TRP 140) se trouve dans l'emprise du bâtiment, dans la partie nord, à proximité de l'angle entre les murs M 129 et M 130 [Fig. 18].

Près de l'angle extérieur sud-ouest du bâtiment central, trois trous de poteaux (TRP 125, 126 et 127) forment un triangle de 50 cm de côté environ [Fig. 91]. Ils présentent des parois verticales et un fond plat, avec une section de 20 à 25 cm de diamètre ; ils sont conservés sur 10 cm de hauteur.

Deux autres trous (TRP 177 et 178), séparés l'un de l'autre de 0,80 m, ont été repérés à l'est du bâtiment central.

Aucune de ces structures n'a livré de mobilier dans son comblement et il nous est donc difficile de proposer une datation. Leur fonction nous échappe de même totalement en l'absence de relation stratigraphique avec leur environnement.

2.4.3 Une inhumation isolée

Laurent D'Agostino

Une inhumation (TMB 1) a été repérée et fouillée au sud du bâtiment résidentiel [Fig. 18, 92]. La fosse (*US 1022*), de forme oblongue, est creusée dans le substrat marneux et comblée d'un remblai de marnes remaniées (*US 1023*) provenant du creusement. Le fond de fosse est plat et oscille entre les cotes 350,52 m et 350,54 m. Aucun élément de mobilier n'a été recueilli dans le comblement de la tombe, compromettant les possibilités de datation. La tombe est recoupée à l'est par une fosse de plantation d'arbre (FOS 105). Le squelette est en assez mauvais état de conservation : les os sont en grande partie écrasés et détériorés. La sépulture est très perturbée par un réseau de racines et radicelles lié à l'arbre planté dans la FOS 105 : les os

101 Cette monnaie est un fruste en alliage cuivreux d'époque moderne.

des mains ont été fortement bougés, et les membres inférieurs sont sectionnés au niveau du premier tiers proximal des fémurs par le creusement de la fosse d'arbre.

Aucune étude anthropologique n'a été menée en laboratoire, mais quelques informations relatives à l'individu IND 1 et à la taphonomie ont été recueillies lors de la fouille¹⁰². Un seul individu a été inhumé dans la fosse et il se trouve en position primaire. L'individu a été disposé en décubitus dorsal selon une orientation SO-NE (230°).

Les ossements de l'individu présentent une porosité assez avancée ; par ailleurs, la mandibule montre que plusieurs dents sont tombées anciennement et que l'os a cicatrisé à leur emplacement, ce qui tend à indiquer que l'individu adulte était d'un âge assez avancé. Aucune observation sur le degré de synostose des sutures crâniennes n'a été réalisée. La forme de l'os coxal montre les caractères d'un individu de sexe masculin¹⁰³.

Les connexions articulaires sont dans l'ensemble mal observables du fait des mouvements induits par la présence des racines. Les vertèbres cervicales (atlas et axis) sont déconnectées d'avec la boîte crânienne et le crâne a basculé vers la droite de l'individu ; le rachis est en revanche en connexion étroite, mais le thorax est à plat et le sternum a glissé vers l'hémi-thorax droit. La connexion scapulo-humérale gauche est étroite, de même que le coxal gauche est resté connecté au sacrum, probablement du fait de leur proximité avec la paroi nord de la fosse. Au sud, la paroi est plus éloignée et on constate que le coxal droit est à plat sur le fond de fosse ; l'humérus droit a bougé également et apparaît en vue antérieure. Si les mouvements des os ont pu en partie être provoqués par les racines, les observations tendent à prouver que l'individu s'est décomposé en espace vide ; les glissements restent toutefois relativement restreints dans l'espace et il faut probablement envisager un colmatage assez rapide de l'espace de décomposition. Aucun élément de coffrage n'a été observé, mais nous pouvons envisager l'existence d'une planche de bois ayant couvert la fosse en pleine terre, puis une infiltration progressive des terres de comblement de la tombe sous la planche de couverture ; la présence d'un linceul a pu également limiter les déplacements des os sans empêcher les mouvements pendant le processus de décomposition.

La sépulture, du fait de l'absence de mobilier funéraire et de son mode d'inhumation, sur le dos et en direction de l'orient, doit être attribuée chronologiquement à un large Moyen Âge ou au début de l'époque moderne ; l'absence de mobilier et du moindre tessons de céramique dans le comblement ne nous permettent pas d'être plus précis sur ce point. La présence de cette unique sépulture dans la cour du château reste inexplicée : il est possible que d'autres inhumations aient été pratiquées dans la cour du château à une moins grande profondeur – en particulier vers la chapelle où des ossements humains erratiques ont été repérés – et qu'elles aient disparu lors des terrassements successifs sur la place ; nous ne pouvons exclure cependant l'hypothèse d'une inhumation très rapide d'un individu mort accidentellement pendant une période de crise ayant interdit son inhumation en dehors du château¹⁰⁴.

102 Les observations taphonomiques et anthropologiques sur le terrain ont été réalisées par Audrey Baradat. Pour la méthodologie, voir par exemple DUDAY H., MASSET C., *Anthropologie physique et archéologie – Méthodes d'étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse (1982), CNRS, Paris, 1987 ; DUDAY H., « Anthropologie de terrain, archéologie de la mort », *La Mort, passé, présent, conditionnel*. Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, La Roche-sur-Yon (1994), GVEP, 1995, p. 33-59 ; DUDAY H., « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou espace vide », *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 29, fasc. 2, 1990, p. 193-196.

103 BRUZEK J., *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, 2 vol., 1991 (inédit).

104 Ce type de sépultures dites « de catastrophe », le plus souvent liées à une épidémie ou encore à un contexte de guerre ou de siège, reste peu documenté du fait de découvertes souvent fortuites, mais il n'est pas rare pour autant.

2.4.4 Observations relatives aux niveaux de sols de la cour

Nous sommes relativement démunis pour restituer les niveaux de circulation de la cour du château. En effet, dans l'emprise du bâtiment résidentiel occupant le centre de l'enceinte castrale, aucun niveau de sol n'est conservé et le substrat géologique marneux (*US 1003*) affleure partout sous les remblais des XIX^e et XX^e siècles. La partie sud du site n'a livré aucun niveau de circulation et, là aussi, la marne est sub-affleurante sur toute l'emprise de la fouille. En revanche, dans la partie nord du site, nous avons pu observer plusieurs niveaux de marnes remaniées qui semblent associés à la période d'occupation médiévale, même si la chronologie relative ne livre guère d'informations sur la datation de ces strates.

Dans l'emprise du Sondage 8 [Fig. 90], le substrat géologique marneux est recouvert sur une épaisseur de 0,64 m de quatre couches successives de marnes remaniées et concassées qui semblent témoigner d'un exhaussement du niveau primitif du site. Deux premières couches de marnes concassées (*US 1103* et *US 1102*), très homogènes et compactes, dénuées de mobilier archéologique autorisant leur datation, forment des remblais jusqu'à la cote 350,98 m. Elles sont recouvertes d'une troisième couche plus fine (2 à 3 cm) de marnes concassées mêlées de chaux (*US 1101*) ; cette dernière, qui n'a pas été reconnue dans la partie nord du sondage, peut correspondre à un sol de travail lié à la construction du château ou du moins à une phase de travaux, même si l'épaisseur de la couche et l'absence d'éclats de taille ne permettent pas d'être plus précis sur ce point¹⁰⁵. Enfin, deux nouvelles couches de marnes remaniées forme de nouveaux remblais de nivellement (*US 1100* et *US 1098*) au dessus de l'*US 1101*, jusqu'à la cote 351,30 m. Aucun mobilier n'a été recueilli dans ces couches et l'absence de relation stratigraphique avec les maçonneries du château ne permet pas de dater leur mise en place.

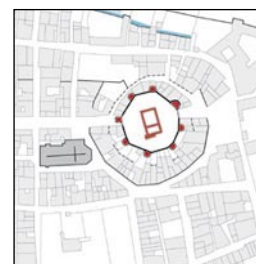
Néanmoins, elles sont perturbées par le creusement de la FOS 145, qui n'a pas été fouillée par manque de temps, mais dont la morphologie se rapproche de silos / fosses dépotoirs reconnues ailleurs sur le site ; nous avons vu que ces fosses avaient pour l'essentiel été comblées dans le courant du bas Moyen Âge et il est probable que la FOS 145 date elle aussi de cette période. Les remblais marneux identifiés sont donc eux aussi probablement antérieurs aux XIV^e – XV^e siècles.

Au droit de la courtine nord de l'enceinte castrale, des niveaux similaires de marnes remaniées ont été reconnus dans le Sondages 15 [Fig. 61 et 62]. Malgré les perturbations liées à la démolition du mur d'enceinte, on observe la présence de trois niveaux de marnes concassées (*US 1196*, *1197*, *1198*) qui peuvent correspondre aux remblais reconnus dans le Sondage 8. Le sondage a été réalisé très rapidement du fait de la servitude liée à la maison mitoyenne et nous n'avons pu réaliser qu'une observation en coupe très succincte qui n'a pas permis de recueillir de mobilier caractéristique.

Nous pouvons néanmoins envisager, en dépit des lacunes de la stratigraphie, que ces remblais correspondent à des travaux de nivellement du site destinés à le rendre propice à l'installation des bâtiments du château.

¹⁰⁵ Cette succession de remblais (numéros INRAP *US 1045* et *1051-1053*) et le niveau de travail ou de circulation (numéros INRAP *US 1043* et *1049*) avaient été reconnus en 2002 dans les Sondages 6 et 7 du diagnostic INRAP, qui n'ont pas été rouverts lors de la fouille.

3. Synthèse



Au moment de conclure cette étude, nous proposerons de restituer l'évolution et l'architecture des vestiges mis au jour lors de la fouille. La place du château des comtes d'Auvergne à Montferrand dans l'évolution de l'architecture castrale auvergnate et plus largement française nous semble également devoir être soulignée.

3.1 Évolution et proposition de restitution architecturale du château des comtes d'Auvergne

Laurent D'Agostino

3.1.1 Le château primitif (construction entre 1020 et 1126)

La première phase d'occupation du site est représentée par la résidence comtale et par son enceinte octogonale cantonnée de tours semi-circulaires aux angles [Fig. 93].

Le bâtiment résidentiel, bâti en pierres, occupe le centre de l'enceinte castrale ; il mesure, dans ce premier, état 23 m de longueur nord-sud et 13,80 m de largeur est-ouest hors œuvre, soit une surface de 317 m² environ, pour une épaisseur de murs de 1,70 m en fondation. Le bâtiment est divisé en deux espaces contemporains l'un de l'autre et séparés par un mur de refend de la même épaisseur que les murs de façade : une tour de plan barlong au sud dont l'espace intérieur mesure 10,40 m de longueur est-ouest et 5,36 m de largeur nord-sud, soit une surface habitable d'environ 56 m² ; une probable *aula* au nord qui atteint 12,40 m de longueur nord-sud et 10,40 m de largeur est-ouest, soit une surface d'environ 130 m². Si la fouille n'a pas permis de préciser les partitions internes de l'édifice ni ses éventuels accès, les archives proposent de restituer pour la tour au moins trois niveaux voûtés et une terrasse sommitale¹⁰⁶ ; on ignore toutefois si cette terrasse appartient bien à la construction primitive ou si elle était à l'origine couverte par une toiture. Les procès-verbaux d'état des lieux de 1596 et de 1774 décrivent un bâtiment construit partie en pierres de taille, partie en blocs bruts ou éclatés, sans qu'on sache très bien si cette hétérogénéité provient de remaniements ou si elle est liée à la construction initiale. Les éléments de description sont plus succincts pour l'*aula*, qui s'effondre en 1631, mais le procès-verbal de 1596 ne mentionne qu'une seule grande salle, contre trois superposées dans la partie correspondant à la tour ; ce type de construction possède toutefois fréquemment deux niveaux, un rez-de-chaussée utilitaire (espaces de stockage, cuisines...) et un étage d'apparat. On ne peut guère affirmer la contemporanéité des fosses de latrines mises au jour dans la tour avec la construction primitive, mais cette hypothèse n'est pas à exclure du fait de la vocation résidentielle de cet espace où ont pu prendre place les appartements privés du comte (*camera*).

L'enceinte maçonnée, d'une épaisseur moyenne de 2,00 m, suit un plan centré présentant la forme d'un octogone presque régulier de 15 m de côté environ, aux angles duquel prennent place des tours semi-

¹⁰⁶ Archives communales de Clermont-Ferrand, Fonds de Montferrand, DD 6 ; voir TEILHARD DE CHARDIN Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Clermont-Ferrand, fonds de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1902, vol. 2, p. 314.

circulaires d'un diamètre extérieur moyen de 5,20 m. Seules cinq tours sont attestées par l'observation archéologique, mais nous pouvons restituer au moins huit tours au total ; il faut peut-être ajouter une neuvième tour pour cette première phase si on retient l'hypothèse d'une porte primitive cantonnée de deux tours semi-circulaires, solution architecturale connue depuis l'Antiquité. L'espace intérieur de l'enceinte représente ainsi une surface d'un peu plus de 1500 m² environ, soit la surface actuelle de la place Sambat. Les matériaux de construction découverts sur le site¹⁰⁷, malheureusement en très faible quantité, montrent qu'une partie au moins des bâtiments était construite en moellons d'arkose soigneusement équarris et à tête dressée. Ces moellons portent des traces de taille layée en feuille de fougère, caractéristique dans nos régions des constructions réalisées entre le milieu du XI^e et le milieu du XII^e siècle¹⁰⁸ ; son emploi témoigne en tout cas de la qualification et de la spécialisation des maçons et tailleurs choisis pour le chantier. Un fragment de fût de colonnette en arkose a également été découvert dans le comblement de la fosse de latrines FOS 133 ; elle a par exemple pu appartenir à une baie géminée de la résidence. L'enceinte semble plus hétérogène : en effet, si quelques moellons d'arkose soigneusement équarris ont été découverts en place sur son parement interne, la seule tour conservée en élévation montre un *opus incertum* de blocs de basalte éclatés mêlés de quelques moellons équarris d'arkose. Quant aux matériaux de couverture, ils témoignent de l'emploi exclusif de la tuile, même si les formes montrent une certaine diversité : les tuiles creuses sont certes majoritaires, mais quelques fragments de *tegulae* médiévales, à rebords peu marqués, ont été découverts ; on ne peut donc exclure que les bâtiments primitifs aient été couverts avec un système de *tegulae* et d'*imbrices*.

Les deux ensembles architecturaux, la résidence – composée de son *aula* et de sa tour – et l'enceinte octogonale, sont datés par le radiocarbone et la confrontation des résultats avec l'analyse archéologique dans une fourchette large entre le premier tiers du XI^e siècle et le milieu du XII^e siècle. La fourchette commune aux deux dates obtenues sur le bâtiment résidentiel réduit la datation possible à un intervalle 1020 – 1115 ; quant à l'enceinte, la seule datation radiocarbone obtenue indique une construction entre 1025 et 1168, mais les modes de construction identiques avec ceux du bâtiment central tendent à réduire la datation basse au premier tiers du XII^e siècle. La description du siège de Louis VI le Gros en 1126 livrée par Suger indique clairement l'existence à cette date d'une enceinte castrale achevée où se réfugient les troupes comtales, mais aussi d'une première enceinte urbaine, dont on ignore la nature, enfermant des maisons et entourant le château auquel les assiégeants ne peuvent parvenir ; la confrontation de ces indications précieuses avec le parcellaire actuel tend à démontrer qu'un premier anneau de maisons est déjà développé autour du château en 1126 et que le processus d'urbanisation est déjà engagé depuis plusieurs années. La concordance entre les textes et les données archéologiques est suffisamment nette pour être convaincante : la résidence comtale et son enceinte maçonnée et fossoyée sont bien achevés ou en passe de l'être en 1126 ; un embryon d'agglomération est en outre constitué et doté d'une enceinte propre.

Ces observations contraignent à revoir en partie la chronologie du développement urbain et on ne peut exclure que le début de la construction du château intervienne bien avant 1100 [Fig. 94]. Il est par ailleurs intéressant de constater que le parcellaire concentrique autour du château, attribué à la première agglomération, est perturbé par des parcelles orthogonales au nord de la petite rue du château ; faut-il voir dans l'interruption de ce parcellaire caractéristique le signe de l'incendie déclenché en 1126 par les troupes royales qui, rappelons-le, venaient du nord ? Nous sommes réduits aux conjectures sur ce point, mais il est possible que ce siège, pour le moins menaçant pour le comte, ait donné lieu à une réorganisation de la défense urbaine et à la construction d'une enceinte plus vaste, permettant en outre d'accompagner

107 Voir le **Volume 3** du présent rapport.

108 Ce type de taille caractéristique est très bien représenté par exemple à l'abbatiale Sainte-Foy de Conques en Rouergue ou à la basilique d'Orcival en Auvergne.

le développement d'une agglomération jusque là très limitée en extension. Ces hypothèses sont en outre renforcées par l'absence de toute trace dans l'enceinte castrale d'aménagements utilitaires qui accompagnaient nécessairement le château comtal : or, si on accepte l'identification traditionnelle de la chapelle castrale avec l'emplacement de la collégiale Notre-Dame de Prospérité, située en dehors de l'enceinte castrale à l'ouest du château, il est possible d'envisager l'existence dès le début du XII^e siècle d'une extension de l'enceinte vers l'ouest, sur le sommet du plateau de Montferrand, à vocation de basse cour. Il serait ainsi vraisemblable que les bâtiments annexes, à fonction utilitaire ou de stockage (granges, greniers, four, écurie...), mais aussi les logis des chevaliers et des familiers de l'entourage du comte aient pu prendre place dans cette basse cour. Les éléments manquent encore pour étayer cette hypothèse, mais elle ne nous semble pas incompatible avec les données historiques et archéologiques actuellement en notre possession.

3.1.2 Les remaniements

La datation des remaniements observés sur les bâtiments et des structures en creux reste problématique. Concernant les structures en creux, les dix fosses subcirculaires mises au jour semblent pouvoir être interprétées comme des silos, même si leur petit nombre et leur répartition n'évoque guère un stockage organisé en batteries¹⁰⁹. Elles semblent en tout cas abandonnées pour l'essentiel au cours du XIV^e ou du XV^e siècle et reconverties en dépotoirs. Nous restons démunis pour interpréter et dater les quelques trous de poteaux épars reconnus dans la cour du château, ainsi que l'unique sépulture mise au jour.

La résidence comtale a quant à elle subi quelques modifications, là aussi difficiles à dater. Les observations archéologiques témoignent ainsi de la construction d'un pan de maçonnerie dans l'angle sud-ouest de la tour ; ce contrefort existait probablement depuis fort longtemps lorsqu'il est mentionné en 1775. En revanche, aucune trace n'a été retrouvée de la tourelle d'escalier qui occupait l'angle nord-ouest de la tour sur les plans de 1760 et de 1775 ; il est probable cependant qu'elle ne fut construite qu'après l'effondrement de l'aula en 1631. Enfin, nous l'avons déjà évoqué, il est probable que les tourelles d'angle de la tour, figurées sur le dessin de Guillaume Revel vers 1450 aient été ajoutées au bâtiment à une date qu'il reste difficile à déterminer. Il faut préciser aussi que la fiabilité de ce dessin reste très hypothétique et qu'il doit être considéré avec prudence. Quoi qu'il en soit, il est possible que ces constructions aient été de simples échauguettes comme l'avait envisagé Fabrice Gauthier, et qu'elles aient été construites au XIV^e ou XV^e siècle, au moment où ce type d'organe de défense se généralise.

L'enceinte dut par ailleurs être elle aussi modifiée à une date indéterminée, comme en témoignent les observations réalisées par Christian Le Barrier, montrant que la tour-porte figurée sur les plans du XVIII^e siècle est postérieure à un premier dispositif constitué d'au moins une tour semi-circulaire. Nos travaux n'ont apporté aucun élément complémentaire sur ce point.

Enfin, nous n'avons guère pu réaliser d'observations sur l'emplacement de la chapelle Sainte-Catherine, située sur les plans du XVIII^e siècle au nord-est de la cour, contre l'enceinte à l'emplacement d'une tour. Seul un court pan de maçonnerie rajouté contre la courtine a pu être observé, sans qu'aucun élément de datation n'ait pu être recueilli. La maison occupant aujourd'hui cet emplacement aura fait disparaître la majeure partie des traces de ce bâtiment, qui menaçait de s'effondrer en 1775.

¹⁰⁹ Le volume de stockage, difficile à restituer du fait de l'état de conservation des structures, reste très faible pour une résidence seigneuriale.

3.2 Une œuvre de prestige, jalon de l'évolution de l'architecture castrale

Laurent D'Agostino

Le château des comtes d'Auvergne à Montferrand apparaît au terme de l'analyse comme une construction originale dans le paysage castral auvergnat. Notre connaissance du château reste en effet en grande partie limitée aux périodes postérieures au XII^e siècle, pour lesquelles les vestiges conservés sont les plus nombreux. Les enquêtes de Gabriel Fournier ont certes éclairé les origines du château en Auvergne à travers les études menées sur les forteresses publiques mérovingiennes et carolingiennes¹¹⁰, installées fréquemment sur des sites aux origines protohistoriques très marquants dans le paysage dont les châteaux de Chastel-Marlhac, Chastel-sur-Murat¹¹¹ et Carlat¹¹² en Haute Auvergne ou encore Polignac¹¹³ en Velay constituent parmi les plus beaux exemples. Les châteaux sont mieux connus à partir du XII^e siècle dans la région à travers les enquêtes déjà menées notamment en Haute Auvergne et Brivadois par Bruno Phalip¹¹⁴ ou grâce à des travaux universitaires encore en cours¹¹⁵.

Le château de Montferrand nous offre un rare exemple situé chronologiquement à la période charnière de mise en place de la seigneurie châtelaine. Par son caractère de fondation *ex nihilo* sous l'impulsion des comtes, il est en outre pour notre région un jalon fondamental de l'architecture castrale. Sa courte durée d'occupation par les comtes puis les Dauphins et le déplacement de la résidence des Dauphins à Champeix dès le début du XIII^e siècle en font un site presque fossilisé dans son état primitif, qui n'aura subi que des réparations ponctuelles mais pas de réaménagement complet ; le château de Montferrand est en effet rapidement devenu caduc tant du point de vue résidentiel que défensif du fait de la mainmise des rois de France sur l'Auvergne dès le milieu du XIII^e siècle et du développement de l'enceinte urbaine. La lente dégradation du château faute d'entretien, dont les archives nous livrent la chronologie à partir du XVI^e siècle, aura eu raison toutefois des bâtiments qui se sont progressivement effondrés avant que les derniers vestiges ne soient détruits après la Révolution.

En ce sens, la fouille de 2005 aura permis de mettre un terme à un débat ouvert au début du XX^e siècle par les frères du Ranquet quant à la chronologie du château et à son plan. Les vestiges découverts ne sont certes que très partiels et la disparition de toute trace des élévations et des niveaux d'occupation associés,

110 FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, 1962 ; FOURNIER Gabriel, « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIII^e siècle », *Francia*, II, 1974, p. 123-135 ; FOURNIER Gabriel, « Les forteresses rurales en France à l'époque carolingienne », *Archéologie militaire des pays du Nord. Actes du 101^e Congrès des Sociétés savantes*, Paris, 1978, p. 53-59.

111 Pour les données des fouilles de Jean Pagès-Allary au début du XX^e siècle, voir BOUDARTCHOUK Jean-Luc, « Un exemple de *castellum* auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) », FIZELLIER-SAUGET Bernadette (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et archéologie. Actes des XIII^{èmes} journées internationales d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991)*, Clermont-Ferrand, 1999, p. 83-107.

112 BOUDARTCHOUK Jean-Luc, *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e siècle*, thèse de doctorat, Université Toulouse – Le Mirail, 1998 ; BOUDARTCHOUK Jean-Luc, « Carlat et le pays de Carlat de l'antiquité tardive à l'an mil. Un *castrum* public et son ressort administratif, le *comitatus cartelacensis* », *Revue de la Haute Auvergne*, t. 62, avril-septembre 2000, p. 149-168 ; le site est en cours de fouille depuis 2004, renouvelant les approches et les interprétations quant à son occupation, D'AGOSTINO Laurent, D.F.S. de prospection thématique et sondages, *Le château et la commanderie de Carlat (Carlat, Cantal)*, DRAC Auvergne – SRA / Université Lumière – Lyon 2, 2005.

113 EYDOUX Henri-Paul, « Le château de Polignac », *Congrès archéologique de France, session du Puy-en-Velay (1975)*, 1976, p. 655-659 ; CAMPECH Sylvie et alii, D.F.S. de fouille programmée, *Forteresse de Polignac, commune de Polignac (Haute-Loire)*, DRAC Auvergne – SRA, HADÈS, 2004, 2 vol.

114 PHALIP Bruno, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1993 ; cet auteur a également proposé une première synthèse sur le château entre le XIII^e et le XV^e siècle dans PHALIP Bruno, *Auvergne et Bourbonnais gothiques : le cadre civil*, Paris, 2003.

115 Thèse de doctorat de Mélinda Bizri en cours sur les châteaux de la Haute-Loire, sous la direction de Nicolas Faucherre (Université de Poitiers) et Bruno Phalip (Université de Clermont-Ferrand II).

en particulier les sols, limitent considérablement nos interprétations. Pourtant, nous pouvons aujourd'hui établir un plan d'ensemble du site qui, malgré ses lacunes, est le plus complet que l'on pouvait espérer et offre l'image d'une construction homogène et interprétable.

Plus encore, les datations absolues obtenues sur les mortiers des maçonneries des différents bâtiments bouleversent les hypothèses envisagées jusqu'alors. Malgré une précision assez faible des datations (un peu plus d'un siècle pour chaque date prise individuellement), due à l'état actuel des techniques de datation par le radiocarbone, les trois dates obtenues sur les bâtiments résidentiels et sur l'enceinte castrale sont univoques et leur confrontation avec la chronologie relative, les modes de construction et les archives permet de restreindre la fourchette chronologique et de démontrer une construction de l'ensemble entre le second tiers du XI^e siècle et le premier tiers du XII^e siècle. L'ensemble castral mis au jour lors de la fouille est bien le château comtal primitif assiégé par Louis VI le Gros en 1126. Ce fait appelle plusieurs remarques, le cas de Montferrand apparaissant comme un jalon intéressant dans l'évolution de l'architecture castrale.

En premier lieu, il faut abandonner l'hypothèse envisagée par Gabriel Fournier et reprise depuis par tous les auteurs, selon laquelle le château construit par les comtes d'Auvergne était un château à motte probablement en bois et la construction du château maçonné se rapportait à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle¹¹⁶. Aucun vestige de bâtiments sur poteaux et sablières n'a été mis au jour et les éléments les plus anciens découverts sont ceux du château maçonné ; les datations au radiocarbone excluent par ailleurs l'hypothèse d'une construction aussi tardive.

Si la forme presque circulaire de l'enceinte castrale n'est pas sans rappeler les châteaux à motte, celle-ci doit être rattachée aux modes de construction de cette période, et nombreux sont les châteaux à chemise polygonale maçonnée construits à la fin du XI^e siècle et au XII^e siècle, tels que ceux de Gisors, Provins ou Château-Gaillard. Le site naturel choisi pour la construction du château n'appelait pas nécessairement un emmottement, c'est-à-dire un apport de terre destiné à constituer une butte tronconique artificielle, souvent entourée d'un fossé, suffisamment surélevée par rapport au terrain environnant pour assurer à la fois la prééminence du château dans le paysage et la défense de ses occupants. La butte marneuse de Montferrand constituait en effet naturellement un site dominant les terrains environnants, en particulier la plaine marécageuse qui s'étend vers l'est ; le site choisi, à l'extrémité orientale de cette sorte d'éperon d'orientation est-ouest bordé de flancs assez abrupts à l'est, jouissait déjà d'une position dominante dans le paysage et ne nécessitait que d'être isolé du reste de la butte. Le creusement de profonds fossés dans le substrat géologique suffisait ici à isoler du plateau le site choisi pour la construction du château, selon le principe de l'éperon barré. Les remblais de marnes remaniées reconnus dans l'emprise de la cour du château n'ont probablement servi qu'à régulariser la surface du site et à donner une assise plane à la cour. Du point de vue de la forme, la différence est ici infime entre une motte artificielle constituée de remblais et couronnée d'une enceinte maçonnée comme celle de Gisors et une plate-forme plus ou moins circulaire entourée de fossés creusés dans le substrat ; seuls diffèrent les sites naturels choisis et les techniques, par apport de matériaux exogènes ou au contraire par creusement du substrat, la caractéristique principale des premières fortifications seigneuriales restant l'aménagement du relief¹¹⁷.

116 FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973, p. 78-84.

117 Les enquêtes menées dans les régions de relief contrasté, où se mêlent les plaines ou plateaux et les secteurs plus accidentés, ont montré pour la période du X^e au XII^e siècle la variété des solutions techniques employées et leur contemporanéité. Ainsi, pour l'ancien royaume de Bourgogne-Provence (pour laquelle une grande enquête a concerné la région Rhône-Alpes actuelle), la motte est très représentée dans la plaine des Dombes (Ain), marécageuse, ou la vallée du Rhône, tandis que les régions plus montagneuses du Vivarais, de la Savoie ou de la Drôme livrent de nombreux sites de *roccas* où la fortification consiste en un aménagement du relief existant ; BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (Xe-XIIe siècles) », *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, XVI, Caen, 1994, p. 57-68. Le fait est particulièrement marqué dans le Vivarais où les *roccas* sont une solution presque exclusive ; LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais (Xe-XIIIe siècles)*, DARA n° 25, Lyon, 2004.

En deuxième lieu, la construction d'un château de pierre par les comtes d'Auvergne ne nous semble pas en contradiction avec la chronologie, bien au contraire. L'emploi de la pierre pour les constructions auvergnates et plus généralement dans le massif central est bien attesté depuis le haut Moyen Âge, en particulier dans les régions de montagne. Certes, la plaine de Limagne ne devait pas être au XI^e siècle dénuée de bois, mais cela ne justifie en rien son emploi exclusif ; par ailleurs, à partir de la fin de ce siècle et surtout au XII^e siècle, la généralisation du voûtement traduit dans bien des cas une pénurie de bois d'œuvre, en particulier dans les secteurs de peuplement ancien¹¹⁸. L'abondance de la pierre dans nos régions ainsi qu'une forte tradition de construction romaine en pierre a fréquemment conduit les bâtisseurs du Moyen Âge à adopter très tôt la maçonnerie¹¹⁹.

Il faut par ailleurs rappeler le contexte de la construction du château de Montferrand, qui intervient à un moment où les comtes d'Auvergne cherchent à affirmer leur pouvoir vis-à-vis de l'évêque de Clermont, qui jouissait du soutien royal. Il ne fait pas de doute que le comte mit en œuvre pour son château, qui allait devenir en outre sa résidence principale au XII^e siècle, un programme architectural et des moyens financiers et techniques à la hauteur de ses ambitions. Et comment comprendre autrement que comme une œuvre de prestige et d'affirmation de la puissance politique et financière du comte l'ensemble architectural mis au jour par la fouille ?

En troisième lieu, l'ensemble formé par la résidence seigneuriale (*aula* et tour) et par sa chemise polygonale appuyée de petites tours semi-circulaires aux angles apparaît cohérent du point de vue du plan. Le bâtiment résidentiel occupe en effet le centre de la cour, et l'enceinte semble bien organisée en fonction de ce bâtiment. Cet ensemble apparaît comme un exemple intermédiaire entre les palais résidentiels construits aux X^e et XI^e siècles et dérivés des constructions impériales carolingiennes et la mise en place d'un système de résidence seigneuriale fortifiée dominée par une tour maîtresse à partir du XI^e siècle, qui aboutira dans le domaine royal au développement du château de type philippin au XIII^e siècle, dont l'expression la plus aboutie nous est donnée au XIV^e siècle au château royal de Vincennes¹²⁰.

À Montferrand, le plan et les dimensions du bâtiment résidentiel sont encore proches des grandes *aulae* construites au moment du développement, lié à l'émiettement du pouvoir consécutif à l'effondrement de l'empire carolingien, des grandes principautés territoriales à partir du X^e siècle : Doué-la-Fontaine¹²¹, le château de Caen, le palais ducal de Fécamp¹²² ou le château comtal d'Albon dans la Drôme¹²³ ont conservé les dispositifs de ces vastes salles seigneuriales de plan rectangulaire pouvant atteindre 30 m de long et 10 m de large où l'on identifie, outre les espaces utilitaires et de réception souvent superposés en un rez-de-chaussée et un étage (*aula*), une partie privative réservée au seigneur (*camera*). Le fossé et l'enceinte enfermant les bâtiments résidentiels sont alors dans bien des cas les seuls éléments de fortification, comme

118 PHALIP Bruno, *Charpentiers et couvreurs. L'Auvergne médiévale et ses marges*, DARA n° 26, Lyon, 2004, p. 105-108.

119 Même à Andone, en Charente, site de plaine humide à proximité de la forêt de Boixe où le bois abondait autour de l'an Mil, le *castrum* abandonné vers 1020-1028 était construit en pierres et non en bois ; DEBORD André, « Fouille du *castrum* d'Andone à Villejoubert (Charente) », *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, VII, Caen, 1975, p. 35-48 ; DEBORD André, « Les fouilles du *castrum* d'Andone », *Aquitania*, t. I, 1983, p. 173-197. De même, les grandes *aulae* de Doué-la-Fontaine, Tours ou Albon connues pour les X^e et XI^e siècles sont bel et bien maçonnées et non charpentées.

120 CHAPELOT Jean, *Le château de Vincennes : une résidence royale au Moyen Âge*, Paris, 1994.

121 BOUARD (DE) Michel, « De l'*aula* au donjon : les fouilles de la motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe s.) », *Archéologie médiévale*, 1973-1974, t. 3-4, p. 5-110.

122 RENOUX Annie, « Recherches historiques et archéologiques sur le château de Fécamp, ancien palais des Ducs de Normandie », *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, VII, 1975, p. 183-200.

123 DE MEULEMEESTER Johnny, POISSON Jean-Michel, *Le château des comtes d'Albon, berceau du Dauphiné*, Carnets du patrimoine n° 37, Namur, 2004.

au Plessis-Grimoult au XI^e siècle¹²⁴. Dans les pays septentrionaux, les résidences seigneuriales ont connu une évolution significative vers la fortification dès la première moitié du XI^e siècle, comme en témoignent les vastes « donjons » ou tours résidentielles de Loches, Montbazou ou Langeais, où se trouvent réunies les fonctions de fortification, de réception et de résidence. À Tours, le château du comte d'Anjou montre une solution différente avec une tour carrée et une *aula* décalées en plan mais construites d'un seul jet dans la première moitié du XI^e siècle¹²⁵ [Fig. 95]. Montferrand montre la même évolution vers la fortification, avec le couple formé par le logis et sa tour, schéma architectural qui se développera très largement aux XII^e et XIII^e siècles. On peut toutefois s'interroger ici sur la fonction réellement défensive de la tour, qui ne participe pas à l'enceinte ; elle apparaît plus comme un emblème du pouvoir comtal. Le château de Boves en Picardie montre au milieu du XII^e siècle le même type de construction qu'à Montferrand, avec une tour et une *aula* contiguës, auxquelles s'ajoute un petit appendice utilitaire contenant les cuisines¹²⁶.

Quant à l'enceinte castrale de Montferrand, elle n'est pas sans poser problème d'un point de vue typologique. En effet, les enceintes maçonnées polygonales enfermant les bâtiments résidentiels sont fréquentes dès le XI^e siècle, mais elles sont pour la plupart dénuées de tours de flanquement ; même jusqu'à la fin du XII^e siècle, les chemises des donjons de Gisors [Fig. 96] ou Provins n'en posséderont pas, et l'enceinte reste longtemps un élément de défense passive où la présence d'un mur suffit seule à arrêter d'éventuels assaillants. Il faut attendre le développement de la guerre de siège pour voir se multiplier les enceintes castrales ou urbaines jalonnées de tours, carrées ou rondes, qui permettent aux défenseurs de battre les flancs des courtines ; cette évolution aboutira au XIII^e siècle à la généralisation des systèmes défensifs mettant en œuvre le flanquement latéral par les tours et les archères et le flanquement vertical par le biais de hourds ou mâchicoulis. Dans les années 1180, la construction du Château-Gaillard par Richard Cœur de Lion apparaît comme une œuvre expérimentale de ce point de vue¹²⁷. Le développement sous Philippe Auguste de châteaux stéréotypés dotés d'une tour maîtresse circulaire et d'une enceinte carrée flanquée de tours rondes, comme au Louvre [Fig. 97] ou à Dourdan (Essonne) [Fig. 98] marquera le véritable avènement de ce type architectural¹²⁸. Plus près de nous, le château de Bourbon-l'Archambault (Allier) montre au XIII^e siècle un dispositif où le flanquement par de grosses tours rondes est l'élément architectural le plus marquant. Pourtant, les enceintes jalonnées de tours ne sont pas inconnues à la fin du XI^e siècle : les vieilles enceintes romaines et leurs tours rondes, dont plusieurs exemples subsistaient en élévation comme à Carcassonne ou à Tours, étaient bien connues et subsistèrent longtemps dans les villes médiévales ; en Orient, toujours fréquenté par les chrétiens d'Occident au cours de pèlerinages, la fortification byzantine ou omeyyade du premier millénaire après J.-C. offrait plusieurs exemples d'enceintes flanquées de tours semi-circulaires ou carrées¹²⁹. Le flanquement par des tours semi-circulaires n'est pas non plus inconnu au début du XII^e siècle par exemple à Houdan (Yvelines)¹³⁰ ou à Niort (Deux-Sèvres) [Fig. 99], où les tours maîtresses possèdent dans les angles des flanquements semi-circulaires selon un type tout à fait rare, ou encore à Druyes-les-

124 ZADORA-RIO Elisabeth, « L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult (Calvados), contribution à l'étude historique et archéologique de l'habitat seigneurial au XI^e siècle », *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, p. 111-244.

125 GALINIÉ Henri, « La résidence des comtes d'Anjou à Tours », *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 95-107.

126 RACINET Philippe, « Un lieu de pouvoir exceptionnel aux portes d'Amiens : Boves (Xe-XIII^e s.) », FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (dir.), *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, CRAHM, Caen, 2006, p. 119-148.

127 CORVISIER Christian, « Château-Gaillard et son donjon. Une œuvre expérimentale de Richard Cœur de Lion », BAUDRY Marie-Pierre (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XII^e-XIV^e siècles. Actes du colloque de Poitiers (11-13 novembre 1994)*, Poitiers, 2000, p. 41-54.

128 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 1, Cahors, 1991, p. 41-65.

129 MESQUI Jean, *Châteaux d'Orient*, Paris, 2001.

130 HARMAND J., « Houdan et l'évolution des donjons au XII^e s. », *Bulletin monumental*, 1969, t. 127, p. 187-207 ; 1972, t. 130, p. 191-212 et 347-348.

Belles-Fontaines (Yvelines) dans la seconde moitié du XII^e siècle ; à Douvres, en Grande-Bretagne, le château possède dans la seconde moitié du XII^e siècle une enceinte flanquée de tours carrées ; dès le XI^e siècle même, le flanquement par des tours est attesté à la motte de Mirville dans un château de bois, mais aussi à Fécamp¹³¹.

L'enceinte octogonale du château de Montferrand, avec ses tours semi-circulaires dont le plan et les dimensions sont intermédiaires entre de gros contreforts et de véritables tours de flanquement, apparaît donc comme une construction originale, mais il faut préciser que les enceintes castrales de la fin du XI^e – début du XII^e siècle sont malheureusement peu nombreuses, encore fort mal connues et, qui plus est, souvent mal datées lorsqu'elles n'ont fait l'objet d'aucune investigation archéologique poussée. Tendant à la forme circulaire, possédant des proportions régulières et une architecture raisonnée, l'enceinte castrale de Montferrand apparaît bien comme l'œuvre maîtrisée d'un architecte, et l'on doit exclure à l'évidence toute interprétation comme une construction rapide ; c'est bien une œuvre pensée, d'une conception très aboutie pour son époque, véritable démonstration de force de la part du comte. Ce type architectural ressurgira aux XIII^e et XIV^e siècles dans des châteaux très « conceptualisés » comme celui de Castel del Monte en Italie bâti par l'empereur Frédéric II vers 1240 et, au XIV^e siècle, ceux de Concessault bâti par le duc Jean de Berry ou Vailly-sur-Sauldre, château des comtes de Sancerre¹³² [Fig. 100].

Au regard de ces quelques remarques, le château des comtes d'Auvergne à Montferrand apparaît bien comme une œuvre de prestige et un nouveau jalon dans l'évolution de l'architecture castrale à la charnière des XI^e et XII^e siècles.

131 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 1, Cahors, 1991, p. 35-37 ; RENOUX Annie, « Recherches historiques et archéologiques sur le château de Fécamp, ancien palais des Ducs de Normandie », *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, VII, 1975, p. 183-200.

132 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 1, Cahors, 1991, p. 49-53. Ce type est toutefois plus proche du *shell-keep* avec des bâtiments résidentiels répartis contre l'enceinte autour d'une cour centrale.

Conclusion

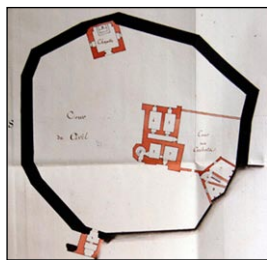
Laurent D'Agostino



Au terme de cette étude, nous ne pouvons que regretter la vision très partielle du château des comtes d'Auvergne à Montferrand livrée par les vestiges très arasés et les multiples perturbations des XIX^e et XX^e siècles. L'absence totale de mobilier appartenant à la première période d'occupation du site reste problématique, même si l'abondant mobilier recueilli pour le bas Moyen Âge et l'époque moderne livre de nouvelles informations sur la vie quotidienne à Montferrand pour ces périodes. Pourtant, la fouille a permis d'apporter de nouveaux éléments de réflexion et quelques réponses à des questionnements vieux d'un siècle quant au plan et à la chronologie du château.

Loin de l'image très répandue pour les châteaux des XI^e et début du XII^e siècle, château de terre et de bois, le château de Montferrand apparaît comme un ouvrage peu commun où s'exprime dans l'architecture la volonté d'affirmation des comtes face à une autorité épiscopale omniprésente et omnipotente à Clermont : manifeste politique, démonstration de force, le château comtal affirme par son caractère très ostentatoire l'émergence du pouvoir seigneurial en Auvergne à la fin du XI^e siècle. L'essor rapide de la ville neuve autour du château, le développement des marchés dès le milieu du XII^e siècle, la forte attraction exercée sur les ordres religieux qui s'implantent à Montferrand à la fin du XII^e siècle, et enfin la charte de franchise et de peuplement accordée aux habitants à la même période viennent renforcer cette image d'une politique volontariste mise en œuvre par les comtes puis les Dauphins d'Auvergne.

Les rois de France ne s'y tromperont pas et dès le premier tiers du XII^e siècle les campagnes de Louis VI le Gros en Auvergne viseront à limiter cette volonté d'affirmation, aboutissant dès le milieu du XIII^e siècle à l'annexion de l'Auvergne au domaine royal puis à l'apanage d'Alphonse de Poitiers.



Annexes

Annexe 1

Bibliographie et sources

Laurent D'Agostino

Bibliographie indicative

ARNAUD Philippe, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 10-12 grand rue du Languedoc », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2004*, DRAC Auvergne – SRA, 2005, p. 81-82.

BALUZE, *Histoire générale de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708, 2 vol.

BAUDRY Marie-Pierre (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIe-XIVe siècles. Actes du colloque de Poitiers (11-13 novembre 1994)*, Poitiers, 2000 ; et plus particulièrement BAUDRY Marie-Pierre, « Le château des Plantagenêt à Niort », p. 23-40 ; CORVISIER Christian, « Château-Gaillard et son donjon. Une œuvre expérimentale de Richard Cœur de Lion », p. 41-54.

BLIECK Gilles, CONTAMINE Philippe, FAUCHERRE Nicolas, MESQUI Jean, *Les enceintes urbaines : XIIIe – XVIe siècle*. 121^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologie et histoire de l'art (Nice, 1996), Paris, CTHS, 1999.

BLIECK Gilles, CONTAMINE Philippe, FAUCHERRE Nicolas, *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XIe – XVIIIe siècle)*. 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologie et histoire de l'art (Lille, 2000), Paris, CTHS, 2002.

BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (Xe-XIIe siècles) », *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, XVI, Caen, 1994, p. 57-68.

BOOS (DE) Emmanuel, *L'Armorial d'Auvergne Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel*, 2 vol., Nonette, 1998.

BOUARD (DE) Michel, « De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe s.) », *Archéologie médiévale*, 1973-1974, t. 3-4, p. 5-110.

BOUDET Marcellin, « Collection inédite de chartes de franchises de Basse Auvergne, XIIIe-XVe siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, 2^{ème} série, fasc. 24, 1907.

CHAPELOT Jean, *Le château de Vincennes : une résidence royale au Moyen Âge*, Paris, 1994.

CHARBONNIER Pierre, « La charte de Montferrand », dans TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférence du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996, p. 13-23.

CHATELAIN André, *Donjons romans des pays de l'Ouest*, Paris, 1973.

CHATELAIN André, « Recherches sur les donjons de Philippe Auguste », *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 115-161.

D'AGOSTINO Laurent, D.F.S. de prospection thématique annuelle : *Les commanderies du Temple et de l'Hôpital dans l'ancien diocèse de Clermont*, dactyl., Université Lumière Lyon II / DRAC Auvergne – SRA, 2002, p. 194-207.

D'AGOSTINO Laurent, « Clermont-Ferrand, Montferrand, Place Marcel Sembat », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 90-92.

- DEBORD André, « Fouille du *castrum* d'Andone à Villejoubert (Charente) », *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, VII, Caen, 1975, p. 35-48.
- DEBORD André, « Les fouilles du *castrum* d'Andone », *Aquitania*, t. I, 1983, p. 173-197.
- DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, 2000.
- DE MEULEMEESTER Johnny, POISSON Jean-Michel, *Le château des comtes d'Albon, berceau du Dauphiné*, Carnets du patrimoine n° 37, Namur, 2004.
- DORMOY Christian, « L'expertise de dendrochronologie du donjon de Loches : des données fondamentales pour sa datation », *Archéologie médiévale*, t. XXVII, 1997, p. 73-87.
- FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (dir.), *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, CRAHM, Caen, 2006 ; et plus particulièrement RACINET Philippe, « Un lieu de pouvoir exceptionnel aux portes d'Amiens : Boves (Xe-XIIe s.) », p. 119-148.
- FOURNIER Gabriel, « Les enceintes en terre en Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 81, 1961, p. 89-110.
- FOURNIER Gabriel, « Vestiges de mottes castrales en Basse Auvergne », *Revue d'Auvergne*, t. 75, 1961, p. 137-176.
- FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, 1962.
- FOURNIER Gabriel, « Le château du Puiset au début du XIIe siècle et sa place dans l'évolution de l'archéologie militaire », *Bulletin monumental*, t. 122, 1964, p. 355-374.
- FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973 ; et plus particulièrement p. 78-84.
- FOURNIER Gabriel, *Le château dans la France médiévale*, Paris, 1979.
- FOURNOUX LA CHAZE B., *Le comté d'Auvergne de 1213 à 1437*, Paris, 1946.
- GALINIÉ Henri, « La résidence des comtes d'Anjou à Tours », *Archéologie médiévale*, t. VII, 1977, p. 95-107.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture domestique du XIIe au XIVe siècle dans les agglomérations du Puy-de-Dôme. État des questions », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 241-278.
- GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « Trois demeures des XIIe et XIIIe siècles à Montferrand : les maisons «de l'Éléphant», «de la Chantierie» et «d'Adam et Ève» », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 279-311.
- GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, *D.F.S. d'Étude documentaire « Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2002 (dactyl.).
- GAUTHIER Fabrice, LE BARRIER Christian, ARNAUD Philippe et alii, *D.F.S. de Diagnostic « Les fortifications castrales et urbaines de Montferrand (Commune Clermont-Ferrand) »*, INRAP / SRA – DRAC Auvergne, 2003 (dactyl.).
- GAUTHIER Fabrice, « Clermont-Ferrand, Montferrand », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2002*, DRAC Auvergne – SRA, 2004, p. 95-96.
- GRELOIS Emmanuel, « Les fortifications de Clermont au XIIIe siècle : la définition juridique et la morphologie de la ville », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, octobre-décembre 2002.
- HARMAND J., « Houdan et l'évolution des donjons au XIIe s. », *Bulletin monumental*, 1969, t. 127, p. 187-207 ; 1972, t. 130, p. 191-212 et 347-348.
- HÉLIOT Pierre, « Les origines du donjon résidentiel et les donjons-palais romans de France et d'Angleterre », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 1974, t. 17, p. 217-234.

- HÉLIOT Pierre, « Le genèse des châteaux de plan quadrangulaire en France et en Angleterre », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1965, p. 238-257.
- HÉLIOT Pierre, « Le château de Boulogne-sur-Mer et les châteaux gothiques de plan polygonal », *Revue archéologique*, 6^e série, 1947, t. 27, p. 41-59.
- HÉLIOT Pierre, « L'âge des donjons d'Étampes et de Provins », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1967, p. 289-309.
- HÉLIOT Pierre, « Le Château-Gaillard et les forteresses des XII^e et XIII^e s. en Europe occidentale », *Château-Gaillard* (1962), t. 1, 1964, p. 55-75.
- LABAREYRE F., *La cour littéraire du Dauphin d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1976.
- LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais (Xe-XIII^e siècles)*, DARA n° 25, Lyon, 2004.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, Square Grolières », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2003*, DRAC Auvergne – SRA, 2005, p. 84.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 16 rue Jules Guesde », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2004*, DRAC Auvergne – SRA, 2005, p. 77-78.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, îlot des quatre granges, quartier Vacherie », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 78.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 2 rue Notre-Dame », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 78.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 21 rue des Cordeliers », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 81.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 25 rue du Temple », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 89.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 37 rue de Marmilhat », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 89.
- LE BARRIER Christian, « Clermont-Ferrand, Montferrand, 1 rue du Puits Martel », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 92.
- LODGE Anthony, « Le plus ancien registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat (1259-1272) », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, t. XLIX, 1985.
- LODGE Anthony, « La vie quotidienne à Montferrand au XIII^e siècle », dans TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférences du 7^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996, p. 81-92.
- MANOBERT V., *Catalogue des plans de Clermont*, Clermont-Ferrand, 1969.
- MANRY André-Georges, *Histoire de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, 1975.
- MARTIN Daniel (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne – Bourbonnais – Velay), mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, 2002.
- MESQUI Jean, *Provins. La fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris, 1979.
- MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. 1 et 2, Cahors, 1991-1993.
- MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux-forts au Moyen Âge », *La vie de château. IV^e Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque*, Le Bugue, 1992, p. 45-74.

MESQUI Jean, *Le château d'Angers*, Paris, 2001.

MONTORCIER Antoine, *Histoire de la ville de Montferrand*, 1787.

PALLUD Armand, *Les fortifications urbaines en Basse Auvergne dans les derniers siècles du Moyen Âge au travers de l'exemple de Montferrand*, mémoire de maîtrise sous la direction de J.-L. FRAY, Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand 2, 1998.

PHALIP Bruno, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle*, Clermont-Ferrand, 1993.

PHALIP Bruno, *Auvergne et Bourbonnais gothiques : le cadre civil*, Paris, 2003.

PHALIP Bruno, *Charpentiers et couvreurs. L'Auvergne médiévale et ses marges*, DARA n° 26, Lyon, 2004.

POISSON Jean-Michel (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècles)*, Actes du colloque de Lyon (avril 1988), « Documents d'Archéologie Française », n° 32, Paris, 1992 ; et plus particulièrement : M.-T. LORCIN, « Les inventaires de châteaux : réflexions sur une source », p. 15-20 ; J. LESCUYER, J.-M. POISSON, « Fonctions des pièces dans les châteaux bressans au XIVe siècle : l'apport des textes pour l'archéologue », p. 21-28 ; P. CHARBONNIER, « La vie dans les châteaux auvergnats à la fin du Moyen Âge », p. 29-34 ; D. ALEXANDRE-BIDON, « Vrais ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », p. 43-56.

PRAT Béatrice, « Clermont-Ferrand, Montferrand, Fortifications castrales et urbaines, Analyses », *Bilan Scientifique Régional Auvergne 2005*, DRAC Auvergne – SRA, 2006, p. 77.

RANQUET (du) Henri et Emmanuel, *Les vieilles pierres de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1936.

RANQUET (du) Henri, « La charte de coutume de Montferrand », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXXV, avril-septembre 1972, p. 279-305.

REGOND Annie, « Montferrand : hôtels particuliers, XVe – XVIe siècle », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 451-455.

RENOUX Annie, « Recherches historiques et archéologiques sur le château de Fécamp, ancien palais des Ducs de Normandie », *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, VII, 1975, p. 183-200.

ROBINNE Paul-Édouard, *Montferrand du XIe au XVIIIe siècle*, Annales du C.R.D.P., Clermont-Ferrand, 1974.

SUGER, *La geste de Louis VI le Gros*, édité par Michel BUR, Paris, 1994.

TARDIEU Ambroise, *Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne*, Moulins, 1875.

TEILHARD DE CHARDIN Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Clermont-Ferrand, fonds de Montferrand*, Clermont-Ferrand, 1902, 2 vol.

TEYSSOT Josiane, « Une crise urbaine au milieu du XVe siècle : Montferrand, 1442-1447 », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XCV, n° 708, janvier-mars 1991, p. 195-203.

TEYSSOT Josiane (dir.), *Montferrand 1196-1996. Conférences du 8^{ème} centenaire de la charte de franchise*, Clermont-Ferrand, 1996.

TEYSSOT Josiane, « Les villes d'Auvergne pendant la guerre de Cent ans », *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, t. II, *La violence et les gens*, 119^e Congrès national des Sociétés savantes, Amiens, 1994, Paris, 1996, p. 49-57.

TEYSSOT Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIVe-XVe siècles, *Château Gaillard. Études de castellologie médiévale*, XVIII. Actes du colloque international tenu à Gilleleje (Danemark), 24-30 août 1996, Caen, 1998, p. 231-239.

TEYSSOT Josiane, « Montferrand, l'église Notre-Dame de Prospérité », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne, Grande Limagne, 158^e session, 2000*, Société française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 235-239.

TEYSSOT Josiane, « Montferrand et Riom, XIIe – XVe siècle », GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth, GALINIÉ Henri, *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2003, p. 97-102.

TOURTIER (de) Bertrand, *Montferrand secteur sauvegardé, plan de sauvegarde et de mise en valeur*, Ministère de l'équipement, du logement et du transport, Département du Puy-de-Dôme, ville de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1990.

ZADORA-RIO Elisabeth, « L'enceinte fortifiée du Plessis Grimoult, résidence seigneuriale du XIe siècle », *Château-Gaillard. Etudes de castellogie médiévale*, V, Caen, 1972, p. 227-239.

ZADORA-RIO Elisabeth, « L'enceinte fortifiée du Plessis Grimoult (Calvados), contribution à l'étude historique et archéologique de l'habitat seigneurial au XIe siècle », *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, p. 111-244.

Plans et cartes

Annales du C.R.D.P., *Plans et cartes d'environnement de Clermont-Ferrand du Ier au XXe siècles*, Clermont-Ferrand, 1985.

Cadastre de 1831 ; *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, 51 Fi 1518, section C de Montferrand.

Projet de dépôt de mendicité dans l'ancien donjon du château de Montferrand par François-Charles Dijon, décembre 1764 ; *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, 1 C 1135.

Projet de construction de nouvelles prisons dans le donjon du château de Montferrand par Deval, août 1774 ; *Bibliothèque Municipale et Inter Universitaire Clermont-Ferrand*, Ms 640.

Annexe 2

Datations au Radiocarbone (¹⁴C)

Trois datations ¹⁴C de charbons recueillis dans les mortiers des bâtiments du château ont été réalisées par le *Centre de Datation par le RadioCarbone* (U.M.R. 5138, C.N.R.S. / Université Claude Bernard Lyon I). Les échantillons recueillis proviennent de trois maçonneries différentes :

- la fondation du mur ouest du bâtiment résidentiel (M 135) ;
- la fondation du mur sud du bâtiment résidentiel (M 136) ;
- la fondation d'un des murs de l'enceinte castrale (M 154), reconnu dans le Sondage 16.

Les masses de charbons obtenues après tri sont très faibles, de l'ordre de quelques milligrammes par échantillon ; seules des mesures par accélérateur de particules étaient donc envisageables.

Les trois dates obtenues, malgré des fourchettes de 95 % probabilité de l'ordre de 150 ans, sont univoques et démontrent la construction de la résidence comtale et de l'enceinte castrale entre le deuxième tiers du XI^e siècle et la première moitié du XII^e siècle. Ces données ont pu être confrontées avec les textes d'archives et les observations de chronologie relative, ce qui a permis de réduire la fourchette de datation basse à une date antérieure à 1126. La cohérence de l'ensemble des données garanti la fiabilité des analyses et permet d'exclure l'éventualité d'une pollution des échantillons ou d'une origine fossile des charbons.

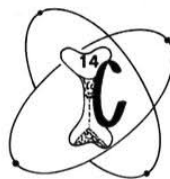
Le tableau ci-dessous reprend sous forme synthétique les données des trois analyses. Les datations sont données en « Date 14C BP », qui livre le résultat sous forme brute en années radiocarbone (Before Present : avant 1950) ; une marge statistique est indiquée et définit un intervalle dans lequel l'âge radiocarbone exact a deux chances sur trois de se trouver ; il faut doubler cette marge statistique pour obtenir une quasi-certitude quant à la datation (intervalle de 95 % de chances). La conversion de ces données en années réelles (av. J.-C. ou ap. J.-C.) est effectuée par le CDRC. Les résultats complets de ces analyses sont reproduits *in extenso* dans les pages qui suivent. L'interprétation de ces résultats et leur confrontation avec les données du terrain et des archives sont livrées dans le corps du rapport, auquel nous renverrons.

Code laboratoire	N° structure	Localisation	Nature de l'échantillon	Date 14C BP	Âge calibré (Intervalle 95% de confiance)	Dates les plus probables (ordre décroissant)
Lyon-3483(OxA)	M 135	Fondation du mur ouest du bâtiment résidentiel	Charbon	1005+/-28 BP	990-1115 ap. J-C	1021
Lyon-3484(OxA)	M 136	Fondation du mur sud du bâtiment résidentiel	Charbon	946+/-30 BP	1022-1161 ap. J-C	1117
Lyon-3485(OxA)	M 154	Fondation de la courtine (Sondage 16)	Charbon	931+/-29 BP	1025-1168 ap. J-C	1048 1150 1138 1122



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon I
Centre des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Monsieur L. D'AGOSTINO
28, rue des Petits Gras

63000 CLERMONT-FERRAND

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

18598

Nom du site : CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE

Commune / Pays : CLERMONT-FERRAND / FRANCE

Niveau / Couche : MUR 135

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-3483(OxA)

Activité ^{14}C par rapport
au standard international : $88,24 \% \pm 0,31$

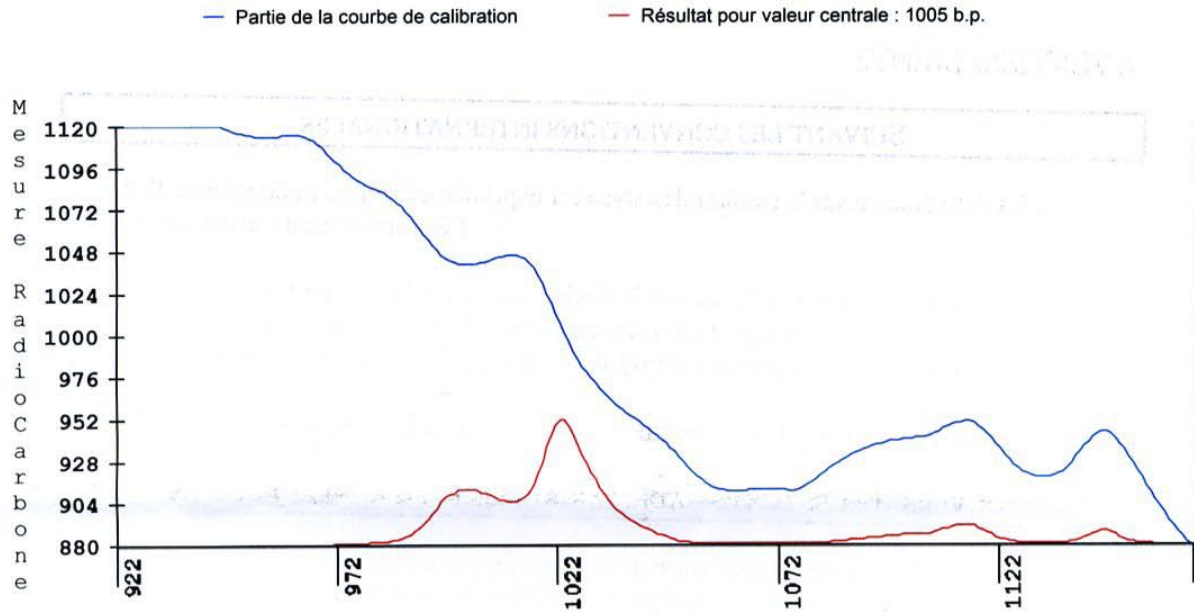
Rapport isotopique
 $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

Age ^{14}C BP : 1005 ± 30

Age calibré : de 990 à 1115 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
de 990 à 1050 après J.-C.

CALIBRATION
d'après courbe M.Stuiver and J.van der Plicht (eds.) IntCal 2004



Dates les plus probables (proba décroissantes) : 1021
Intervalle 95 % de confiance : [990, 1115] ap. J.-C.

CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE MUR 135
Code laboratoire : Lyon-3483 Date 14C BP: 1005±28 BP



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Monsieur L. D'AGOSTINO
28, rue des Petits Gras

63000 CLERMONT-FERRAND

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

18599

Nom du site : CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE

Commune / Pays : CLERMONT-FERRAND / FRANCE

Niveau / Couche : MUR 136

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-3484(OxA)

Activité ¹⁴C par rapport

au standard international : 88,89 % ± 0,33

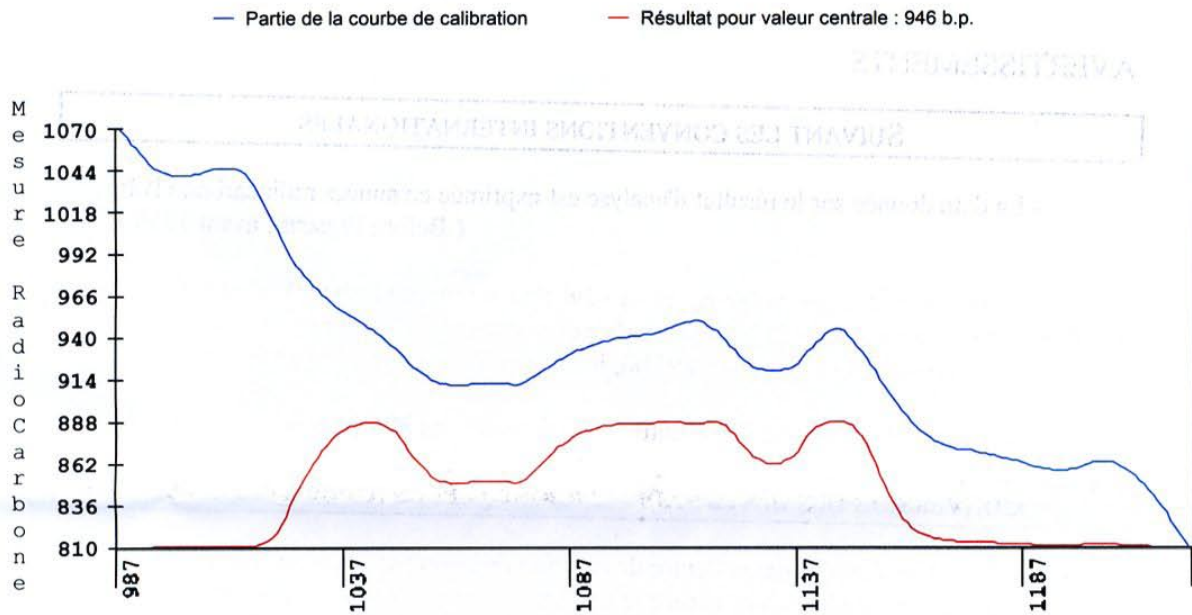
Rapport isotopique

¹³C / ¹²C (‰) : valeur non transmise

Age ¹⁴C BP : 945 ± 30

Age calibré : de 1022 à 1161 ap. J.-C.

CALIBRATION
d'après courbe M.Stuiver and J.van der Plicht (eds.) IntCal 2004

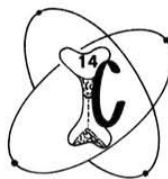


Dates les plus probables (proba décroissantes) : 1117
Intervalle 95 % de confiance : [1022, 1161] ap. J.-C.

CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE MUR 136
Code laboratoire : Lyon-3484 Date 14C BP: 946±30 BP



UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONEUniversité Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre**Archéométrie et Archéologie :**
Origine, datation et technologie des matériauxMonsieur L. D'AGOSTINO
28, rue des Petits Gras

63000 CLERMONT-FERRAND

Résultat d'analyse par le Radiocarbone**MESURE PAR ACCELERATEUR****Identification de l'échantillon :**

18600

Nom du site : CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE

Commune / Pays : CLERMONT-FERRAND / FRANCE

Niveau / Couche : MUR 154

Nature de l'échantillon : CHARBON

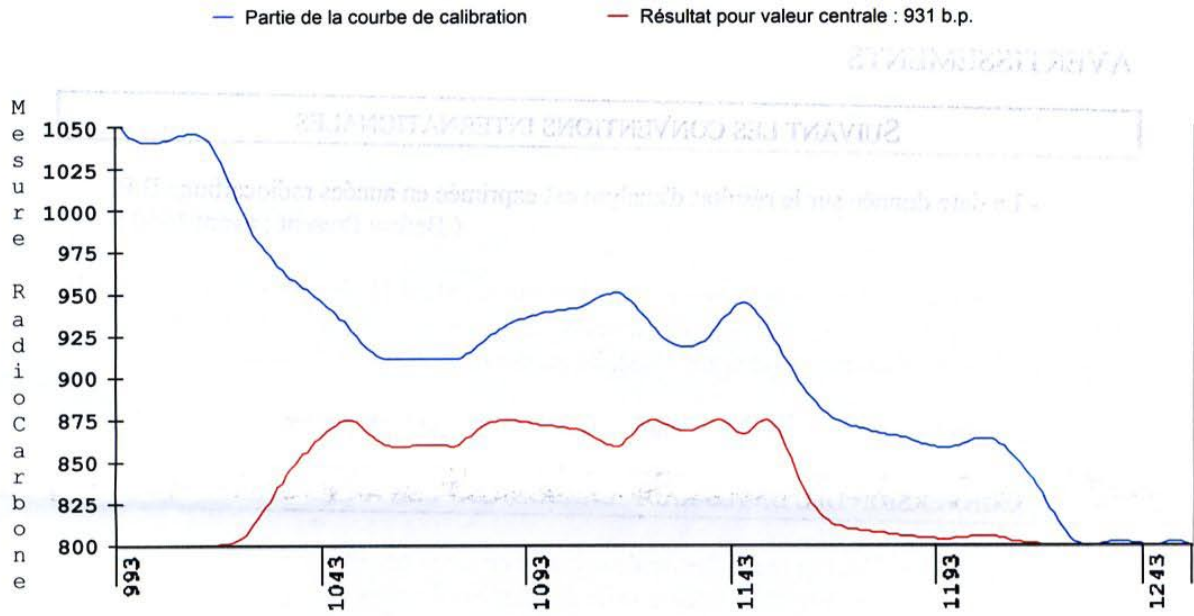
Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S**Résultat de l'analyse :**

Code laboratoire attribué : Lyon-3485(OxA)

Activité ^{14}C par rapport
au standard international : $89,06 \% \pm 0,32$ Rapport isotopique
 $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmiseAge ^{14}C BP : 930 ± 30

Age calibré : de 1025 à 1168 ap. J.-C.

CALIBRATION
d'après courbe M.Stuiver and J.van der Plicht (eds.) IntCal 2004



Dates les plus probables (proba décroissantes) : 1048 1150 1138 1122
Intervalle 95 % de confiance : [1025, 1168] ap. J.-C.

CHATEAU DES COMTES D'AUVERGNE MUR 154
Code laboratoire : Lyon-3485 Date 14C BP: 931±29 BP

Annexe 3

Système d'enregistrement

Laurent D'Agostino

Le système d'enregistrement des données archéologiques utilisé est la base de données ArchéoDATA, développé sous FileMaker Pro par Daniel Arroyo-Bishop pour le GDR 880 du CNRS et l'Université Paris I, et modifié par Marie-Thérèse Marty et Marie-Laure Maraval pour l'UTAH, UMR 5608 CNRS/Université Toulouse – Le Mirail.

DÉFINITIONS

SECTEUR : zone du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Secteur 1, plate-forme sommitale ; Secteur 2, châtelet d'entrée...).

ESPACE : ensemble de faits présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

FAIT : unité de base utilisée pour la description, il représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...).

UNITÉ STRATIGRAPHIQUE : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former un Fait (mortier, bloc...).

NUMÉROTATION

SECTEURS : numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex. : Secteur 1, Secteur 2).

ESPACES : le numéro d'Espace se compose d'un Identifiant et du numéro du Secteur auquel il appartient, suivi d'une numérotation continue, de 1 à n. L'identifiant est soit neutre (ex. : pièce ESP 1.1), soit interprété sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables (ex. : Cuisine 3.2).

FAITS : le numéro de Fait se compose d'un Identifiant et du numéro du Secteur auquel il appartient, suivi d'une numérotation continue à 2 chiffres, de 1 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex. : M 136, OUV 106).

UNITÉS STRATIGRAPHIQUES : le numéro d'U.S. se compose du numéro du Secteur auquel elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 1 à n (ex. : US 1036).

ABRÉVIATIONS

Abréviations Faits (liste indicative) :

ARC :	arc ou arcature	M :	mur, muret, cloison...
AUT :	autel	MAC :	maçonnerie
BAI :	baie	MEU :	meurtrière
BNC :	banc, banquettes	NIC :	niche
CAN :	caniveau, canalisation, drain	OUV :	ouverture (porte ou fenêtre dont la fonction est mal définie ou a évolué)
CAV :	caveau	PIL :	pile, pilier, pilastre, colonne
CHA :	chapiteau	PLC :	placard

CHE :	cheminée	PLN :	plancher
COR :	corniche	POR :	porte, portail
CRB :	corbeau	SEU :	seuil
CTF :	contrefort	SOL :	sol
EMM :	emmarchement	TMB :	tombe
ENC :	encoche	TRA :	travée
END :	enduit	TRB :	trou de boulin
ENF :	enfeu	TRF :	tranchée de fondation
ESC :	escalier	TRN :	tranchée
FEN :	fenêtre	TRR :	tranchée de récupération
FOS :	fosse	TRP :	trou de poteau, de piquet, de poutre
FOY :	foyer	VOU :	voûte

Annexe 4

Inventaire des Entités Archéologiques

Laurent D'Agostino

TMB 1	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Tombe				/	

Description EA

Inhumation d'un individu dans une fosse creusée dans le substrat marneux. La tombe est recoupée à l'est par une fosse d'arbre (FOS 105)

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1022	Construction	Creusement	Creusement de la fosse d'inhumation TMB 1		/	
1023	Construction	Comblement	Comblement de la fosse d'inhumation US 1022 de la tombe TMB 1. Aucun mobilier caractéristique d'une période chronologique n'a été recueilli.		/	

FOS 100	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre				/	

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 101	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre				/	

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 102	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre				/	

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1004	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 102. Décapage superficiel		/	
1005	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 102. Décapage superficiel		/	

FOS 103	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre				/	

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 104	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 105	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 106	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 107	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 108	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 109	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 110	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre	/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
--------------	--------------------	--------------------------	--------------------------------------	---------------	---------------	--------------

FOS 111	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 112	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 113	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 114	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XIXe - début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 115	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1006	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 115. Décapage superficiel		/	
1007	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 115. Décapage superficiel		/	

FOS 116	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1008	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 116. Décapage superficiel		/	
1009	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 116. Décapage superficiel		/	

FOS 117	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1010	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 117. Décapage superficiel		/	
1011	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 117. Décapage superficiel		/	

FOS 118	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1012	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 118. Décapage superficiel		/	
1013	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 118. Décapage superficiel		/	

FOS 119	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1014	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 119. Décapage superficiel		/	
1015	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 119. Décapage superficiel		/	

FOS 120	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1016	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 120. Décapage superficiel	/		
1017	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 120. Décapage superficiel	/		

FOS 121	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1018	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 121. Décapage superficiel	/		
1019	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 121. Décapage superficiel	/		

FOS 122	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de plantation d'arbre		/			

Description EA

Fosse sub-rectangulaire de plantation d'arbre XVIIIe s. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1020	Construction	Creusement	Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 122. Décapage superficiel	/		
1021	Construction	Comblement	Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 122. Décapage superficiel	/		

FOS 123	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse située au sud-ouest du bâtiment résidentiel, creusée dans le substrat marneux. De plan circulaire à l'ouverture, elle présente un diamètre de 1,12 m. Son profil est piriforme et le fond concave, avec un diamètre maximal de 1,40 m. Elle est conservée sur une hauteur de 1,78 m. Le comblement est stratifié, d'origine détritique.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1024	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 123, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil piriforme. Le diamètre à l'ouverture atteint 1,12 m, pour un diamètre	/		
1025	Occupation	Comblement	Couche supérieure de comblement de la FOS 123. Son aspect très hétérogène vient probablement du mode de comblement de la fosse : ajout successif de déblais de	/		
1026	Occupation	Comblement	Couche de comblement de la FOS 123 assez proche de US 1025 qui s'en différencie cependant par son homogénéité. On retrouve la présence d'une large chronologie dans le	/		
1039	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 123. Couche de remplissage homogène et individualisée. Au niveau de l'interface avec US 1026, on trouve une série de pierres de petites dimensions.	/		
1040	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 123. Relativement pauvre en mobilier, US 1040 est en forme de U et s'appuie sur les parois de FOS 123	/		
1041	Occupation	Comblement	Fine pellicule de sable liée au limon au fond de la FOS 123 qui correspond probablement à la première couche de remplissage de la fosse.	/		

FOS 124	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse creusée dans le substrat marneux au sud-ouest du bâtiment résidentiel. De plan circulaire à l'ouverture (diamètre 0,96 m), elle présente des parois verticales et un fond légèrement concave. Elle est conservée sur une hauteur de 0,16 cm.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1027	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 124, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil piriforme. Le diamètre à l'ouverture atteint 0,96 m. La hauteur	/		
1028	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 124	/		
1029	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 124	/		

TRO 125	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Trou de poteau		/		

Description EA

Trou de poteau situé près de l'angle sud-est du bâtiment centrale, fonctionnant probablement en même temps que TRO 126 et TRO 127.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1030	Construction	Creusement	Creusement du trou de poteau TRO 125 creusé dans le substrat marneux. Diam.: 0,18 m ; h.: 0,09m	/		
1031	Occupation	Comblement	Comblement de TRO 125. Pas de mobilier caractéristique	/		

TRO	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
126	Trou de poteau		/		

Description EA

Trou de poteau situé près de l'angle sud-est du bâtiment centrale, fonctionnant probablement en même temps que TRO 125 et TRO 127.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1032	Construction	Creusement	Creusement du trou de poteau TRO 126 creusé dans le substrat marneux. Diam.: 0,24 m ; h.: 0,11 m.	/		
1033	Occupation	Comblement	Comblement de TRO 126. Pas de mobilier caractéristique	/		

TRO	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
127	Trou de poteau		/		

Description EA

Trou de poteau situé près de l'angle sud-est du bâtiment centrale, fonctionnant probablement en même temps que TRO 125 et TRO 126.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1034	Construction	Creusement	Creusement du trou de poteau TRO 127 aménagé dans le substrat marneux. Diam.: 0,17 m ; h.: 0,07 m.	/		
1035	Occupation	Comblement	Comblement de TRO 127. Pas de mobilier caractéristique	/		

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
128	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse située au sud du bâtiment résidentiel, creusée dans le terrain naturel marneux. De plan circulaire à l'ouverture (diamètre entre 0,88 m et 0,98 m), son profil est légèrement globulaire à fond plat. Elle est conservée sur une hauteur de 0,82 m. Le comblement supérieur est d'origine détritique; la couche de comblement inférieure semble être due à l'effondrement des parois de la fosse.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1036	Construction	Creusement	Creusement, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil légèrement évasé à fond plat. Le diamètre à l'ouverture atteint 0,88 à 0,98 m.	/		
1037	Occupation	Comblement	Niveau supérieur de comblement de FOS 128.	/		
1038	Occupation	Comblement	Niveau inférieur de comblement de FOS 128, dénué de mobilier, provenant peut-être de l'effondrement des parties supérieures de la fosse avant son comblement	/		

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
129	Mur		/		

Description EA

Mur conservé en négatif d'orientation sud-ouest nord-est, situé au milieu de la place et formant séparation entre les parties nord (aula) et sud (tour) du bâtiment résidentiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1042	Construction	TRF - Creusement	Tranchée de fondation du mur 129. La maçonnerie a été entièrement démontée. L.: 8,60 m ; l.: 1,70 m.		/	
1043	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M129 après démolition de la maçonnerie, à l'est du sondage 4		/	

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
130	Mur		/		

Description EA

Partie du mur ouest du bâtiment résidentiel au centre la place, reconnu au nord du Sondage 4

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1044	Construction	TRF - Creusement	Tranchée de fondation du mur 130. Seul témoin de la présence d'un mur, dans le prolongement de M 135 en direction du nord-ouest; le mur se retrouve dans la partie		/	
1045	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M130 après démolition de la maçonnerie, à l'ouest du sondage 3 et au nord du sondage 4		/	
1046	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M130 après démolition de la maçonnerie, au contact de FOS 131		/	

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
131	Fosse de latrines		/		

Description EA

Fosse de forme rectangulaire (1,70 m par 1,40 m) creusée dans le substrat marneux à l'intérieur du bâtiment résidentiel, à l'angle sud-est des murs M 129 et M 135. Les côtés nord, est et sud sont formés de murs maçonnés; le mur ouest du bâtiment (M 135) forme le dernier côté. Le fond est enduit de mortier. Le comblement est stratifié, d'origine détritique mais probablement rapporté dans un temps assez court; sa provenance est inconnue. Le contenu de la fosse s'est partiellement vidé dans l'emprise de la tranchée de récupération des murs du bâtiment résidentiel au moment de leur épierrement.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1047	Construction	Comblement	Comblement de la FOS 131. Blocs de pierre et argile se retrouvent contre les bords de la FOS 131, composés de MUR 132, MUR 141, MUR 142.		/	
1050	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 131, pratiqué dans le substrat marneux. L.: 2,10 m ; l.: 1,50 m.		/	
1078	Construction	Comblement	Comblement de la FOS 131. Présence de gros blocs de marne peut-être délités de l'US 1003. Au contact de MUR 132, MUR 141 et MUR 142.		/	
1091	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 131. Couche de mortier recouvrant le sol géologique 1003 de la fosse 131, au contact de MUR 132, MUR 141, MUR 142.		/	

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
132	Mur		/		

Description EA

Mur oriental de la fosse de latrines FOS 131

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1048	Destruction	Arase	Niveau d'arasement du mur M 132.		/	
1049	Construction	Parement	Parement du mur oriental de la FOS 131, appliqué contre les parois de la fosse		/	

FOS 133	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Fosse de latrines	/			

Description EA

Fosse de plan rectangulaire (2,30 m par 1,60 m) creusée dans le substrat marneux dans l'angle sud-ouest du bâtiment résidentiel. Elle est délimitée à l'ouest par le mur M 135 et au sud par le mur M 139 du bâtiment. Les parois nord et est de la fosse sont habillées de murs maçonnes (M 137 et M 138). Le comblement est stratifié, d'origine détritique mais probablement rapporté dans un temps assez court; sa provenance est inconnue. Le contenu de la fosse s'est partiellement vidé dans l'emprise de la tranchée de récupération des murs du bâtiment résidentiel au moment de leur épierrement.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1051	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 133, pratiqué dans le substrat marneux. L.: 2,20 m ; l.: 1,57 m.	/		
1052	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Couche fine riche en mobilier. Son aspect très sombre semble indiquer qu'il s'agit de déchets domestiques.	/		
1053	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Mobilier rare et plutôt rattaché à l'US 1052. Lit déposé sur la couche principale du remplissage de la fosse (US 1054). US 1053 n'apparaît donc pas	/		
1054	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Couche épaisse du comblement qui correspond à une accumulation de déchets domestiques. Les limites supérieures ne dépassent pas celles	/		
1055	Construction	Mortier de chaux	Comblement de la FOS 133. Lentille de mortier calée sur le côté sud de la fosse 133. Elle semble correspondre à une consolidation du mur M 135, probablement altéré après le	/		
1061	Construction	Comblement	Comblement de la FOS 133. Le comblement vient recouvrir le mur en place occidental (US 1126). Il semble que le contenu de la fosse s'est vidé dans la tranchée de récupération du	/		
1068	Occupation	Comblement	Couche inférieure du comblement de la fosse 133, riche en cailloux et en sables. A l'interface entre US 1068 et US 1087, on retrouve deux blocs de faibles dimensions. De	/		
1085	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Couche relativement fine, mais qui concentre beaucoup de matériel	/		
1086	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Matériel homogène avec le reste des couches de comblement de la fosse 133. Présence d'un bloc taillé.	/		
1087	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Couche d'une dizaine de cm d'épaisseur. Elle appartient entièrement au comblement du surcreusement de la fosse 133	/		
1088	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Couche fine correspondant au premier comblement du surcreusement de la fosse 133	/		
1089	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Fine couche de substrat remanié à la fois en contact avec les blocs de mortier de l'US 1090 et le fond de la fosse. Aucun matériel observé.	/		
1090	Construction	Aménagement	Comblement de la FOS 133. Blocs de mortier disposés au fond de la fosse 133	/		
1094	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133.	/		
1109	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Matériel abondant qui devient rare lorsqu'on se rapproche du fond de l'US. Il est progressivement remplacé par des blocs de	/		
1118	Occupation	Comblement	Cette couche constitue l'interface entre l'US 1122 et l'US 1109. Présence d'un matériel identique à celui rencontré dans l'US 1109.	/		
1122	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133	/		
1123	Construction	Mortier de chaux	Comblement de la FOS 133. Présence de pierres compactes ou désagrégées (grès) et de blocs d'argile	/		
1124	Occupation	Bois	Lamelle de bois conservée dans la couche de mortier 1123	/		
1128	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 133. Le matériel de 1128 est enregistré sous l'US 1061 ; aucune distinction n'a été faite au départ.	/		

FOS 134	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse creusée dans le substrat marneux, à l'ouest du bâtiment résidentiel. De plan circulaire à l'ouverture, elle présente un diamètre de 1,44 m à 1,80 m. Les parois sont verticales et le fond plat. Elle est conservée sur une hauteur de 0,22 m.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1056	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 134. De plan ovoïde au niveau d'ouverture (diam.: 1,44 m à 1,80 m), les parois sont verticales et le fond plat ; la fosse est conservée sur une hauteur de 0,22	/		
1057	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134.	/		
1069	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134. Présence de charbons à l'interface avec US 1073	/		
1070	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134. Une grande quantité de racines (présence d'une fosse d'arbre à proximité) rend difficile la lecture du comblement. Les pierres visibles ne semblent	/		
1071	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134.	/		
1072	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134.	/		
1073	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 134.	/		

MUR 135	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/		

Description EA

Partie du mur ouest du bâtiment résidentiel au centre la place, reconnu au sud du Sondage 4

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1058	Construction	TRF - Creusement	Creusement de la tranchée de fondation de M 135, identifiée dans le prolongement de M 130 au sud-est. L.: 5,45 m ; l.: 1,67 m.	/		
1059	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M135 après démolition partielle de la maçonnerie	/		
1060	Destruction	Arase	Niveau d'arasement du mur M 135.	/		
1126	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 135. L'US 1126 semble correspondre à une arase conservée du mur 135, après la démolition, et se trouve recouverte par le remplissage 1061 de la	/		
1127	Construction	Remblai	Fine couche de comblement de la tranchée de fondation de M135 après démolition de la maçonnerie, sous la couche de remplissage 1061 de la fosse 133. Cette couche est au	/		

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
136	Mur		/		

Description EA

Partie du mur sud du bâtiment résidentiel au centre la place, reconnu à l'est du Sondage 1

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1119	Construction	TRF - Creusement	Creusement de la tranchée de fondation de M 136, dans le prolongement de M 139 en direction du nord-est. L.: 8,01 m ; l.: 1,75 m.		/	
1120	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M136 après démolition de la maçonnerie		/	
1121	Destruction	Arase	Niveau d'arase de M 136		/	

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
137	Mur		/		

Description EA

Mur nord de la fosse de latrines FOS 133

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1064	Construction	Parement	Parement du mur M 137 de la FOS 133, appliqué contre les parois de la fosse		/	
1065	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 137		/	

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
138	Mur		/		

Description EA

Mur est de la fosse de latrines FOS 133

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1066	Construction	Parement	Parement du mur nord M 138 de la FOS 133, appliqué contre les parois de la fosse		/	
1067	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 138		/	

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
139	Mur		/		

Description EA

Partie du mur sud du bâtiment résidentiel au centre la place, reconnu à l'ouest du Sondage 1

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1129	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M139 après démolition de la maçonnerie		/	
1130	Construction	TRF - Creusement	Creusement de la tranchée de fondation de M 139, dans le prolongement de M 136 en direction du sud-ouest. L.: 4,96 m ; l.: 1,75 m.		/	
1131	Construction	Arase	Niveau d'arasement de M 139.		/	

TRO 140	Interprétation EA		D I EA		D F EA Critères datation		PP.SØ
	Trou de poteau				/		

Description EA

Trou de poteau situé à l'intérieur de l'emprise du bâtiment central

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1074	Construction	Creusement	Creusement, pratiqué dans le substrat marneux, du trou de poteau TRO 140 au nord-ouest du mur 129 ; aménagé à l'intérieur du logis. Diam.: 0,24 m ; h.: 0,12 m.	/		
1075	Abandon	Comblement	Comblement de TRO 140. Pas de mobilier caractéristique	/		

MUR 141	Interprétation EA		D I EA		D F EA Critères datation		PP.SØ
	Mur				/		

Description EA

Mur nord de la fosse de latrines FOS 131

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1079	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 141	/		
1080	Construction	Parement	Parement du mur M 141 formant la partie nord de la FOS 131, appliqué contre les parois de la fosse	/		

MUR 142	Interprétation EA		D I EA		D F EA Critères datation		PP.SØ
	Mur				/		

Description EA

Mur sud de la fosse de latrines FOS 131

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1062	Construction	Parement	Parement du mur sud M 142 de la FOS 131, appliqué contre les parois de la fosse	/		
1063	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 142	/		

FOS 143	Interprétation EA		D I EA		D F EA Critères datation		PP.SØ
	Fosse				/		

Description EA

Fosse creusée dans l'angle sud-est du bâtiment résidentiel au centre la place, datant probablement du XIXe ou début du XXe s.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1083	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 143. Fosse creusée dans l'angle sud-est du bâtiment résidentiel au centre la place, après la démolition de celui-ci et datant probablement du XIXe ou	/		
1084	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 143. Le mobilier recueilli en surface tend à indiquer une datation des XIXe - XXe s.	/		

FOS 144	Interprétation EA			D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir			/			

Description EA

Fosse située à l'est du bâtiment résidentiel. Elle présente un plan circulaire, des parois verticales et un fond plat; elle est creusée dans le substrat marneux. Diamètre: 1,74 m; hauteur conservée: 0,32 m.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1092	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 144, de plan circulaire (diam.: 1,74 m). Les parois de la fosse sont verticales et le fond plat, elle est conservée sur une hauteur de 0,32 m.	/		
1093	Occupation	Comblement	Couche superficielle du comblement de la fosse 144. Son aspect irrégulier enrobe le reste des autres couches de remplissage de la fosse, de sorte qu'elle est la seule à	/		
1095	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 144. Lentille de couleur sombre placée approximativement au centre de la fosse.	/		
1108	Occupation	Comblement	Comblement de la FOS 144. Lentille coincée sous les US 1093 et 1095, proche par sa composition de l'US 1093	/		

FOS 145	Interprétation EA			D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir			/			

Description EA

Fosse de plan circulaire reconnue dans le Sondage 8 au nord du bâtiment résidentiel. Décapage superficiel.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1096	Construction	Remblai	Couche de remblai située dans la moitié nord de la zone de fouille. Comblement de la fosse 145 ; sondage 8	/		
1105	Construction	Creusement	Sondage 8. Creusement de la FOS 145. La structure n'a pas été fouillée mais seulement observée partiellement en coupe.	/		

TRN 146	Interprétation EA			D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Tranchée			/			

Description EA

Tranchée de canalisation XIXe - début XXe s. reconnue dans le Sondage 8

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1104	Construction	Comblement	Sondage 8. Comblement d'une tranchée de canalisation TRN 146 (première moitié XXe s.)	/		
1106	Construction	Creusement	Creusement en U de la tranchée de canalisation TRN 146. L'US vient recouper la FOS 145	/		

FOS 147	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse située près de l'angle sud-est du bâtiment résidentiel. Identifiée et fouillée partiellement lors du diagnostic (F1). Creusée dans le substrat marneux, elle présente un plan circulaire à l'ouverture (diamètre 1,66 m), un profil piriforme et un fond légèrement concave. Son comblement, d'origine détritique, est stratifié.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1110	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 147. Plan circulaire à l'ouverture (diam.: 1,66 m), profil piriforme (diam. max.: 1,75 m) à fond concave. Hauteur max. cons.: 1,75 m. Perturbé par le		/	
1111	Occupation	Comblement	Couche très hétérogène, composée principalement de sables et de limons, mais marquée par plusieurs lentilles de cendres. Les lentilles de cendres ont beaucoup		/	
1112	Occupation	Comblement	Couche relativement homogène ; la première qui vient signaler la perturbation de la fosse, coupée par des remblais de substrat remanié, de sorte que les limites initiales de la fosse		/	
1113	Occupation	Comblement	Première couche de comblement de la fosse 147, quasi stérile. L'homogénéité de la couche indique qu'il s'agit du résultat de l'effondrement des parois de la fosse. Cette		/	
1114	Occupation	Comblement	Comblement de la fosse 147 après la fouille INRAP		/	

FOS 148	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Fosse creusée dans le substrat marneux, au nord du bâtiment résidentiel. De plan ovoïde, son diamètre varie de 1,74 m à 2,20 m. Le profil est légèrement globulaire à fond concave. Elle est conservée sur une hauteur de 0,40 m.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1116	Occupation	Comblement	Présence de nombreux fragments de tuiles, dont des tuiles à rebord		/	
1117	Construction	Creusement	Creusement de la FOS 148, conservé sur une hauteur de 0,40 m. Plan ovoïde (diam.: 1,74 m à 2,20 m), profil globulaire à fond concave.		/	

FOS 149	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Silo / Fosse dépotoir		/		

Description EA

Silo / fosse dépotoir reconnue dans le Sondage 9 dans la moitié nord de la place. Décapage superficiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1125	Occupation	Comblement	Couche de remplissage de la fosse 149. Elle n'a été fouillée que sur une dizaine de cm par manque de temps. Le matériel présente un échantillonnage de ce que pouvait contenir la		/	
1147	Construction	Creusement	Sondage 9. Creusement de la FOS 149 dans le socle géologique, se trouvant sous une actuelle fosse d'arbre. Structure non fouillée		/	

MUR 150	Interprétation EA	D I EA	D F EA Critères datation	PP.SØ
	Mur	/		

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 14

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1158	Construction	Parement	Sondage 14. Parement sud de M 150. Le mur d'enceinte est recoupé par M 152 (chapelle?) et TRA 151 (canalisation)	/		
1159	Destruction	Arase	Sondage 14. Niveau d'arasement de M 150	/		

TRN 151	Interprétation EA	D I EA	D F EA Critères datation	PP.SØ
	Tranchée	/		

Description EA

Tranchée de canalisation reconnue dans le Sondage 14, ayant perturbé l'angle des murs M 150 et M 152

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1160	Construction	Creusement	Sondage 14. Creusement de la tranchée de canalisation TRN 151. TRN 151 recoupe et perturbe MUR 150 et MUR 152 à l'endroit où ils se croisent	/		
1161	Construction	Comblement	Sondage 14. Remplissage de TRN 151 perturbant MUR 150 et MUR 152 au niveau de leur rencontre.	/		

MUR 152	Interprétation EA	D I EA	D F EA Critères datation	PP.SØ
	Mur	/		

Description EA

Mur d'orientation nord-est sud-ouest reconnu dans le Sondage 14 et perpendiculaire à la courtine M 150. Mur ouest de la chapelle Sainte-Catherine?

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1162	Construction	Parement	Sondage 14. Parement ouest de M 152. Le mur semble être postérieur à MUR 150 (enceinte) puisqu'il vient s'appuyer et recoupe ce dernier. Il semble en effet que le parement	/		
1163	Destruction	Arase	Sondage 14. Niveau d'arasement de M 152.	/		
1167	Construction	Enduit	Sondage 14. Enduit de mortier qui vient recouvrir le parement de MUR 152	/		

TRN 153	Interprétation EA	D I EA	D F EA Critères datation	PP.SØ
	Tranchée	/		

Description EA

Tranchée de fondation du mur M 150, reconnue dans le Sondage 14

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1165	Construction	TRF - Creusement	Sondage 14. Tranchée située le long de MUR 150 et qui pourrait correspondre à sa fondation	/		
1166	Construction	TRF - Comblement	Sondage 14. Comblement de la tranchée 153 qui correspond peut-être à la tranchée de fondation de MUR 150. Une bande de mortier lie les blocs d'argiles le long de MUR 150	/		

MUR 154	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/		

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 16

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1148	Construction	Remblai	Sondage 16. Comblement de l'US 1150 (tranchée de récupération du mur 154) par litages successifs plus ou moins chargés en éléments de destructions	/		
1149	Construction	TRF - Comblement	Sondage 16. L'US 1149 remplit la tranchée de fondation du MUR 154 et forme un remblai épais au-dessus de 1003. L'US est composée uniquement d'un piquetage du sol géologique.	/		
1150	Destruction	TRR - Creusement	Sondage 16. US négative matérialisant le creusement de la tranchée de destruction ou de récupération du MUR 154	/		
1151	Construction	Fondation	Sondage 16. Le mur épais a fait l'objet d'un épierrement en profondeur. Le parement de l'élévation supérieure n'est pas conservé.	/		
1153	Destruction	Arrachement	Sondage 16. Us négative matérialisant l'arase et l'arrachement de la fondation du mur M 154 (US 1151). Il faudrait peut-être distinguer l'arase de la tranchée de récupération et	/		
1154	Construction	TRF - Creusement	Sondage 16. Us négative matérialisant le creusement de la tranchée de fondation du MUR 154	/		

MUR 155	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/		

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 13

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1137	Construction	TRF - Creusement	Sondage 13. Tranchée de fondation du MUR 155	/		
1138	Construction	Fondation	Sondage 13. Fondation du mur M 155	/		
1139	Construction	Arase	Sondage 13. Niveau d'arase de M 155.	/		
1140	Construction	Remblai	Sondage 13. Comblement de la tranchée de fondation de M155 après démolition de la maçonnerie	/		

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
156	Mur	/			

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 12

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1132	Construction	Arase	Sondage 12. Niveau d'arasement de M 156	/		
1134	Construction	Parement	Sondage 12. Présence d'un enduit peint (US 1172) sur le parement sud de MUR 156. US 1134 correspond au mur d'enceinte dans le sondage 12. Dans la surface du sondage, le	/		
1172	Construction	Enduit	Sondage 12. Enduit peint couvrant le mur M 156. Décor géométrique de losanges rouges sur fond blanc; le centre des losanges est parfois ponctué d'une touche de peinture	/		
1173	Construction	Sol	Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'est de MUR 157, entre son parement interne et celui du MUR 156.	/		
1174	Construction	Sol	Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'ouest du MUR 157, entre son parement et celui du MUR 156.	/		

MUR	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
157	Mur	/			

Description EA

Portion de mur perpendiculaire au mur de courtine M 156, reconnue dans le Sondage 12, dans l'emprise d'une probable tour de l'enceinte castrale. Refend dont la fonction reste indéterminée

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1168	Destruction	Arase	Sondage 12. Niveau d'arasement de M 157	/		
1169	Construction	Parement	Sondage 12. Parement de M 157	/		
1173	Construction	Sol	Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'est de MUR 157, entre son parement interne et celui du MUR 156.	/		
1174	Construction	Sol	Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'ouest du MUR 157, entre son parement et celui du MUR 156.	/		

TRN	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
158	Tranchée	/			

Description EA

Tranchée de fondation du mur de courtine M 156, reconnue dans le Sondage 12

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1170	Construction	TRF - Creusement	Sondage 12. Creusement de la tranchée de fondation TRN 158 de M 156	/		
1171	Occupation	TRF - Comblement	Sondage 12. Comblement de la tranchée TRN 158.	/		

MUR 159	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/			

Description EA

Partie du mur ouest du bâtiment résidentiel, reconnue dans la moitié nord de la place.

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1187	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M159 après démolition de la maçonnerie		/	
1188	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 159		/	
1189	Construction	Fondation	Fondation de M 159		/	
1190	Construction	TRF - Creusement	Creusement de la tranchée de fondation de M 159. L.: 3,20 m ; l.: 1,60 m.		/	

MUR 160	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/			

Description EA

Partie du mur nord du bâtiment résidentiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1183	Construction	Remblai	Comblement de la tranchée de fondation de M160 après démolition de la maçonnerie		/	
1184	Destruction	Arase	Niveau d'arasement de M 160		/	
1185	Construction	Fondation	Fondation de M 160		/	
1186	Construction	TRF - Creusement	Creusement de la tranchée de fondation de M 160. L.: 7,45 m ; l.: 1,70 m.		/	

MUR 161	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/			

Description EA

Portion du mur de courtine du château, observée dans le Sondage 10

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1175	Construction	Arase	Sondage 10. Niveau d'arasement de M 161		/	
1176	Construction	Fondation	Sondage 10. Fondation du mur M 161		/	
1177	Construction	Fondation	Sondage 10. Fondation du MUR 161, formant ressaut		/	

TRN 162	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Tranchée		/		

Description EA

Tranchée de canalisation début du XXe s., reconnue dans le Sondage 10

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1179	Occupation	Comblement	Sondage 10. Comblement de la tranchée TRN 162		/	
1180	Construction	Creusement	Sondage 10. Creusement de la tranchée TRN 162, canalisation première moitié XXe s.		/	

TRN 163	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Tranchée		/		

Description EA

Tranchée de fondation du mur de courtine M 161, reconnue dans le Sondage 10

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1181	Construction	TRF - Creusement	Sondage 10. Creusement de la tranchée de fondation TRN 163 du mur M 161.		/	
1182	Occupation	TRF - Comblement	Sondage 10. Comblement de la tranchée de fondation TRN 163 du mur M 161.		/	

MUR 164	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Mur		/		

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 11

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1191	Destruction	Arase	Sondage 11. Arase du mur de courtine M 164		/	
1192	Construction	Fondation	Sondage 11. Fondation du mur de courtine M 164		/	

TRN 165	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Tranchée		/		

Description EA

Tranchée de fondation du mur M 164, reconnue dans le Sondage 11

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1193	Construction	TRF - Creusement	Sondage 11. Creusement de la tranchée de fondation TRN 165 du mur M 164.		/	
1194	Construction	TRF - Comblement	Sondage 11. Comblement de la tranchée de fondation TRN 165 du mur M 164		/	

TRN	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
166	Tranchée		/		

Description EA

Tranchée de fondation du mur de courtine M 176, reconnue dans le Sondage 15

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1195	Construction	TRF - Creusement	Sondage 15. Creusement de la tranchée de fondation TRN 166 du mur M 176. Tranchée aveugle à paroi verticale du côté sud.		/	

TRN	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
167	Tranchée		/		

Description EA

Tranchée de récupération du mur de courtine M 176, reconnue dans le Sondage 15

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
168	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
169	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
170	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS	Interprétation EA	D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
171	Fosse de plantation d'arbre		/		

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 172 **Interprétation EA** **D I EA** **D F EA** **Critères datation** **PP.SØ**
Fosse de plantation d'arbre /

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 173 **Interprétation EA** **D I EA** **D F EA** **Critères datation** **PP.SØ**
Fosse de plantation d'arbre /

Description EA

Fosse d'arbre du XIXe ou début XXe s. Arbre dessouché au début de l'intervention

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 174 **Interprétation EA** **D I EA** **D F EA** **Critères datation** **PP.SØ**
Silo / Fosse dépotoir /

Description EA

Fosse dépotoir non fouillée dans la partie nord de la place

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

FOS 175 **Interprétation EA** **D I EA** **D F EA** **Critères datation** **PP.SØ**
Silo / Fosse dépotoir /

Description EA

Fosse dépotoir non fouillée dans la partie nord de la place

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

MUR 176 **Interprétation EA** **D I EA** **D F EA** **Critères datation** **PP.SØ**
Mur /

Description EA

Partie du mur de courtine du château, reconnue dans le Sondage 15

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
-------	-------------	-------------------	-------------------------------	--------	--------	-------

1199	Construction	Remblai	Sondage 15. Remblai de comblement de la tranchée de récupération de M 176	/		
------	--------------	---------	---	---	--	--

1200	Destruction	Arase	Sondage 15. Niveau d'arasement de M 176	/		
------	-------------	-------	---	---	--	--

1201	Construction	Fondation	Sondage 15. Fondation du mur de courtine M 176 observé partiellement au fond du sondage.	/		
------	--------------	-----------	--	---	--	--

TRO 177	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Trou de poteau					/

Description EA

Trou de poteau situé à l'est du bâtiment résidentiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1202	Construction	Creusement	Creusement du trou de poteau TRO 177, diam.: 0,43 m ; h. : 0,15 m.		/	
1203	Abandon	Comblement	Comblement du trou de poteau TRO 177. Aucun mobilier caractéristique dans le comblement		/	

TRO 178	Interprétation EA		D I EA	D F EA	Critères datation	PP.SØ
	Trou de poteau					/

Description EA

Trou de poteau situé à l'est du bâtiment résidentiel

US N°	Activité US	Identification US	Interprétation - observations	D I US	D F US	PP.SE
1204	Construction	Creusement	Creusement du trou de poteau TRO 178, diam.: 0,19 m ; h.: 0,08 m.		/	
1205	Abandon	Comblement	Comblement du trou de poteau TRO 178. Aucun mobilier caractéristique dans le comblement		/	

Annexe 5

Inventaire des Unités Stratigraphiques

Laurent D'Agostino, David Morel

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D USI - D USF	PP-SE	EA
1001		Terrassement	Aucune							Décapage à la pelle mécanique des couches superficielles d'embûes et de remblais, sur la moitié sud de la place	-		
1002		Terrassement	Aucune							Décapage à la pelle mécanique des couches superficielles d'embûes et de remblais, sur la moitié nord de la place	-		
1003		Niveau géologique	Aucune			marne verte				Substrat géologique marneux observable sur toute la surface de la fouille	-		
1004		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 102. Décapage superficiel	-		FOS 102
1005		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 102. Décapage superficiel	-		FOS 102
1006		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 115. Décapage superficiel	-		FOS 115
1007		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 115. Décapage superficiel	-		FOS 115
1008		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 116. Décapage superficiel	-		FOS 116
1009		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 116. Décapage superficiel	-		FOS 116
1010		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 117. Décapage superficiel	-		FOS 117
1011		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 117. Décapage superficiel	-		FOS 117
1012		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 118. Décapage superficiel	-		FOS 118
1013		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 118. Décapage superficiel	-		FOS 118
1014		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 119. Décapage superficiel	-		FOS 119
1015		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 119. Décapage superficiel	-		FOS 119
1016		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 120. Décapage superficiel	-		FOS 120
1017		Comblement	Construction		Terre argilo-marneuse, cailloutis	Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 120. Décapage superficiel	-		FOS 120
1018		Creusement	Construction		Creusement sub-rectangulaire					Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 121. Décapage superficiel	-		FOS 121

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D USI - D USF	PP-SE	EA
1019		Comblement	Construction	Terre argilo-marneuse, cailloutis		Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 121. Décapage superficiel	-		FOS 121
1020		Creusement	Construction	Creusement sub-rectangulaire						Creusement de la fosse de plantation d'arbre FOS 122. Décapage superficiel	-		FOS 122
1021		Comblement	Construction	Terre argilo-marneuse, cailloutis		Brune, meuble, hétérogène				Comblement de la fosse de plantation d'arbre FOS 122. Décapage superficiel	-		FOS 122
1022		Creusement	Construction	Creusement de forme oblongue orienté est-ouest pratiqué dans le substrat marneux						Creusement de la fosse d'inhumation TMB 1	-		TMB 1
1023		Comblement	Construction	Marne ; sable		Beige-vert ; homogène ; meuble		morceau de granit		Comblement de la fosse d'inhumation US 1022 de la tombe TMB 1. Aucun mobilier caractéristique d'une période chronologique n'a été recueilli.	-		TMB 1
1024		Creusement	Construction	Structure en creux						Creusement de la FOS 123, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil piriforme. Le diamètre à l'ouverture atteint 1,12 m, pour un diamètre de 1,40 m au maximum. La hauteur conservée de la fosse atteint 1,78 m.	-		FOS 123
1025		Comblement	Occupation	Sables ; marnes ; limons ; pierres de petites dimensions ; éclats de substrat		Gris-vert-brun ; hétérogène ; très hétérogène		Rares charbons ; fragments de tuile ; éclats de mortier ; fer ; céramique, os		Couche supérieure de comblement de la FOS 123. Son aspect très hétérogène vient probablement du mode de comblement de la fosse : ajout successif de déblais de différentes origines et différentes natures, ce qui explique la présence de mobilier étalé entre la céramique vernissée et une autre plus contemporaine. Présence récurrente d'éclats issus du substrat argileux. 1025 et 1026 semblent contemporains.	-		FOS 123
1026		Comblement	Occupation	Sables et limons, avec inclusions de substrat marneux et quelques pierres de moyennes dimensions		Gris-vert ; pulvérulent, assez irrégulier ; homogène		Rares charbons ; fragments de tuiles, éclats de mortier ; céramique et os		Couche de comblement de la FOS 123 assez proche de US 1025 qui s'en différencie cependant par son homogénéité. On retrouve la présence d'une large chronologie dans le mobilier relevé. US 1025 et 1026 pourraient être contemporaines ou correspondre à un comblement synchrone.	-		FOS 123
1027		Creusement	Construction	Structure en creux						Creusement de la FOS 124, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil piriforme. Le diamètre à l'ouverture atteint 0,96 m. La hauteur conservée de la fosse atteint 0,16 m. La marne du milieu du creusement a été brulée par un comblement antérieur. Le comblement actuel, en contact direct avec le fond du creusement, est composé d'argile verte avec inclusions de mortier et de graviers.	-		FOS 124
1028		Comblement	Occupation	Terre brune		Brun ; homogène ; compact		Inclusions de mortier, charbons, graviers, petits morceaux de marne		Comblement de la FOS 124	-		FOS 124
1029		Comblement	Occupation	Terre argilo-sableuse		Vert ; homogène ; compact		Nodules de marne verte, inclusions de mortier, graviers		Comblement de la FOS 124	-		FOS 124

Listage des Unités Stratigraphiques

avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1030		Creusement	Construction	creusement circulaire à paroi verticale et fond plat						Creusement du trou de poteau TRO 125 creusé dans le substrat marneux. Diam.: 0,18 m ; h.: 0,09m	-		TRO 125
1031		Comblement	Occupation	terre et marne concassée	brun vert, homogène					Comblement de TRO 125. Pas de mobilier caractéristique	-		TRO 125
1032		Creusement	Construction	creusement circulaire à paroi verticale et fond plat						Creusement du trou de poteau TRO 126 creusé dans le substrat marneux. Diam.: 0,24 m ; h.: 0,11 m.	-		TRO 126
1033		Comblement	Occupation	terre et marne concassée	brun vert, homogène					Comblement de TRO 126. Pas de mobilier caractéristique	-		TRO 126
1034		Creusement	Construction	creusement circulaire à paroi verticale et fond plat						Creusement du trou de poteau TRO 127 aménagé dans le substrat marneux. Diam.: 0,17 m ; h.: 0,07 m.	-		TRO 127
1035		Comblement	Occupation							Comblement de TRO 127. Pas de mobilier caractéristique	-		TRO 127
1036		Creusement	Construction	Structure en creux						Creusement, pratiqué dans le substrat marneux, de plan circulaire à l'ouverture et de profil légèrement évasé à fond plat. Le diamètre à l'ouverture atteint 0,88 à 0,98 m. La hauteur conservée de la fosse est de 0,82 m.	-		FOS 128
1037		Comblement	Occupation	Terre, blocs de marne concassée	brun vert, hétérogène			céramique, os de faune		Niveau supérieur de comblement de FOS 128.	-		FOS 128
1038		Comblement	Occupation	blocs de marne concassée	vert à vert-jaune					Niveau inférieur de comblement de FOS 128, dénué de mobilier, provenant peut-être de l'effondrement des parties supérieures de la fosse avant son comblement	-		FOS 128
1039		Comblement	Occupation	Sables ; limons ; inclusions de substrat marneux ; petits cailloux	Gris ; homogène ; pulvérulent			Charbons en plus grande quantité que dans US 1025 et 1026 ; tuiles et inclusions de mortier ; os et céramiques ; verre		Comblement de la FOS 123. Couche de remplissage homogène et individualisée. Au niveau de l'interface avec US 1026, on trouve une série de pierres de petites dimensions. Certaines ont été observées le long de la paroi de FOS 123, au même niveau.	-		FOS 123
1040		Comblement	Occupation	Marnes ; sables ; limons	Gris foncé à noir ; homogène ; compact			Quelques morceaux de tuile ; céramique ; os		Comblement de la FOS 123. Relativement pauvre en mobilier, US 1040 est en forme de U et s'appuie sur les parois de FOS 123	-		FOS 123
1041		Comblement	Occupation	Sables et limons	Gris, blanc, noir ; hétérogène ; compact			3 tessons de céramique		Fine pellicule de sable liée au limon au fond de la FOS 123 qui correspond probablement à la première couche de remplissage de la fosse.	-		FOS 123
1042		TRF - Creusement	Construction	Creusement rectiligne d'orientation sud-ouest/nord-est à parois verticales et fond plat						Tranchée de fondation du mur 129. La maçonnerie a été entièrement démontée. L.: 8,60 m ; l.: 1,70 m.	-		MUR 129
1043		Remblai	Construction	Sable ; terre	Beige, rosé ; hétérogène			Nodules d'argile compact ; mortier dégradé ; mortier, pierres ; tuiles ; os ; tomettes ; céramique ; verre métal ; enduit.		Comblement de la tranchée de fondation de M129 après démolition de la maçonnerie, à l'est du sondage 4	-		MUR 129

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1044		TRF - Creusement	Construction	Creusement rectiligne à parois verticales et fond plat						Tranchée de fondation du mur 130. Seul témoin de la présence d'un mur, dans le prolongement de M 135 en direction du nord-ouest; le mur se retrouve dans la partie nord de la place (M 159). L.: 8,15 m ; l.: 1,68 m.	-		MUR 130
1045		Remblai	Construction	Sable ; mortier ; blocs	Beige-rosé ; aspect et consistance hétérogène		Blocs ; sables ; mortier ; céramique ; os ; TCA.			Comblement de la tranchée de fondation de M130 après démolition de la maçonnerie, à l'ouest du sondage 3 et au nord du sondage 4	-		MUR 130
1046		Remblai	Construction	Sable ; mortier ; blocs	Beige-rosé ; aspect et consistance hétérogène		Blocs ; sables ; mortier ; céramique ; os ; TCA.			Comblement de la tranchée de fondation de M130 après démolition de la maçonnerie, au contact de FOS 131	-		MUR 130
1047		Comblement	Construction	Terre brune	Brun ; aspect et consistance hétérogène		Terre ; argile ; pierres ; mortier dégradé ; tuiles ; os ; céramique ; enduits peints ; métal (Clous, monnaies) ; verre			Comblement de la FOS 131. Blocs de pierre et argile se retrouvent contre les bords de la FOS 131, composés de MUR 132, MUR 141, MUR 142.	-		FOS 131
1048		Arase	Destruction							Niveau d'arasement du mur M 132.	-		MUR 132
1049		Parement	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces du marteau fêtu	Appareil incertain		Mortier de chaux ; joints gras			Parement du mur oriental de la FOS 131, appliqué contre les parois de la fosse	-		MUR 132
1050		Creusement	Construction	Creusement rectangulaire à parois verticales et fond plat						Creusement de la FOS 131, pratiqué dans le substrat marneux. L.: 2,10 m ; l.: 1,50 m.	-		FOS 131
1051		Creusement	Construction	Creusement rectangulaire au nord et à l'est, sub-circulaire au sud et à l'ouest						Creusement de la FOS 133, pratiqué dans le substrat marneux. L.: 2,20 m ; l.: 1,57 m.	-		FOS 133
1052		Comblement	Occupation	Limons ; sables ; plus rarement marnes	Brun-noir ; hétérogène ; souple-aéré		Charbons ; TCA ; mortier ; riche en os et céramique ; verre et métal (dont quelques épingles)			Comblement de la FOS 133. Couche fine riche en mobilier. Son aspect très sombre semble indiquer qu'il s'agit de déchets domestiques.	-		FOS 133
1053		Comblement	Occupation	Sables ; limons et pierres de faibles dimensions	Brun-noir et blanc ; irrégulier et très hétérogène ; pulvérulent, très peu compact.		Charbons ; mortier ; TCA ; métal			Comblement de la FOS 133. Mobilier rare et plutôt rattaché à l'US 1052. Lit déposé sur la couche principale du remplissage de la fosse (US 1054). US 1053 n'apparaît donc pas comme un élément de remplissage mais plutôt comme une couche préparatoire particulière. US 1053 pourrait être en rapport avec l'aménagement 1055 contre lequel elle vient s'appuyer. La présence de limons et de sables pourrait provenir de l'US 1052, par infiltrations.	-		FOS 133
1054		Comblement	Occupation	Sables et limons	Brun-noir ; homogène ; compact		Charbons ; TCA ; mortier ; os ; céramique ; verre ; métal			Comblement qui correspond à une accumulation de déchets domestiques. Les limites supérieures ne dépassent pas celles du substrat dans lequel est creusée la fosse. 10 l. prélevés.	-		FOS 133

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1055		Mortier de chaux	Construction	Mortier ; sables et pierres de faibles dimensions	Brun-blanc					Comblement de la FOS 133. Lentille de mortier calée sur le côté sud de la fosse 133. Elle semble correspondre à une consolidation du mur M 135, probablement altéré après le surcreusement de la fosse. Cet aménagement sommaire est relativement fragile et pulvérulent.	-		FOS 133
1056		Creusement	Construction	Structure en creux						Creusement de la FOS 134. De plan ovoïde au niveau d'ouverture (diam. : 1,44 m à 1,80 m), les parois sont verticales et le fond plat ; la fosse est conservée sur une hauteur de 0,22 m. Le creusement est recoupé par un creusement de tranchée (US 1115) XIXe-XXe s.	-		FOS 134
1057		Comblement	Occupation	terre, blocs d'arkose homogène ; pulvérulent						Comblement de la FOS 134.	-		FOS 134
1058		TRF - Creusement	Construction	Creusement rectiligne à parois verticales et fond plat						Creusement de la tranchée de fondation de M 135, identifiée dans le prolongement de M 130 au sud-est. L. : 5,45 m ; l. : 1,67 m.	-		MUR 135
1059		Remblai	Construction	Sables ; argile ; mortier ; moellons	Beige-rosé ; aspect et consistance hétérogène					Sables ; mortier ; moellons ; TCA ; céramique ; os ; métal	-		MUR 135
1060		Arase	Destruction							Niveau d'arasement du mur M 135.	-		MUR 135
1061		Comblement	Construction	Sables ; limons ; marne ; terre brune	Brun-noir ; aspect et consistance hétérogène					Comblement de la FOS 133. Le comblement vient recouvrir le mur en place occidental (US 1126). Il semble que le contenu de la fosse s'est vidé dans la tranchée de récupération du mur M 135 au moment de son démontage. SO l. ont été tamisés et ont livré : arêtes de poisson ; épingles ; verre ; perles en os ; croix en os portant un blason	-		FOS 133
1062		Parement	Construction	Mortier de chaux ; basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau têté.	Appareil incertain					Mortier de chaux ; joints gras	-		MUR 142
1063		Arase	Destruction							Niveau d'arasement de M 142	-		MUR 142
1064		Parement	Construction	Mortier de chaux ; basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau têté.	Appareil incertain					Mortier de chaux ; joints gras	-		MUR 137
1065		Arase	Destruction							Niveau d'arasement de M 137	-		MUR 137

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1066		Paroiement	Construction	Mortier de chaux ; Laves dures ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau têtu.		Petit appareil irrégulier		Mortier de chaux ; joints gras.		Paroiement du mur nord M 138 de la FOS 133, appliqué contre les parois de la fosse	-		MUR 138
1067		Arase	Destruction							Niveau d'arasement de M 138	-		MUR 138
1068		Comblement	Occupation	Sables ; graviers ; limons ; moellons	Brun-noir ; hétérogène ; pulvérulent	Charbons ; mortier ; moellons ; TCA ; os ; céramique ; verre ; métal				Couche inférieure du comblement de la fosse 133, riche en cailloux et en sables. A l'interface entre US 1068 et US 1087, on retrouve deux blocs de faibles dimensions. De même, l'interface entre 1054 et 1068 est marquée sur toute la partie ouest par une fine couche noire. Présence de quelques lentilles de gravier dans l'US. Prélèvement d'une partie de l'US.	-		FOS 133
1069		Comblement	Occupation	Marnes vertes et terre brune	Vert-brun ; hétérogène ; argilo-sableux					Comblement de la FOS 134. Présence de charbons à l'interface avec US 1073	-		FOS 134
1070		Comblement	Occupation	Terre brune ; graviers ; moellons	Brun-beige ; hétérogène ; pulvérulent	Céramiques nombreuses ; os ; petite quantité de charbon ; coquilles d'oeuf				Comblement de la FOS 134. Une grande quantité de racines (présence d'une fosse d'arbre à proximité) rend difficile la lecture du comblement. Les pierres visibles ne semblent pas répondre à un assemblage organisé.	-		FOS 134
1071		Comblement	Occupation	Terre brune	Brun ; homogène ; pulvérulent	Nombreux charbons ; céramique ; os				Comblement de la FOS 134.	-		FOS 134
1072		Comblement	Occupation	Marnes	Vert ; hétérogène ; compact-aéré	Céramique moins abondante que dans les couches supérieures ; blocs de pouzolane et brique				Comblement de la FOS 134.	-		FOS 134
1073		Comblement	Occupation	marnes	Vert ; hétérogène ; compact					Comblement de la FOS 134.	-		FOS 134
1074		Creusement	Construction	Creusement circulaire à parois verticales et fond plat						Creusement, pratiqué dans le substrat marneux, du trou de poteau TRO 140 au nord-ouest du mur 129 ; aménagé à l'intérieur du logis. Diam.: 0,24 m ; h.: 0,12 m.	-		TRO 140
1075		Comblement	Abandon	marnes concassées et terre	brun vert					Comblement de TRO 140. Pas de mobilier caractéristique	-		TRO 140
1076		Remblai	Construction	marnes, sables et blocs	Vert ; hétérogène ; pulvérulent	TCA ; mortier				Couche supérieure du remblai de comblement du creusement US 1115. On retrouve cette couche dans le sondage 2 (INRAP), près des murs arasés jusqu'à la fosse 147 qu'elle remplit en partie.	-		
1077		Remblai	Construction	marnes et blocs	Vert ; homogène ; compact	Mortier dégradé				Couche inférieure du remblai de comblement du creusement US 1115. Cette couche compact se retrouve sous les blocs de substrat. Dans le cas de la fosse 147, il a été observé une autre couche sous l'US 1077, beaucoup plus brune et riche en matériaux de construction. Elle n'a pas été distinguée.	-		
1078		Comblement	Construction	Terre noire ; marnes	Brun-noir ; hétérogène métal ; enduit ; TCA ; monnaie	Mortier ; os ; verre ; de marne peut-être délités de l'US 1003. Au contact de MUR 132, MUR 141 et MUR 142.				Comblement de la FOS 131. Présence de gros blocs de marne peut-être délités de l'US 1003. Au contact de MUR 132, MUR 141 et MUR 142.	-		FOS 131

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1079	Arase		Destruction							Niveau d'arasement de M 141	-	-	MUR 141
1080	Parlement	Mortier de chaux ; Laves dures ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau tétu.	Construction		Petit appareil régulier			Mortier de chaux ; joints gras.		Parlement du mur M 141 formant la partie nord de la fosse FOS 131, appliqué contre les parois de la fosse	-	-	MUR 141
1083	Creusement	Structure en creux	Construction							Creusement de la FOS 143. Fosse creusée dans l'angle sud-est du bâtiment résidentiel au centre la place, après la démolition de celui-ci et datant probablement du XIXe ou début du XXe s.	-	-	FOS 143
1084	Comblement	terre	Occupation		marron-brun, compact, hétérogène			scories métalliques, tuiles, briques		Comblement de la FOS 143. Le mobilier recueilli en surface tend à indiquer une datation des XIXe - XXe s.	-	-	FOS 143
1085	Comblement	Terre noire charbonneuse	Occupation		Noire ; homogène ; meuble			Céramique ; TCA ; os (matériel abondant)		Comblement de la FOS 133. Couche relativement fine, mais qui concentre beaucoup de matériel	-	-	FOS 133
1086	Comblement	Terre ; sables ; arkosé	Occupation		Brun-orangé ; homogène ; sableuse-aérée			Céramique ; TCA ; faune (matériel abondant)		Comblement de la FOS 133. Matériel homogène avec le reste des couches de comblement de la fosse 133. Présence d'un bloc taillé.	-	-	FOS 133
1087	Comblement	Marne ; sables ; limons	Occupation		Vert-noir ; irrégulière ; compact			Rares charbons ; TCA ; Céramique ; os		Comblement de la FOS 133. Couche d'une dizaine de cm d'épaisseur. Elle appartient entièrement au comblement du surcreusement de la fosse 133	-	-	FOS 133
1088	Comblement	Marnes ; sables ; graviers	Occupation		Brun clair à brun foncé ; régulier, hétérogène ; compact			Rares charbons ; TCA ; mortier ; verre		Comblement de la FOS 133. Couche fine correspondant au premier comblement du surcreusement de la fosse 133	-	-	FOS 133
1089	Comblement	Marnes ; sables	Occupation		Vert-blanc ; régulier, hétérogène ; compact			Riche en éclats de mortier		Comblement de la FOS 133. Fine couche de substrat remanié à la fois en contact avec les blocs de mortier de l'US 1090 et le fond de la fosse. Aucun matériel observé.	-	-	FOS 133
1090	Aménagement	Mortier	Construction		Gris-blanc-rosé					Comblement de la FOS 133. Blocs de mortier disposés au fond de la fosse 133	-	-	FOS 133
1091	Comblement	Sable	Occupation		Beige ; homogène ; meuble			Sable ; mortier		Comblement de la FOS 131. Couche de mortier recouvrant le sol géologique 1003 de la fosse 131, au contact de MUR 132, MUR 141, MUR 142.	-	-	FOS 131
1092	Creusement	Structure en creux	Construction							Creusement de la FOS 144, de plan circulaire (diam. : 1,74 m). Les parois de la fosse sont verticales et le fond plat, elle est conservée sur une hauteur de 0,32 m.	-	-	FOS 144
1093	Comblement	Marne ; sables ; limons ; blocs de dimensions variables	Occupation		Gris-vert-brun ; irrégulier ; hétérogène ; os ; verre			Rares charbons ; TCA ; mortier ; céramique ; os ; verre		Couche superficielle du comblement de la fosse 144. Son aspect irrégulier enrobe le reste des autres couches de remplissage de la fosse, de sorte qu'elle est la seule à s'appuyer contre les parois de la fosse. En surface, cette couche est quasi exclusivement composée de petits blocs de substrat.	-	-	FOS 144
1094	Comblement	Terre brune ; sables ; mortier	Occupation		Brun-blanc-rosé ; homogène ; pulvérulente-aérée			Céramique ; TCA ; os		Comblement de la FOS 133.	-	-	FOS 133
1095	Comblement	Marne ; sables ; limons ; pierres	Occupation		Gris-noir ; hétérogène ; pulvérulent-compact			Charbons nombreux ; TCA ; enduit blanc ; mortier ; céramique		Comblement de la FOS 144. Lentille de couleur sombre placée approximativement au centre de la fosse.	-	-	FOS 144

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1096		Remblai	Construction	Marne concassée ; sables ; blocs	Marne concassée ; hétérogène ; meuble	Beige-gris ; hétérogène ; meuble	os (au sommet de la couche)			Couche de remblai située dans la moitié nord de la zone de fouille. Comblement de la fosse 145 ; sondage 8	-		FOS 145
1097		Remblai	Construction	Terre ; graviers	Brun ; graviers	Brun ; hétérogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement de la surface du site.	-		
1098		Remblai	Construction	Terre ; graviers	Terre ; graviers	Brun ; hétérogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement de la surface du site.	-		
1099		Remblai	Construction	Marne concassée	Marne concassée	Beige-jaune ; homogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement de la surface du site.	-		
1100		Remblai	Construction	Marne concassée ; graviers	Marne concassée ; graviers	Beige-rosé ; hétérogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement de la surface du site.	-		
1101		Sol	Construction	Marnes concassées, calcaire	Marnes concassées, calcaire	Blanc ; homogène				Sondage 8. Couche de marne concassée et calcaire pulvérulent, d'une épaisseur d'environ 2 cm, pouvant être un ancien niveau de circulation ou niveau de travail lié à une construction. Pas de mobilier identifié.	-		
1102		Remblai	Construction	Marnes concassées	Marnes concassées	Beige vert ; hétérogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement?	-		
1103		Remblai	Construction	Argile	Argile	Beige ; homogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement?	-		
1104		Comblement	Construction							Sondage 8. Comblement d'une tranchée de canalisation TRN 146 (première moitié XXe s.)	-		TRN 146
1105		Creusement	Construction	Structure en creux	Structure en creux					Sondage 8. Creusement de la FOS 145. La structure n'a pas été fouillée mais seulement observée partiellement en coupe.	-		FOS 145
1106		Creusement	Construction	Structure en creux	Structure en creux					Creusement en U de la tranchée de canalisation TRN 146. L'US vient recouper la FOS 145	-		TRN 146
1107		Remblai	Construction	Marnes	Marnes	Beige ; homogène ; meuble				Sondage 8. Remblai de nivellement?	-		
1108		Comblement	Occupation	Argile ; sables	Argile ; sables	Gris-vert ; homogène ; compact	TCA ; enduit peint ; os : céramique			Comblement de la FOS 144. Lentille coincée sous les US 1093 et 1095, proclie par sa composition de l'US 1093	-		FOS 144
1109		Comblement	Occupation	Terre ; sables ; argiles	Terre ; sables ; argiles	Brun ; hétérogène ; meuble	Céramique, TCA, os (matériel abondant)			Comblement de la FOS 133. Matériel abondant qui devient rare lorsqu'on se rapproche du fond de l'US. Il est progressivement remplacé par des blocs de pierre de dimensions variables. La couche devient argileuse et rare au contact de l'US 1118. Présence d'un bloc taillé.	-		FOS 133
1110		Creusement	Construction	Structure en creux	Structure en creux					Creusement de la FOS 147. Plan circulaire à l'ouverture (diam. : 1,66 m), profil piriforme (diam. max. : 1,75 m) à fond concave. Hauteur max. cons. : 1,75 m. Percuté par le creusement 1115 du XIXe-XXe s.	-		FOS 147
1111		Comblement	Occupation	Sables ; limons ; argile ; pierres (plus rares)	Sables ; limons ; argile ; pierres (plus rares)	Brun, gris, rose, noir ; très hétérogène, irrégulier ; pulvérulent, quelquefois compact ou aéré selon les matériaux	Nombreux charbons ; cendres ; TCA ; os ; céramique ; métal ; verre			Couche très hétérogène, composée principalement de sables et de limons, mais marquée par plusieurs lentilles de cendres. Les lentilles de cendres ont beaucoup alimenté le prélèvement en charbons de la couche. De même, une fine couche de charbon marque l'interface entre les lentilles et le reste de la couche plus sableuse et limoneuse.	-		FOS 147

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1112		Comblement	Occupation	Sables ; limons ; graviers ; argile ; pierres	Brun-noir ; homogène ; compact		Charbons ; TCA ; mortier ; pierres taillées ; céramique ; os ; verre ; métal		Couche relativement homogène ; la première qui vient signaler la perturbation de la fosse, coupée par des remblais de substrat remanié, de sorte que les limites initiales de la fosse sont repoussées. Présence de deux blocs taillés d'assez grandes dimensions qui marquent le début de la mise en place de la couche, jusqu'ils sont en contact avec l'US 1113.	-		FOS 147	
1113		Comblement	Occupation	Marnes ; sables ; gravillons ; pierres	Vert ; homogène ; compact		mortier ; céramique (rare) ; os		Première couche de comblement de la fosse 147, quasi stérile. L'homogénéité de la couche indique qu'il s'agit du résultat de l'effondrement des parois de la fosse. Cette dernière est peut-être un silo. Cette couche ne semble pas avoir été touchée par la perturbation postérieure au comblement de la fosse.	-		FOS 147	
1114		Comblement	Occupation						Comblement de la fosse 147 après la fouille INRAP	-			FOS 147
1115		Creusement	Indéterminée	Structure en creux, tranchée					Creusement affectant en plan la forme d'un croissant irrégulier dans la partie sud de la place. L.: environ 30 m ; l.: 2 à 3 m ; h.: 1,30 m max. Recoupe les maçonneries du bâtiment résidentiel du côté sud. Recoupe en partie la fosse 147 au nord ; le maximum de la perturbation peut atteindre environ 70 à 80 cm.	-			
1116		Comblement	Occupation	Terre ; sable ; marnes	Brun ; meuble ; hétérogène		Mortier ; tuiles ; tonnettes ; céramique ; os ; métal ; verre ; silex		Présence de nombreux fragments de tuiles, dont des tuiles à rebord	-			FOS 148
1117		Creusement	Construction	Structure en creux					Creusement de la FOS 148, conservé sur une hauteur de 0,40 m. Plan ovoïde (diam.: 1,74 m à 2,20 m), profil globulaire à fond concave.	-			FOS 148
1118		Comblement	Occupation	Argile	Gris-vert ; hétérogène ; compact		Os ; TCA ; céramique		Cette couche constitue l'interface entre l'US 1122 et l'US 1109. Présence d'un matériel identique à celui rencontré dans l'US 1109.	-			FOS 133
1119		TRF - Creusement	Construction	Creusement rectiligne à parois verticales et fond plat					Creusement de la tranchée de fondation de M 136, dans le prolongement de M 139 en direction du nord-est. L.: 8,01 m ; l.: 1,75 m.	-			MUR 136
1120		Remblai	Construction	Sables ; basalte ; chaux ; mortier	Beige-rosé ; hétérogène		TCA ; céramique ; sables ; mortier ; blocs		Comblement de la tranchée de fondation de M136 après démolition de la maçonnerie	-			MUR 136
1121		Arase	Destruction						Niveau d'arase de M 136	-			MUR 136
1122		Comblement	Occupation	Argile	Gris ; homogène ; compact				Comblement de la FOS 133	-			FOS 133
1123		Mortier de chaux	Construction	Mortier	Blanc-gris ; hétérogène ; compact et pulvérulent		Fragment d'enduits ; bois		Comblement de la FOS 133. Présence de pierres compactes ou désagrégées (grès) et de blocs d'argile	-			FOS 133
1124		Bois	Occupation		Bois				Lameille de bois conservée dans la couche de mortier 1123	-			FOS 133
1125		Comblement	Occupation	Terre brune	Brun ; homogène ; meuble		Tuiles ; os ; verre ; céramique ; TCA		Couche de remplissage de la fosse 149. Elle n'a été fouillée que sur une dizaine de cm par manque de temps. Le matériel présente un échantillonnage de ce que pouvait contenir la fosse.	-			FOS 149

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1126	Arase		Destruction							Niveau d'arasement de M 135. L'US 1126 semble correspondre à une arase conservée du mur 135, après la démolition, et se trouve recouverte par le remplissage 1061 de la fosse 133.	-		MUR 135
1127	Remblai	Construction	Construction	Sables ; mortier ; blocs	Gris-blanc-rosé ; hétérogène ; meuble					Fine couche de comblement de la tranchée de fondation de M135 après démolition de la maçonnerie, sous la couche de remplissage 1061 de la fosse 133. Cette couche est au contact de l'US 1126.	-		MUR 135
1128	Comblement	Occupation	Occupation	Terre brune	Brun-noir ; homogène ; meuble-aérée	Céramique ; TCA ; os ; blocs de taille moyenne				Comblement de la FOS 133. Le matériel de 1128 est enregistré sous l'US 1061 ; aucune distinction n'a été faite au départ.	-		FOS 133
1129	Remblai	Construction	Construction	Sables ; blocs de basalte	Gris-blanc-rosé ; hétérogène ; meuble	Céramique ; TCA ; mortier				Comblement de la tranchée de fondation de M139 après démolition de la maçonnerie	-		MUR 139
1130	TRF - Creusement	Construction	Construction	Creusement rectiligne à parois verticales et fond plat						Creusement de la tranchée de fondation de M 139, dans le prolongement de M 136 en direction du sud-ouest. L.: 4,96 m ; l.: 1,75 m.	-		MUR 139
1131	Arase	Construction	Construction							Niveau d'arasement de M 139.	-		MUR 139
1132	Arase	Construction	Construction							Sondage 12. Niveau d'arasement de M 156	-		MUR 156
1133	Remblai	Occupation	Occupation	Pierres volcaniques	Gris ; homogène ; aérée	Os ; céramique ; mortier ; tuiles				Sondage 12. Sous cette US apparaît un lit de pierres apparemment organisé, avec fort pendage vers l'extérieur de la courinne	-		
1134	Parément	Construction	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau têté.	Appareil incertain	Mortier de chaux ; joints gras.				Sondage 12. Présence d'un enduit peint (US 1172) sur le parément sud de MUR 156. US 1134 correspond au mur d'enceinte dans le sondage 12. Dans la surface du sondage, le côté sud présente un décrochement dans l'épaisseur du MUR 156 formant 3 parements. Au milieu du décrochement, MUR 157 vient s'appuyer contre MUR 156 au milieu du parément sud. Ce décrochement correspond probablement à une pièce de l'intérieur d'une des tours d'enceinte du château	-		MUR 156
1135	Remblai	Occupation	Occupation	blocs de basalte	Gris ; hétérogène ; sableuse ; lentilles de mortier	Os ; tuiles ; céramique ; métal ; verre				Sondage 12. Couche de remblai	-		
1136	Remblai	Occupation	Occupation	éclats de basalte ; terre	Blanc, brun-noir ; hétérogène ; meuble	Os ; verre ; métal ; céramique				Sondage 12. Présence d'un sol d'occupation (lit de mortier jaune) sous l'US 1136	-		
1137	TRF - Creusement	Construction	Construction	Structure en creux.						Sondage 13. Tranchée de fondation du MUR 155	-		MUR 155
1138	Fondation	Construction	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; traces de marteau têté.	Appareil incertain	Mortier de chaux ; joints gras.				Sondage 13. Fondation du mur M 155	-		MUR 155
1139	Arase	Construction	Construction							Sondage 13. Niveau d'arasement de M 155.	-		MUR 155

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1140		Remblai	Construction	Sables ; graviers ; pierres ; mortier	Jaune-gris-brun ; hétérogène ; aéré					Sondage 13. Comblement de la tranchée de fondation de M155 après démolition de la maçonnerie	-		MUR 155
1141		Parement	Construction							Sondage 13. Mur de façade où s'appuie le sondage 13. Cette US comprend aussi une couche de mortier gras ayant servi de préparation à l'édification du mur de la maison actuelle.	-		
1142		Remblai	Occupation	Sables ; graviers ; blocs de substrat	vert-jaune ; irrégulier ; hétérogène ; aéré					Sondage 13.	-		
1143		Creusement	Construction							Sondage 13. Creusement de tranchée à l'est de US 1141, destiné à l'aménagement d'une canalisation (milieu XXe s.)	-		
1144		Comblement	Construction	Sables ; graviers ; limons	Brun-noir ; Hétérogène ; aéré			Mortier ; TCA		Sondage 13. Comblement de la tranchée de canalisation US 1143	-		
1145		Remblai	Construction	Graviers ; gravillons ; sables	Hétérogène ; pulvérulent					Sondage 13. Couche de nivellement de la place, XXe s.	-		
1146		Remblai	Occupation	Sables ; graviers ; substrat	Brun-noir-vert ; hétérogène ; compact et aéré			Mortier (lentilles)		Sondage 13. L'US contient des lentilles de sables et de mortier de quelques cm d'épaisseur. Elle vient combler la tranchée de fondation du mur d'enceinte.	-		
1147		Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 9. Creusement de la FOS 149 dans le socle géologique, se trouvant sous une actuelle fosse d'arbre. Structure non fouillée	-		FOS 149
1148		Remblai	Construction	Terre sableuse ; cailloutis ; nodules de marne argileuse	Brun-gris ; compact et friable ; hétérogène (répartition en litages)			Pourcentage variable d'éléments de destruction ; Mortier défilé et nodules de mortier		Sondage 16. Comblement de l'US 1150 (tranchée de récupération du mur 154) par litages successifs plus ou moins chargés en éléments de destructions	-		MUR 154
1149		TRF - Comblement	Construction	Argile ; cailloutis	Vert ; hétérogène ; instable					Sondage 16. L'US 1149 remplit la tranchée de fondation du MUR 154 et forme un remblai épais au-dessus de 1003. L'US est composée uniquement d'un piquetage du sol géologique. On retrouve le même remblai pour le comblement de la tranchée de l'enceinte et pour la constitution de la terrasse sud.	-		MUR 154
1150		TRR - Creusement	Destruction							Sondage 16. US négative matérialisant le creusement de la tranchée de destruction ou de récupération du MUR 154	-		MUR 154
1151		Fondation	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts. Rares charbons de bois.	Petit appareil régulier			Mortier de chaux ; joints gras. l'élévation supérieure n'est pas conservé.		Sondage 16. Le mur épais a fait l'objet d'un épierement en profondeur. Le parement de l'élévation supérieure n'est pas conservé.	-		MUR 154
1152		Parement	Construction							Sondage 16. Mur de la maison moderne qui reprend en fondation l'enceinte médiévale	-		
1153		Arrachement	Destruction							Sondage 16. US négative matérialisant l'arase et l'arrachement de la fondation du mur M 154 (US 1151). Il faudrait peut-être distinguer l'arase de la tranchée de récupération et l'arase située sous la maison moderne qui sont peut-être dues à deux interventions distinctes.	-		MUR 154

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1154		TRF - Creusement	Construction							Sondage 16. Us négative matérialisant le creusement de la tranchée de fondation du MUR 154	-		MUR 154
1155		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Creusement à parois verticales et fond plat reconnu dans l'angle sud-ouest du bâtiment central, pouvant correspondre à l'emplacement d'une maçonnerie fondée moins profondément que les murs du bâtiment et destinée à renforcer l'angle.	-		
1156		Mortier de chaux	Construction	mortier						Chape de mortier recouvrant le substrat, de part et d'autre du sondage INRAP 1.	-		
1158		Parlement	Construction	Mortier de chaux ; Laves dures ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.	Petit appareil régulier			Mortier de chaux ; joints gras.		Sondage 14. Parlement sud de M 150. Le mur d'enceinte est recoupé par M 152 (chapelle?) et TRA 151 (canalisation)	-		MUR 150
1159		Arase	Destruction							Sondage 14. Niveau d'arasement de M 150	-		MUR 150
1160		Creusement	Construction							Sondage 14. Creusement de la tranchée de canalisation TRN 151. TRN 151 recoupe et perturbe MUR 150 et MUR 152 à l'endroit où ils se croisent	-		TRN 151
1161		Comblement	Construction	Terre brune ; cailloux	Brun ; hétérogène ; meuble			Céramique ; os		Sondage 14. Remplissage de TRN 151 perturbant MUR 150 et MUR 152 au niveau de leur rencontre.	-		TRN 151
1162		Parlement	Construction	Mortier de chaux ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts ; pierres de taille	Appareil irrégulier			Mortier de chaux ; joints gras.		Sondage 14. Parlement ouest de M 152. Le mur semble être postérieur à MUR 150 (enceinte) puisqu'il vient s'appuyer et recoupe ce dernier. Il semble en effet que le parement de MUR 150 soit interrompu par MUR 152 lorsqu'on observe les assises conservées sous TRA 151. Le haut du mur est recouvert d'un enduit de mortier (US 1167).	-		MUR 152
1163		Arase	Destruction							Sondage 14. Niveau d'arasement de M 152.	-		MUR 152
1164		Comblement	Occupation	Terre ; argile	Brun ; hétérogène ; meuble			Os (humains)		Sondage 14. Présence d'ossements au fond du sondage, à environ cinquante cm du haut de la couche. 3 fémurs et quelques phalanges de doigts et de pieds. Cette US semble être une couche de remblai ou de comblement de sépultures. L'emprise restreinte du sondage ne permet pas de plus ample interprétation.	-		
1165		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 14. Tranchée située le long de MUR 150 et qui pourrait correspondre à sa fondation	-		TRN 153
1166		TRF - Comblement	Construction	Argile ; sables ; mortier	Brun ; hétérogène ; compact			Mortier		Sondage 14. Comblement de la tranchée 153 qui correspond peut-être à la tranchée de fondation de MUR 150. Une bande de mortier lie les blocs d'argiles le long de MUR 150	-		TRN 153
1167		Enduit	Construction	Enduit	Blanc ; homogène ; compact					Sondage 14. Enduit de mortier qui vient recouvrir le parement de MUR 152	-		MUR 152
1168		Arase	Destruction							Sondage 12. Niveau d'arasement de M 157	-		MUR 157
1169		Parlement	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.	Appareil incertain			Mortier de chaux ; joints gras.		Sondage 12. Parlement de M 157	-		MUR 157

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	USC-MEF	US-CMS	USC-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1170		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 12. Creusement de la tranchée de fondation TRN 158 de M 156	-		TRN 158
1171		TRF - Comblement	Occupation							Sondage 12. Comblement de la tranchée TRN 158.	-		TRN 158
1172		Enduit	Construction	Enduit						Sondage 12. Enduit peint couvrant le mur M 156. Décor géométrique de losanges rouges sur fond blanc; le centre des losanges est parfois ponctué d'une touche de peinture rouge.	-		MUR 156
1173		Sol	Construction							Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'est de MUR 157, entre son parement interne et celui du MUR 156.	-		MUR 156 MUR 157
1174		Sol	Construction							Sondage 12. Niveau de sol reconnu à l'ouest du MUR 157, entre son parement et celui du MUR 156.	-		MUR 156 MUR 157
1175		Arase	Construction							Sondage 10. Niveau d'arasement de M 161	-		MUR 161
1176		Fondation	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.	Appareil incertain			Mortier de chaux ; joints gras.		Sondage 10. Fondation du mur M 161	-		MUR 161
1177		Fondation	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.	Appareil incertain			Mortier de chaux ; joints gras.		Sondage 10. Fondation du MUR 161, formant ressaut	-		MUR 161
1178		Remblai	Occupation							Sondage 10. Sondage 10. Remblai 20e	-		
1179		Comblement	Occupation							Sondage 10. Comblement de la tranchée TRN 162	-		TRN 162
1180		Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 10. Creusement de la tranchée TRN 162, canalisation première moitié XXe s.	-		TRN 162
1181		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 10. Creusement de la tranchée de fondation TRN 163 du mur M 161.	-		TRN 163
1182		TRF - Comblement	Occupation							Sondage 10. Comblement de la tranchée de fondation TRN 163 du mur M 161.	-		TRN 163
1183		Remblai	Construction							Comblement de la tranchée de fondation de M160 après démolition de la maçonnerie	-		MUR 160
1184		Arase	Destruction							Niveau d'arasement de M 160	-		MUR 160
1185		Fondation	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.	Appareil incertain			Mortier de chaux ; joints gras.		Fondation de M 160	-		MUR 160
1186		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux, rectiligne à parois verticales et fond plat						Creusement de la tranchée de fondation de M 160. L: 7,45 m ; l.: 1,70 m.	-		MUR 160
1187		Remblai	Construction							Comblement de la tranchée de fondation de M159 après démolition de la maçonnerie	-		MUR 159

Listage des Unités Stratigraphiques avec descriptions et Entités

US	Sec	Identification US	Activité US	US-CG	US-MEF	US-CMS	US-ASP	US-COC	USC-ABD	Interprétation / Observations	D US1 - D USF	PP-SE	EA
1188		Arase	Destruction							Niveau d'arasement de M 159	-		MUR 159
1189		Fondation	Construction	Mortier de chaux ; blocs de basalte ; gris et blanc majoritaires ; moellons ébauchés et moellons bruts.		Appareil incertain		Mortier de chaux ; joints gras.		Fondation de M 159	-		MUR 159
1190		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux, rectiligne à parois verticales et fond plat						Creusement de la tranchée de fondation de M 159. L.: 3,20 m ; l.: 1,60 m.	-		MUR 159
1191		Arase	Destruction							Sondage 11. Arase du mur de courtine M 164	-		MUR 164
1192		Fondation	Construction	blocs de basalte, ébauchés et bruts		appareil incertain		liant de mortier de chaux et sable grossier		Sondage 11. Fondation du mur de courtine M 164	-		MUR 164
1193		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 11. Creusement de la tranchée de fondation TRN 165 du mur M 164.	-		TRN 165
1194		TRF - Comblement	Construction	terre, blocs de basalte, blocs de marne		brun				Sondage 11. Comblement de la tranchée de fondation TRN 165 du mur M 164	-		TRN 165
1195		TRF - Creusement	Construction	Structure en creux						Sondage 15. Creusement de la tranchée de fondation TRN 166 du mur M 176. Tranchée aveugle à paroi verticale du côté sud.	-		TRN 166
1196		Remblai	Construction	blocs de marne remaniée et marne concassée		brun vert, homogène				Sondage 15. Remblai de nivellement?	-		
1197		Remblai	Construction	marne pulvérulente		vert clair				Sondage 15. Remblai de nivellement?	-		
1198		Remblai	Construction	marnes concassées, sables, argiles		marron vert				Sondage 15. Remblai de nivellement?	-		
1199		Remblai	Construction	terre, sable, blocs de basalte		beige, meuble, hétérogène		mortier		Sondage 15. Remblai de comblement de la tranchée de récupération de M 176	-		MUR 176
1200		Arase	Destruction							Sondage 15. Niveau d'arasement de M 176	-		MUR 176
1201		Fondation	Construction	Blocs de basalte ébauchés ou bruts		appareil incertain		mortier de chaux et sable, joints gras		Sondage 15. Fondation du mur de courtine M 176 observé partiellement au fond du sondage.	-		MUR 176
1202		Creusement	Construction	Structure en creux, circulaire à paroi verticale et fond plat						Creusement du trou de poteau TRO 177, diam.: 0,43 m ; h. : 0,15 m.	-		TRO 177
1203		Comblement	Abandon	terre, marnes concassées		brun vert, meuble, homogène				Comblement du trou de poteau TRO 177. Aucun mobilier caractéristique dans le comblement	-		TRO 177
1204		Creusement	Construction	Structure en creux, circulaire à parois verticales et fond plat						Creusement du trou de poteau TRO 178, diam.: 0,19 m ; h.: 0,08 m.	-		TRO 178
1205		Comblement	Abandon	terre, marnes concassées		brun vert, meuble, homogène				Comblement du trou de poteau TRO 178. Aucun mobilier caractéristique dans le comblement	-		TRO 178

Annexe 6

Inventaire de la documentation de terrain

Laurent D'Agostino

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description
63	113	5656	G	1	doc. graphique	Film polyester	Plan pierre à pierre du mur M 136, 1/20ème
63	113	5656	G	2	doc. graphique	Film polyester	Plan pierre à pierre du mur M 139, 1/20ème
63	113	5656	G	3	doc. graphique	Film polyester	Plan pierre à pierre des murs M 130/135 et des fosses de latrines FOS 131 et FOS 133, 1/20ème
63	113	5656	G	4	doc. graphique	Film polyester	Coupe du mur M 160, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	5	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique ouest-est du Sondage 4 (au niveau de M 130 et FOS 131), échelle 1/20ème
63	113	5656	G	6	doc. graphique	Film polyester	Coupes stratigraphiques de la FOS 133, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	7	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique de la FOS 133, échelle 1/20ème; Plan du Sondage 13, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	8	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique ouest-est du Sondage 13, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	9	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupes stratigraphiques du Sondage 10, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	10	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupe du Sondage 12, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	11	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupes stratigraphiques du Sondage 14, échelle 1/20ème; plan et coupes des trous de poteaux TRP 125, 126, 127, échelle 1/20ème; plan et coupe de la FOS 128, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	12	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique du Sondage 15, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	13	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique du Sondage 16, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	14	doc. graphique	Film polyester	Coupe stratigraphique du Sondage 8, échelle 1/20ème; plan et coupe de la FOS 148, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	15	doc. graphique	Film polyester	Plan de la FOS 147, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	16	doc. graphique	Film polyester	Plan de la FOS 124, échelle 1/20ème; coupe de la FOS 124, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	17	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupe de la FOS 144, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	18	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupe de la FOS 134, échelle 1/20ème
63	113	5656	G	19	doc. graphique	Film polyester	Plan et coupe de la FOS 123, échelle 1/20ème

Annexe 7

Inventaire des prélèvements

Laurent D'Agostino

N° département	N° INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description
63	113	5656	PR	1	prélèvement	Mortier	US 1151
63	113	5656	PR	2	prélèvement	Mortier	US 1108 (comblement de FOS 144)
63	113	5656	PR	3	prélèvement	Mortier	US 1091 (maçonnerie de FOS 131)
63	113	5656	PR	4	prélèvement	Mortier	US 1123 (maçonnerie de FOS 133)
63	113	5656	PR	5	prélèvement	Mortier	US 1095 (comblement de FOS 144)
63	113	5656	PR	6	prélèvement	Mortier	US 1135 (fragment d'enduit)
63	113	5656	PR	7	prélèvement	Mortier	US 1061 (fragment d'enduit)
63	113	5656	PR	8	prélèvement	Mortier	US 1043 (fragment d'enduit)
63	113	5656	PR	9	prélèvement	Mortier	US 1057 (comblement de FOS 134)
63	113	5656	PR	10	prélèvement	Mortier	US 1047 (FOS 131)
63	113	5656	PR	11	prélèvement	Mortier	US 1112 (comblement de FOS 147)
63	113	5656	PR	12	prélèvement	Mortier	M 135 ; présence de charbons datés par 14C
63	113	5656	PR	13	prélèvement	Mortier	M 136 ; présence de charbons datés par 14C
63	113	5656	PR	14	prélèvement	Mortier	M 154 ; présence de charbons datés par 14C
63	113	5656	PR	15	prélèvement	Charbon	US 1086 (FOS 133)
63	113	5656	PR	16	prélèvement	Charbon	US 1125 (FOS 149)
63	113	5656	PR	17	prélèvement	Charbon	US 1111 (FOS 147)
63	113	5656	PR	18	prélèvement	Charbon	US 1068 (FOS 133)
63	113	5656	PR	19	prélèvement	Charbon	US 1061
63	113	5656	PR	20	prélèvement	Charbon	US 1047 (FOS 131)
63	113	5656	PR	21	prélèvement	Charbon	US 1054
63	113	5656	PR	22	prélèvement	Charbon	US 1085 (FOS 133)
63	113	5656	PR	23	prélèvement	Charbon	US 1054 (FOS 133)
63	113	5656	PR	24	prélèvement	Charbon	US 1052 (FOS 133)
63	113	5656	PR	25	prélèvement	Charbon	US 1037 (FOS 128)

Annexe 8

Inventaire sommaire des bacs de mobilier déposés au Service Régional de l'Archéologie

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1037	1	céramique		37	
1038	1	céramique		15	
1039	1	céramique		32	
1041	1	céramique		3	
1043	1	céramique		95	
1045	1	céramique		32	
1046	1	céramique		39	
1052	1	céramique		70	
1054	1	céramique		422	
1057	1	céramique		93	
1059	1	céramique		54	
1068	2	céramique		72	
1078	2	céramique		99	
1086	2	céramique		480	
1087	2	céramique		8	
1093	2	céramique		72	
1095	2	céramique		15	
1061	3	céramique		853	
1108	4	céramique		5	
1109	4	céramique		66	
1111	4	céramique		100	
1112	4	céramique		110	
1116	4	céramique		530	
1118	4	céramique		76	
1125	4	céramique		87	
1133	4	céramique		18	
1135	4	céramique		20	
1136	4	céramique		17	
1148	4	céramique		5	
1025	5	céramique		45	
1047	5	céramique		261	
1052	5	céramique		2	
1054	5	céramique		1	
1057	5	céramique		1	
1059	5	céramique		1	
1061	5	céramique		4	

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1054	6	pierre			
1057	6	fossile			
1059	6	Terre cuite			pipe
1061	6	Terre cuite			jeton?
1061	6	os			perle de chapelet
1061	6	Terre cuite			pipe
1061	6	Terre cuite			pipe
1061	6	ivoire			croix de chapelet
1068	6	pierre			plaquette
1068	6	pierre			plaquette
1086	6	ind.			
1086	6	os			perle
1109	6	pierre			plaquette
1116	6	silex			
1133	6	Terre cuite	demi-palet		
1037	7	verre			
1039	7	verre			
1043	7	verre			
1047	7	verre			
1054	7	verre		2	
1057	7	verre			
1059	7	verre			
1061	7	verre		7	
1068	7	verre		2	
1078	7	verre			
1085	7	verre			
1086	7	verre		2	
1088	7	verre			
1093	7	verre		2	
1094	7	verre			
1109	7	verre		2	
1111	7	verre			
1112	7	verre			
1116	7	verre			
1118	7	verre			
1125	7	verre			
1133	7	verre			
1136	7	verre			
1002	8	fer			
1025	8	fer			
1026	8	fer			
1043	8	fer			
1045	8	fer			
1046	8	fer			
1047	8	fer			
1047	8	alliage cuivreux	monnaie		

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1052	8	fer			
1052	8	alliage cuivreux	épingles		
1053	8	fer			
1054	8	fer			2 poches
1054	8	alliage cuivreux	monnaie		
1059	8	alliage cuivreux	monnaie		
1061	8	fer			2 poches
1061	8	alliage cuivreux	épingle		
1061	8	alliage cuivreux	épingle		
1061	8	alliage cuivreux	épingle		
1061	8	alliage cuivreux	épingle		
1068	8	fer			2 poches
1068	8	alliage cuivreux	bague		
1068	8	alliage cuivreux	épingle		
1078	8	fer			2 poches
1078	8	alliage cuivreux	monnaie		
1085	8	fer			
1085	8	alliage cuivreux	épingles		
1086	8	fer			4 poches
1086	8	alliage cuivreux	épingles		
1086	8	alliage cuivreux	bague		
1094	8	fer			
1094	8	alliage cuivreux	épingles		
1109	8	alliage cuivreux	boucle		
1109	8	fer			2 poches
1109	8	alliage cuivreux	épingles		
1109	8	alliage cuivreux	épingles		
1109	8	alliage cuivreux	bague		
1111	8	fer			2 poches
1112	8	fer			
1112	8	alliage cuivreux	bague		
1112	8	alliage cuivreux	épingles		
1116	8	fer			
1118	8	fer			2 poches
1118	8	alliage cuivreux	applique		

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1118	8	alliage cuivreux	épingles		
1133	8	fer			
1135	8	fer			
1061	9	os			Fosse 133
1047	10	os			Fosse 131
1052	10	os			Fosse 133
1054	10	os			Fosse 133
1078	10	os			Fosse 131
1086	10	os			Fosse 133
1108	10	os			Fosse 144
1109	10	os			Fosse 133
1125	10	os			Fosse 149
1054	11	os			Fosse 133
1025	12	os			Fosse 123
1026	12	os			Fosse 123
1027	12	os			Fosse 124
1037	12	os			Fosse 128
1038	12	os			Fosse 128
1039	12	os			Fosse 123
1040	12	os			Fosse 123
1043	12	os			
1045	12	os			
1046	12	os			Fosse 131
1047	12	os			Fosse 131
1057	12	os			Fosse 134
1059	12	os			
1078	12	os			Fosse 131
1093	12	os			
1125	12	os			Fosse 149
1133	12	os			
1135	12	os			
1136	12	os			
1148	12	os			
1039	13	os			Fosse 123
1054	13	os			Fosse 133
1061	13	os			Fosse 133
1078	13	os			Fosse 131
1094	13	os			Fosse 133
1095	13	os			Fosse 144
1095	13	os			Fosse 144
1111	13	os			Fosse 147
1112	13	os			Fosse 147
1116	13	os			Fosse 148
1125	13	os			Fosse 149
1996	13	os			Fosse 148
1060	14	os			Fosse 133
1086	14	os			Fosse 133

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1094	14	os			Fosse 133
1026	15	céramique			Fosse 123
1043	15	tuile à rebord			
1045	15	carreau		2	
1046	15	tuile à rebord	ép. 1,9 cm	1	Fosse 131
1047	15	carreau			Fosse 131
1061	15	tuile canal	ép. 1,4 à 1 cm	372	Fosse 133, 3 éléments conservés
1061	15	carreau	ép. 2,2 cm	1	Fosse 133
1061	15	carreau triangulaire	ép. 2,2 à 2,1 cm	2	
1061	15	carreau	ép. 2,1 cm	1	
1068	15	carreau	ép. 2,3 à 1,7 cm	2	Fosse 133
1086	15	carreau triangulaire	ép. 2,3 cm	1	Fosse 133
1086	15	carreau	ép. 2,2 cm	1	Fosse 133
1086	15	tuile à rebord	ép. 2,8 cm	1	Fosse 133
1109	15	carreau	ép. 2,2 cm	2	Fosse 133
1111	15	carreau	ép. 2,5 cm	1	Fosse 147
1116	15	tuile à rebord	ép. 2,9 à 2,2 cm	6	Fosse 148
1133	15	céramique			
1136	15	tuile à rebord			
1047	16	os			Fosse 131
1052	16	os			Fosse 133
1061	16	os			Fosse 133
1068	16	os			Fosse 133
1086	16	os			Fosse 133
1086	16	os			Fosse 133
1118	16	os			Fosse 133
	16	os		lot	maxillaire de Porc
	16			lot	Dents Lapidé
	16			lot	capriné divers
	16				
1043	17	enduit/mortier			Prélèvements
1047	17	enduit/mortier			Prélèvements
1057	17	enduit/mortier			Prélèvements
1061	17	enduit/mortier			Prélèvements
1061	17	noyau			Prélèvements
1078	17	enduit/mortier			Prélèvements

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1086	17	enduit/mortier			Prélèvements
1091	17	enduit/mortier			Prélèvements
1095	17	enduit/mortier			Prélèvements
1095	17	enduit/mortier			Prélèvements
1108	17	enduit/mortier			Prélèvements
1112	17	enduit/mortier			Prélèvements
1118	17	enduit/mortier			Prélèvements
1123	17	enduit/mortier			Prélèvements
1123	17	enduit/mortier			Prélèvements
1124	17	bois			Prélèvements
1135	17	enduit/mortier			Prélèvements
1022		tuile canal	ép. 2,2 cm	31	Fosse 123
1022		brique	ép. 3,1 cm	3	Fosse 123
1025		tuile canal	ép. 1,6 à 0,90 cm	69	Fosse 123
1039		tuile canal	ép. 1,4 cm	2	Fosse 123
1040		tuile canal	ép. 1,7 à 1,3 cm	2	Fosse 123
1043		brique	ép. 3,4 cm	1	
1043		tuile canal	ép. 2,1 cm	5	
1045		tuile canal	ép. 1,1 cm	1	
1046		tuile canal	ép. 1,3 à 0,90 cm	7	Fosse 131
1047		tuile canal	ép. 1,1 cm	5	Fosse 131
1047		brique	ép. 2,5 cm	1	Fosse 131
1052		tuile canal	ép. 2,2 à 1 cm	16	Fosse 133
1052		brique	ép. 2,7 cm	1	Fosse 133
1054		brique	ép. 2,7 à 2,4 cm	4	Fosse 131
1054		tuile canal	ép. 1,5 à 1 cm	86	Fosse 113
1057		tuile canal	ép. 2,2 à 1,1 cm	18	Fosse 134
1059		brique	ép. 2,5 cm	1	
1059		tuile canal	ép. 1,1 cm	17	
1061		brique	ép. 2,5 cm	2	Fosse 133
1068		tuile canal	ép. 1,2 à 0,9 cm	33	Fosse 133
1068		brique	ép. 2,6 cm	1	Fosse 133
1068		tuile à rebord	ép. 2,2 cm	1	Fosse 133
1078		brique	ép. 2,4 cm	1	Fosse 131
1078		tuile canal	ép. 2 cm	10	Fosse 131
1085		tuile canal	ép. 1,4 cm	8	Fosse 133

US	BAC	MATÉRIAU	ÉLÉMENTS	NR	OBSERVATIONS
1086		tuile canal	ép. 1,2 à 0,90 cm	94	Fosse 133
1087		tuile canal	ép. 1,3 à 1,2 cm	3	Fosse 133
1093		tuile canal	ép. 2,2 à 1,2 cm	3	Fosse 144
1094		brique	ép. 2,5 cm	1	Fosse 133
1094		tuile canal	ép. 1,3 cm	45	Fosse 133
1108		tuile canal	ép. 2,4 cm	2	Fosse 144
1109		brique	ép. 4 cm	1	Fosse 133
1109		tuile canal	ép. 2,2 à 1 cm	50	Fosse 133
1109		tuile à rebord	ép. 2,3 cm	1	Fosse 133
1109		brique	ép. 2,2 cm	1	Fosse 133
1111		tuile canal	ép. 1,9 à 1,1 cm	19	Fosse 147
1112		tuile canal	ép. 1,4 à 1 cm	50	Fosse 147
1112		carreau	ép. 2 cm	1	Fosse 147
1116		tuile canal	ép. 2 à 1,2 cm	30	Fosse 148
1116		tuile rénurée	ép. 1,7 cm	1	Fosse 148
1118		tuile canal	ép. 2,2 à 1,1 cm	18	Fosse 13
1118		carreau	ép. 1,8 cm	1	Fosse 13
1118		carreau	ép. 2 cm	1	Fosse 13
1123		tuile canal	ép. 1,1 cm	1	Fosse 133
1125		tuile canal	ép. 2,2 à 1,2 cm	3	Fosse 149
1028/1029		tuile canal	ép. 1,3 cm	1	Fosse 124